

LE

Crawford 2237

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES

J. - B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

—
1870

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1870

- Açores, 2, 10, 44, 51, 84.
 Allemagne confédérée, 4, 53, 48, 52, 58, 67, 73.
 Alsace et Lorraine, 66.
 Angola, 58.
 Antioquia, 5, 10, 45.
A propos de lunettes, 65.
 — — *du timbre de Koorshedjah*, 28.
 Argentine (Rép.), 92.
 Australie du Sud, 2, 12, 18, 28, 67, 81.
 — occidentale, 53.
 Autriche, 10, 14, 54, 44, 51, 58.
AVIS, 85, 96.
 Bade, 15, 70.
 Bavière, 11, 15, 18, 20, 27, 54, 52, 92.
 Belgique, 1, 19, 26, 54, 65, 85.
 Belozersk, 84.
 Bergen, 17.
Bibliothèque des timbrophiles, 40.
 Bolivie, 48.
 Brésil, 14.
 Brunswick, 54.
 Canada, 11, 19, 26, 55.
Ca tient de la place, 40.
Ce qu'est le timbre-poste, 50.
 Ceylan, 18.
 Colombie, 67, 85, 92.
 Danemark, 2, 49, 58, 82.
 Décan, 10, 54, 50.
 Dominicaine (Rép.), 5, 27, 54, 46, 55.
 Dominique (la), 55, 47.
 Drammen, 11.
 Église, 51.
 Égypte, 70.
Enveloppes timbrées (des), Brunswick, 57.
 — — Hanovre, 28.
 — — Saxe, 59, 78.
 Errata, 48.
 Espagne, 5, 11, 20, 26, 55, 45, 56, 67, 85, 90.
Espagne (La franchise des lettres en 1716), 80.
Espagne (Les habilitados d'), 76.
Espagne (Le 50 mil. 1867 d'), 56.
Espagne et colonies (Timbres avec la marque Habilitado d'), 25.
 États Confédérés, 20, 53, 44, 74.
 États-Unis, 15, 27, 55, 41, 71, 74, 84.
 Finlande, 26, 51.
Finlande (Le 10 kop. noir de), 14.
 France, 5, 10, 19, 53, 51, 58, 66, 74, 82, 89.
 Grande-Bretagne, 12, 14, 27, 58, 71, 74, 85.
 Guadalajara, 11, 55, 58, 72, 76.
Guadalajara (Les timbres de), 92.
 Guyane, 50.
 Hambourg, 18, 50.
 Hanovre, 55, 46, 56.
 Hawaïen, 5, 19.
 Holte, 82.
 Honduras (Rép.), 54.
 Hongrie, 2, 27, 55.
 Indes anglaises, 2, 54.
 Italie, 4, 55, 92.
 Kachemir, 90.
 Koorshedjah, 10, 18, 47.
Koorshedjah (A propos du timbre de), 28.
La carte-correspondance, 62.
La poste aux pigeons en 1870, 94.
Le siège de Paris et la timbrophilie, 83, 95.
Les timbres douteux, 5.
 Levant (C^e du), 52, 58.
 Luxembourg, 70, 75.
 Madère, 11, 19, 55, 47.
 Maurice, 27, 48, 58, 75.
Maurice (Les timbres post office de), 5, 58.
 Mecklembourg-Schwérin, 54.
 Mexique, 5, 12, 85.
 Moldo-Valachie, 54, 48, 54, 81.
Moldavie et Roumanie (Timbres de), 77.
 Natal, 5, 10, 27, 55.
 Nicaragua, 4.
 Norwège, 27.
 Nouvelle Galles du Sud, 9, 18, 54, 45.
 Nouvelle-Grenade, 5, 10, 25, 45, 69, 75, 85.
Nouvelle-Grenade (Les sobreportes sur papier blanc de la), 55.
Nouvelles timbrophiliques, 48.
 Paraguay, 10, 54, 50, 75, 84.
 Pays-Bas, 17, 27, 45, 50, 66, 82, 92.
 Pérou, 50, 82.
 Philippines, 2, 28, 47, 85.
 Portugal, 12, 19, 54.
Portugal (Variétés du 5 reis de Don Pedro), 20.
 Prince Edouard, 72.
 Principautés danubiennes, 54, 48, 54, 81.
 Prusse, 55, 76.
 Queensland, 10.
 Regensburg, 18, 27.
Réponse à M^r J. P., 59.
 Righi-Coulm, 91.
 Roumanie, 54, 48, 54, 81.
 Russie, 4, 19, 47, 54, 75, 84.
Russie (Timbres locaux de), 94.
 Saint-Christophe, 27, 46.
 Saint-Louis, 12.
 Saint-Thomas et Prince, 50, 57.
 Saint-Vincent, 2.
 San Salvador, 55.
 Servie, 55.
 Suède, 55.
 Suisse, 12, 19, 48, 84, 90.
 Tasmanie, 17.
 Terre-Neuve, 85.
Timbres-télégraphe, 15.
 Tolima, 44, 58.
 Transvaal, 2, 44, 51, 58, 75, 92.
 Turquie, 5, 11, 17, 26, 55.
 Uruguay, 84.
 Varia, 80.
 Vénézuëla, 47, 51, 70.
 Victoria, 4, 11, 17, 27, 44, 51, 70.
 Vierges, 17, 48.
 Wurtemberg, 55, 72, 75.
 Zurich (Les timbres de), 24.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS POSTIFIQUES, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BELGIQUE.



Décidément nous n'aurons pas la soupe et le bœuf : on a mis l'embargo sur les timbres chiffres-taxe qu'on nous avait promis. C'est vraiment regrettable, car ils étaient ravissants et dignes de figurer à côté des timbres pour journaux et lettres. Voici le réprouvé.

Le 29 décembre dernier, tout était prêt pour approvisionner de ces timbres les différents bureaux de poste du royaume, quand survint un ordre supérieur qui décidait que l'emploi des chiffres-taxe n'aurait pas lieu et qu'on ferait un auto-da-fé de ceux qu'on avait adorés précédemment. Pourquoi ? parbleu, pour cacher la sottise et éviter un procès, dit-on.



Ce que c'est pourtant que la destinée ? Les timbres de la deuxième émission ont servi, lorsqu'ils ont été retirés de la circulation, à chauffer une locomotive ; les chiffres-taxe aujourd'hui, chaufferont les employés qu'on avait mis sur les dents pour terminer en temps l'impression.

Un arrêté ministériel daté du 2 décembre, porte que les couleurs et les dates d'émission des timbres-poste aux nouveaux types sont réglées selon les indications suivantes :

- 2 centimes bleu, 1^{er} janvier 1870.
- 8 — violet, —
- 50 — bleu —
- 8 — ambre, 1^{er} mars 1870.
- 30 — — —
- 40 — carmin, 1^{er} avril 1870.
- 1 franc, violet, —

Le 2 centimes est conforme au type du 1 centime ; quant au 8 centimes, on peut juger de ce qu'il est par le fac-simile.

L'arrêté ministériel ne parle pas du 6 centimes, que nous avons cependant vu. Serait-il destiné à subir le même sort que les chiffres-taxe ou est-ce par oubli qu'il n'en est pas question ? L'avenir nous le dira.

Nous reproduisons également le 20 centimes annoncé par l'arrêté ministériel cité plus haut.

Le mot *Belgique* est placé à droite et à gauche et *centimes* en haut et en bas ; de petits cercles renferment la valeur en chiffres aux quatre angles.



Cette fois, il n'y a pas des branches de lauriers. Elles n'offusqueront donc pas M. Mahé, qui paraît ignorer que la branche de laurier n'est pas toujours l'emblème de la victoire et qu'elle est aussi celui de la paix.

Nous avons vu sur les 1 et 10 centimes une branche de laurier et une de chêne, que nous retrouvons sur les 2 et 8 centimes ; M. Mahé en a vu plusieurs de lauriers : nous avons toujours pensé que le laurier était *sans gland*. Il paraît que nous étions mal informé.

Voici ce que nous lisons dans la *Revue Numismatique*, à propos des nouveaux timbres.

Les journaux ont, plusieurs fois, fait remarquer, et cela avec raison, qu'il paraissait peu convenable de placer la tête du souverain sur les timbres-poste, destinés par leur usage à être outrageusement maculés. Il paraît qu'on commence à avoir égard à ces justes observations. Sur les nouveaux timbres de notre pays, le portrait de Sa Majesté a été remplacé par le profil du ministre des travaux publics.

C'est bien là une application plastique de nos institutions parlementaires. Le ministre couvrant de son masque constitutionnel la figure inviolable du Roi.

L'*Étoile belge* annonce que les timbres à effigie seront incessamment remplacés par d'autres, représentant cette fois Léopold II. La critique est courte, mais bonne.

DANEMARK.

On nous annonce pour mars prochain une série nouvelle de timbres : 2, 3, 4, 8, 16 et 48 skilling. Il y aurait en même temps des timbres de service.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 3 pence est paru. Il est violet et non dentelé. Type connu.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 pence vient maintenant avec une étoile en filagramme et percé.

PHILIPPINES.

Nous avons à signaler les 6 2/8 cent. vert et 25 cent. vermillon, avec la marque *Habilitado por la Nacion*. Nous avons vu aussi un 12 4/8 cent. bleu, avec la lettre O de *Habilitado* beaucoup plus petite.

AÇORES.

On nous a montré le 25 reis rose, piqué, ayant le mot *Açores* en petits caractères noirs très-rapprochés, de 2 1/2 millimètres de haut. Le mot *Açores* mesure 10 millimètres.

Nous n'avons pu savoir si la modification est destinée à être étendue aux autres valeurs ou si cette marque est antérieure à celle connue. L'application en a peut-être été faite aux Açores, pour utiliser les timbres de Portugal restants, employés précédemment par cette colonie portugaise.

Un des timbres reçus, avec la marque en petites lettres, avait le mot *Açores* renversé.

Le 100 reis avec grandes lettres est paru piqué.

HONGRIE.

Comme en Autriche, il existe des cartes-poste depuis le 1^{er} novembre dernier. Elles sont en tous points semblables, sauf le texte allemand remplacé par un texte hongrois, à celles dont nous avons donné la description dans notre n° 82. Les armoiries de l'Empire ont fait place à celles de Hongrie, au-dessus desquelles on lit : *Levelezési lap* et non *Levelezést lap*, comme dit le *Timbrophile*.

2 kr. jaune sur jaune.

SAINT-VINCENT.

Le 4 pence n'est plus bleu, il est jaune. Piquage 11 1/2 comme les autres valeurs : 1 p. rouge, 6 p. vert-jaune, 1 sh. bleu, 1 sh. brun.

INDES ORIENTALES.

Les enveloppes 1/2 anna bleu ont le papier plus blanc que précédemment. On y lit quelquefois en filagramme les mots : *H. Turner. Kent* au lieu de

F. F. Turkey Mill 1859. Sur la tranche du cou de l'effigie, on voit les nos 2 ou 3.

NATAL.

M. Mahé a vu le 1 penny actuel, avec surcharge du mot *postage*, en lettres noires, placées au-dessus de l'effigie.

TURQUIE.

On nous annonce une émission d'enveloppes. Type remis au mois prochain.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons obtenu des 1/2 real vert pâle sur papier pelure épais.

MEXIQUE.

La série des timbres *gravés*, à l'effigie de Maximilien, existe sans aucune inscription supplémentaire noire.

Le *Stamp Collector's Magazine* a reçu, voie de Boston, un timbre à l'effigie d'Hidalgo, de la valeur d'un réal et imprimé en *vert* au lieu d'être *lilas*. Il n'y aurait eu en circulation que cinq exemplaires de ces timbres.

La voie de Boston est un passe-port bien suspect; le nombre connu si exactement des timbres en circulation nous fait l'effet d'une histoire fort peu vraisemblable.

ESPAGNE.



les timbres parus :

25 mils de cu mauve.	
50 —	bleu ciel.
100 —	vermillon pâle.
200 —	listre.
400 —	vert d'eau pâle.
1600 —	lilas.
2 escudos	bleu terne.
12 cuartos	châtr.
10 —	vert-jaune pâle.

Les timbres sont imprimés sur papier blanc et piqués 14.

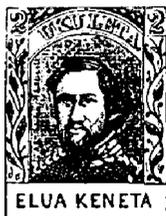
Une remarque que nous n'avons pas faite le mois

dernier et qui nous avait échappée, c'est que les initiales du graveur E. J. (Eugenio Julia) sont placées non-seulement sous l'effigie, mais elles se retrouvent encore, au type des colonies, chevauchant entre chaque lettre du mot *correos*. Cette fantaisie du graveur n'existe pas pour les timbres espagnols ayant les lettres du mot *comunicaciones* remplaçant *correos*, en lettres de couleur, au lieu de les avoir blanches.

M. Mahé annonce, avec la marque *Habilitado por la Nacion* :

25 mils de escudo bleu (1869).
50 — — violet —

HAWAÏEN.



Le 2 cents que voici, connu sur papier *vergé*, nous est parvenu en rouge pâle et carmin vif sur papier blanc *uni*.

2 cents, rouge pâle.
2 — carmin vif.

FRANCE.

Un de nos confrères s'étonne de voir admis à la circulation les timbres non dentelés signalés par nous le mois dernier. Nous ne comprenons pas cet étonnement. Il n'est à notre connaissance aucun décret stipulant que, pour être valables, les timbres doivent être piqués. Un tout autre accueil est fait par ce même confrère aux 15 cent. *chiffres-taxes, percés*. D'où lui vient cette divergence d'idées? De la facilité pour lui d'obtenir ces derniers timbres par l'entremise d'un Directeur des Postes de la province et de la difficulté d'avoir les premiers. Ils sont *trop verts* dirait le renard de la fable.

La *Correspondance générale de Paris* contient les lignes suivantes qui peuvent intéresser les *timbrophiles* si elles sont vraies; mais la date du 1^{er} avril qu'on assigne à l'exécution du projet permet d'en douter.

« Un ordre significatif vient d'être envoyé à la Monnaie. Cet ordre porte que, à dater du 1^{er} avril prochain, la double effigie de Napoléon III et de son fils figurent (*sic*) sur toutes espèces de monnaie. Nous disons qu'il est significatif, parce qu'il semble indiquer, conformément à nos renseignements d'hier, que l'association du prince impérial à l'empire aura lieu dans le courant du mois d'avril. Sur le projet de modèle, joint à l'avis qu'on nous dit avoir été adressé à la Monnaie, le profil du jeune prince figure à la droite de celui du chef de

l'État : la couronne de laurier traditionnelle ceint les deux fronts. »

Le Prince Impérial couronné de lauriers, ce sera magnifique !

VICTORIA.

D'après le *Philatelist*, les 1 penny imprimés sur bandes pour journaux, auraient en filagramme : *One penny, Victoria* et une couronne au-dessus.

Le même journal annonce l'émission d'une enveloppe 2 pence à l'effigie de Victoria, à relief, mise en usage le 1^{er} novembre dernier. Il y aurait quatre différents formats. Type remis au mois prochain.

ITALIE.



L'usage des chiffres-taxes annoncés par notre dernier numéro a commencé le 1^{er} janvier courant. Le 10 centesimi n'a pas paru : on épuisera d'abord les quantités fabriquées du timbre en usage.

Toutes les différentes valeurs appartiennent à un seul et même type; le chiffre qui occupe le centre du timbre est carmin foncé pour le 1 à 60 centesimi et brun pour le 1 à 2 lire; le mot *segnatassa* a été pluralisé, il est aujourd'hui *segnatasse*; en pluralisant on a profité de l'occasion pour donner un coup de pied à l'orthographe des mots 1 *centesimo* et 1 *lira*, maintenant 1 *centesimi* et 1 *lire* : il y a tout avantage de s'adresser à l'étranger, ces timbres venant, nous assure-t-on, de MM. De la Rue, de Londres.

Voici quels sont les timbres en vigueur depuis le 1^{er} janvier :

1 centesimi, jaune, chiffre carmin.
2 — — — —
5 — — — —
30 — — — —
40 — — — —
50 — — — —
60 — — — —
1 lire, bleu, chiffre brun.
2 — — — —

Le papier est blanc avec couronne en filagramme; le piquage 14.

NICARAGUA.

Il aurait paru, d'après un journal américain, un timbre bistre de 1 centavo, semblable aux timbres en usage. Attendons la confirmation de la nouvelle.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.



On nous a fait dire par erreur, le mois dernier, que le Luxembourg allait émettre des timbres pour affranchir les lettres de service et la correspondance officielle. Nos lecteurs auront déjà rétabli cette erreur, puisque nous disions : « Les conditions de franchise pour l'Allemagne du Nord, etc. » Voici donc le fac-simile de cette série de timbres. Au centre est un chiffre valeur et les mots *Dienst sache* qu'on nous a traduits par *service*, placés aux côtés de ce chiffre; en haut, dans l'encadrement : *Nord-deutsche-post* (poste de l'Allemagne du Nord); en bas, *groschen*. L'impression est noire, le papier blanc, couvert de l'inscription microscopique en coul. : *Nord-d. post, bezirk*, (Rayon postal de l'Allemagne du Nord) répété deux fois dans la largeur et dix huit fois dans la hauteur. Ils sont piqués 14.

1/4, 1/3, 1/2, 1, 2, gros. Noir inscrip. jaune.
1, 2, 3, 7 kreuzer — — grise.

RUSSIE.

Nous avons rencontré avec le filagramme renversé, les enveloppes suivantes :

Filagramme dans un carré, 2^e type.

30 kop. rose.

Filagramme dans un ovale large, 1^{er} type.

20 kop. bleu.

Le *Stamp Collector's Magazine* a reçu d'un de ses correspondants de Saint-Petersbourg les informations suivantes au sujet des timbres locaux. Elles rassureront, espérons-le, les incrédules qui avaient cru devoir suspecter les timbres parce que leurs correspondants ne donnaient signe de vie. Voici ce qu'écrivit le journal anglais :

« La Russie est un vaste pays dont un grand nombre de villages sont quelquefois éloignés de 50 à 80 kilom. de la poste la plus voisine. Certaines autorités locales ont donc résolu d'émettre des timbres pour payer le factage des lettres du bureau de poste aux agglomérations isolées et vice-versa, par voie de messagers particuliers. Si cette idée a du succès, il est probable que l'Administration étendra le système à tous les districts isolés des différentes provinces.

« Le timbre de Wenden est employé de cette façon, car nous avons vu il y a quelques jours ce timbre sur une lettre, à côté d'un timbre russe ordinaire de 10 kop. »

NOUVELLE-GRENADE.



M. Roussin nous a remis le nouveau timbre *chiffre-taxe* sur lequel on a réduit la quantité d'armoiries,

qui étaient au nombre de trois sur le type tombé en défaveur. Heureusement que lesdites armoiries se prêtent au moindre caprice de l'artiste, c'est ce qui fait qu'il a pu les tirer en biais dans le sens du timbre. Les neuf étoiles ont été placées où l'on a pu. C'est un changement pour l'unique plaisir d'en faire.

2 1/2 cents, violet foncé.

L'impression est noire sur papier couleur uni; point de dentelure.

ANTIOQUIA.



Les cinq timbres que nous avons reproduits en décembre dernier sont ceux actuellement en cours. Il y avait, paraît-il, une ou plusieurs séries antérieures et dont voici le fac-simile d'un 5 cent. On nous a promis pour le mois prochain un 2 1/2 cent.

Le 5 cent. est imprimé en couleur sur papier uni, non dentelé.

5 centavos vert foncé.

Les timbres douteux.

Kissingen-Schweinfurt. M. Elb reconnaît que ces timbres n'ont aucune espèce de valeur et qu'ils n'ont été créés que par spéculation. Il a été victime lui-même de sa bonne foi. Il fait valoir dans la lettre qu'il nous adresse certaines considérations plaidant en sa faveur. M. Elb est donc mis hors de cause et les timbres condamnés.

Sarawak. MM. Maclure ont gravé le timbre 3 cents pour compte du gouvernement de Sarawak, dit le *Philatelist*. Très-bien. Ce journal ajoute qu'il a reçu de ces timbres de la direction des postes de Sarawak même. C'est parfait. Plusieurs de nos correspondants nous avaient déjà avertis en avoir reçu de la même source; nous nous déclarons satisfait.

Les timbres Post Office de Maurice.

Au mois de janvier de l'année 1869, nous avons publié dans ce journal un article sur les variétés de

la première émission des timbres de Maurice. Nous terminions ce mémoire par les lignes suivantes :

« L'étude que nous venons de faire nous permet de trancher une autre question restée jusqu'à ce jour indécise. Les timbres *Post Office* signalés au no 35 de ce journal appartiennent-ils aux feuilles de 1 et 2 p. dont nous parlons, eux dont l'effigie est la même? Nous croyons pouvoir assurer qu'ils ne faisaient pas partie des feuilles : pour le 1 penny, nous avons obtenu les douze types dans un état de conservation très-satisfaisant, et aucun ne porte le mot *Office*. Ceux sur papier azuré ne présentent pas non plus cette faute. Faut-il supposer qu'elle a été corrigée? que le mot : OFFICE a pu être facilement remplacé par le mot PAID. Sans nier la possibilité du fait, nous devons avouer qu'il nous paraît improbable. Nous avons cherché parmi les épreuves provenant de la planche usée si quelqu'une aurait conservé la trace de cette correction, les parties enlevées la seconde fois, par exemple, l'ayant été moins profondément et pouvant, par suite de l'usure, reproduire les lettres supprimées. Un seul exemplaire du quatrième type du 1 penny nous a offert quelque chose qu'on pourrait considérer comme des traces, mais les parties devenues blanches n'offrent pourtant rien qu'on ne puisse retrouver sur d'autres points d'autres exemplaires. Donc le timbre 1 penny avec *Post Office* n'appartient pas à la feuille qui nous occupe.

» Il en est de même du 2 pence. Aucun des douze types retrouvés par nous ne nous a présenté cette faute; mais notre étude est complétée par un fait signalé par M. Moens. « Au 2 pence avec *Post Office* les diagonales du fond sont de gauche à droite. » Aucun des douze types n'a présenté cette disposition que l'on ne pourrait manquer de retrouver sur des timbres provenant de la planche demi-usée comme le sont la majeure partie de ceux de notre collection. On ne peut donc pas admettre avec M. Herpin que ces deux timbres sont dus à une bêtise du graveur. »

Nos recherches en étaient restées à ce point lorsque l'obligeance du Directeur de ce journal nous a rendu propriétaire d'abord d'un exemplaire du 2 pence, puis du 1 penny de ces timbres introuvables, et nous a fait accepter avec plaisir la mission de traiter à nouveau cette question des *Post Office*. M. Ph. a bien voulu nous la faciliter en nous confiant les deux magnifiques exemplaires du 1 et du 2 p. qui embellissent sa collection sans rivale. Enfin un troisième amateur propriétaire de deux exemplaires 1 et 2 p. neufs a consenti à nous les soumettre par l'entremise de M. Moens. Nous avons donc pu examiner six exemplaires de ces rarissimes timbres, trois de chaque valeur. Grâce à ce con-

cours d'heureuses circonstances, nous allons essayer de reprendre, *pièces en main*, cette question que nous n'avons pu traiter que par exclusion.

Nous avons sous les yeux les six timbres en question. Les deux premiers ont été décrits au n° 35 (on a imprimé 59 par erreur) du *Timbre-Poste* et sont oblitérés. Notre 2 p. n'offre qu'une légère tache bleue sur les lettres AU de Mauritius. Le 1 penny est oblitéré sur toute sa surface de lignes parallèles de près d'un millimètre de largeur et distantes de plus d'un millimètre, sans chiffre ni lettre. Le côté gauche du timbre paraît surchargé par une seconde application de la même griffe d'oblitération. Les deux autres timbres de 1 et 2 p. sont neufs, sauf une tache rouge sur les lettres PO de *Post* du 2 pence. Ces six timbres ont perdu depuis longtemps leur gomme, s'ils en ont eu toutefois.

Une première question se présente. Etant donnés les trois timbres de chaque valeur, appartiennent-ils à autant de types différents, ou à un seul et même type, soit pour les deux valeurs, soit pour chaque valeur. Examinés comparativement, les trois timbres du 1 penny sont identiques de dessin jusque dans leurs moindres détails. Il n'existe pour l'un d'eux, celui de M. Ph., qu'une très-légère différence dans le petit ornement supérieur gauche que nous indiquerons plus loin et que nous considérons comme due à un empatement de la couleur. Pour les 2 pence l'identité est absolument entière quant au dessin. On ne trouve qu'une très-légère différence de teinte entre les deux premiers et le troisième exemplaires. Comparés ensemble, les deux valeurs diffèrent assez notablement : 1° sous le rapport de l'effigie qui est plus gracieuse sur le 1 p. que sur le 2 p. On ne croirait pas que les deux dessins se rapportent à la même personne.

2° Sous le rapport du fond : sur le 1 penny, ce sont les tailles verticales qui dominent ; les tailles obliques de droite à gauche et de haut en bas étant très-peu apparentes : Sur le 2 p., ce sont les tailles obliques de haut en bas et de gauche à droite, les tailles verticales étant moins apparentes.

3° Sous le rapport du cadre, ou mieux de la légende qu'il porte : on trouve : a, pour le mot *postage*, une assez grande ressemblance, mais non l'identité, l'A étant plus large sur le 1 p. et plus en pointe sur le 2 p.

b. Les mots *Post Office* sont en lettres plus petites sur le 1 p. que sur le 2 p.

c. Le mot *Mauritius* n'offre de différences appréciables que par la juxtaposition des deux mots.

Quant aux mots *one penny*, et *two pence*, il n'y a pas d'éléments suffisants de comparaison.

Notons que sur ces deux valeurs la tranche du col ne présente de section apparente que dans la moitié droite, sur laquelle on peut distinguer à la loupe les deux lettres J. B., initiales du graveur.

Il ne saurait donc y avoir le moindre doute, sur cette proposition : Tous les timbres avec *Post office* d'une même valeur appartiennent au même type : Les deux valeurs sont à deux types distincts.

Comparons-les maintenant avec les douze types de chaque valeur d'après nos feuilles reconstituées.



Le 1 penny avec *Post office* présente un grand air de famille avec les timbres ordinaires, mais pas d'identité de type avec aucun. La couleur est sensiblement la même, vermillon. Le papier est à poil bleuâtre semblable de nuance à plusieurs de nos timbres, mais à un degré un peu plus prononcé. C'est avec les n°s 2 et 4 que l'effigie offre le plus d'analogie, mais la ressemblance laisse beaucoup à désirer et les détails du dessin montrent de très-nombreuses différences. Notons de suite la présence des lettres J. B. sur la tranche des P. O., lettres qui manquent entièrement sur les douze types.

Sur les douze timbres, l'effigie ressort sur fond formé de diagonales dirigées de haut en bas et de droite à gauche, coupées d'un petit nombre de lignes verticales, plus nombreuses sur le 12° type que sur les autres, et d'autant plus nombreuses et plus apparentes que l'exemplaire a été tiré à une époque où la planche était moins usée. Au contraire, le fond des timbres P. O. est constitué principalement de lignes verticales qui sont incontestables et de lignes diagonales de haut en bas et de droite à gauche moins apparentes. Toutes ces lignes de fond se distinguent par leur ténuité de celles des timbres ordinaires qui sont grossières et épaisses.

La comparaison du cadre montre que c'est le type n° 2 qui présente le plus d'analogie avec les P. O. pour la grandeur des lettres et leur disposition. Nous nous contenterons donc d'établir la comparaison entre les deux types. Le n° 2 a environ un quart de millimètre de largeur de plus que le P. O., la hauteur est sensiblement la même.

Les ornements des angles supérieur droit et inférieur gauche (étoile à quatre branches avec point blanc central), sont plus déliés dans les timbres *P. O.* et la différence assez sensible à l'œil est inexprimable. D'ailleurs les timbres *P. O.*, n'ont jamais de lignes verticales sur le fond. Les ornements des angles supérieur gauche et inférieur droit (fleuron à rayons multiples), sont très-différents.

a. Supérieur gauche; sur un des *P. O.* point blanc entouré de lignes rayonnantes, mal rangées et empâtées; sur les deux autres, il ressemble au dessin de l'angle inférieur droit; sur le n° 2, point blanc central plus large qu'au premier *P. O.* mais moindre qu'aux deux autres, entouré de rayons plus nombreux, généralement plus courts et formant une couronne assez régulière.

b. Inférieur droit. Sur les *P. O.*, partie blanche centrale de près d'un millimètre avec point de couleur au centre; autour, couronne étroite de rayons divergents. Sur le n° 2 point blanc central, comme à l'angle supérieur gauche du même type, avec différence seulement dans la disposition des rayons. Ces deux ornements sont donc complètement différents.

Les mots de la légende présentent les analogies et les différences suivantes: *Postage*, les lettres se correspondent assez bien quant à la situation, cependant les lettres GE ne concordent pas d'une façon absolue. La forme de lettres est différente surtout pour les O, A, G.

One Penny. Sur les *P. O.* les lettres sont sensiblement plus grandes, tandis qu'elles sont plus ramassées sur le 2^e type. Leur situation présente encore une grande analogie, mais les Y ne se répondent pas entièrement. Quant à la forme des lettres, les O et N de *One*, le P et le deuxième N de *Penny* sont bien différents.

Mauritius. Encore une grande analogie de forme et de situation, mais non identité. Car le M de *Mauritius*, placé à un millimètre du cadre sur le n° 2, est à près d'un millimètre 1/2 sur les *P. O.*; les lettres M, R, S, prises isolément, sont légèrement différentes; l'S des *P. O.* remonte au-dessus de la ligne.

Post Office et *Post paid*. Il n'y a pas la moindre concordance entre les deux groupes de mots. *Post Office* est formé de lettres visiblement plus fines que *Post paid*. Dans les *P. O.*, P commence à 1/2 millimètre du cadre; dans le n° 2, à près d'un milli-

mètre. Les mots *Post Office* occupent 16 mm. 2/3. Les mots *Post paid* 15 mm. 3/4. Entre l'E d'*office* et la bordure, il y a 1 mm. 1/2; entre le D de *paid* et la même bordure, 1 mm. 3/4. C'est avec les mots *Post paid* du type 3^e et non du 2^e que les mots *Post-Office* ont le plus de ressemblance quant à la dimension des lettres, mais non quant à la disposition qui offre une exagération sur celle des lettres du n° 2.

Donc, pas d'identité entre les timbres *Post Office* 1 penny et les douze types de la feuille. Voyons maintenant pour le 2 pence.



Du 2 pence *P. O.* nous comparons d'abord la couleur. Elle est bien foncée et tout à fait pareille de nuance, non à celle des timbres de la première émission (avec diadème), mais à celle des timbres de la deuxième (timbres à effigie avec bandeau et aigrette.) Cette circonstance et un défaut d'attention expliquent peut être comment M. Herpin dit avoir vu cette légende *Post Office* sur un timbre de la 2^e émission. Nous pensons avec M. Mœus, jusqu'à preuve du contraire, qu'il y a eu erreur.

Les trois timbres comparés avec les timbres ordinaires ont un air de famille seulement, mais il n'y a pas la moindre identité dans le dessin. L'effigie n'offre que de l'analogie, mais les détails sont différents. La figure est moins disgracieuse que celle de la plupart des douze types. Le cercle de la couronne des *P. O.* est généralement plus long de 1/2 mm. et moins élevé que sur les douze types. La tranche du col sur les bons exemplaires des douze types présente toujours la trace d'une large section; sur les *P. O.* il n'y a apparence de cette section que vers la moitié droite, et sur cette partie on aperçoit distinctement à la loupe les lettres J. B. Rien de pareil sur les douze types.

Si nous poursuivons l'examen du cadre, nous trouvons les ornements des angles différents. L'étoile à 4 branches n'est pas sur fond ligné dans les *P. O.*, comme elle l'est sur les douze types des premiers tirages. Les deux fleurons des trois *P. O.* sont semblables au fleuron inférieur droit des trois 1 penny et par conséquent complètement différents de ceux des douze types qui n'ont jamais le point de couleur central et la même dimension de la partie blanche.

Les lettres de la légende sont de plus petite dimension pour chaque mot en particulier des *P. O.* que pour les douze types. Un de nos exemplaires de ces derniers présente pour les mots *two pence* la même situation des lettres, mais non l'identité, car il y a variation pour les lettres O, P, C. Dans l'impossibilité où nous sommes, comme l'année dernière, de ranger les timbres de cette feuille à la place qu'ils doivent y occuper, nous nous dispenserons d'établir la comparaison de 2 p. *Post Office* avec n'importe quel type en particulier. D'ailleurs la différence capitale réside dans la disposition des diagonales qui sont obliques de haut en bas et de gauche à droite sur les trois timbres *P. O.*, disposition qu'on ne rencontre sur aucun des douze types du 2 p. Cette particularité exclut la nécessité de toute comparaison spéciale.

Ce n'est donc pas une *bévue* du graveur comme le suppose M. Herpin. Nous avons montré l'année dernière qu'il n'avait pu y avoir de correction. Nous supposons dans cette hypothèse qu'on avait pu gratter le mot *Office* et le remplacer par le mot *Paid*, creusé, nécessairement moins profondément et permettant, sur une épreuve tirée sur la planche usée, de retrouver quelques particularités de ce travail. Nous n'avons rien rencontré de semblable. On nous a fait observer qu'au lieu de gratter le mot *Office*, on avait pu, avec un marteau, repousser le métal en cet endroit et qu'alors le graveur avait gravé les mots *Post paid* à la place qu'occupaient les mots *Post office*. Nous n'avons rien à objecter contre le procédé en lui-même, mais nous pouvons affirmer qu'il n'a pas été employé dans ce cas. Car on retrouverait sur un des timbres une identité complète de type, quant au reste, ce qui n'est pas, les plus semblables sur les feuilles des deux valeurs offrant avec les *P. O.* des différences qui indiquent la provenance d'une autre gravure. Donc l'opinion de M. Herpin est complètement erronée. Ce sont d'autres timbres qu'on peut considérer avec M. Moens comme des timbres particuliers analogues au 1 p. avec V. R. d'Angleterre.

Qu'on nous permette pourtant une troisième supposition que nous n'exposons ici qu'à ce titre.

Ces timbres de 1 et 2 p. sont infiniment rares. Si le 1 p. est connu à Maurice où il est représenté par un ou deux exemplaires, dit-on, le 2 p. y est à peu près inconnu. Les amateurs de ce pays ont admis

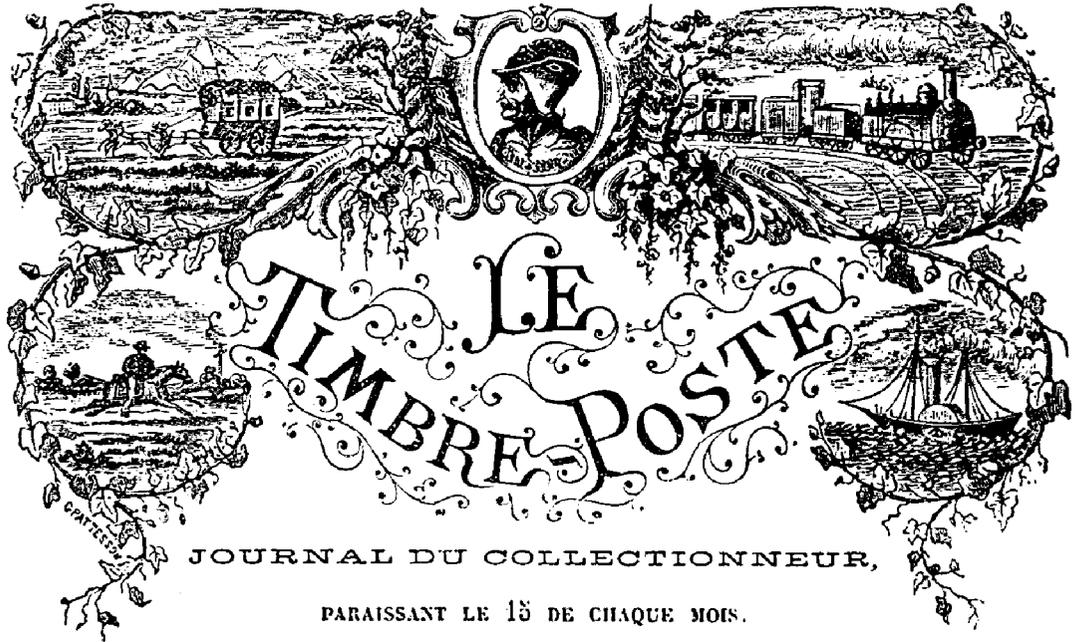
que le 1 p. avait été employé par les bureaux de poste à titre spécial, ce qui n'est pas encore démontré; mais, par contre, ils ont révoqué en doute jusqu'à l'existence même du 2 p., pourtant incontestable.

L'identité de type des trois exemplaires de chaque valeur que nous avons sous les yeux porte à penser qu'il n'y a eu probablement que ce seul type. On peut donc hardiment affirmer que les exemplaires connus proviennent d'un seul type spécial à chaque valeur. D'autre part, l'examen de la gravure montre que les timbres *P. O.* sont bien plus soignés, quoiqu'elle laisse infiniment à désirer. Si l'on ajoute que cette gravure est signée, ne devient-il pas vraisemblable que les épreuves des *P. O.*, connues sont des épreuves obtenues sur une *gravure d'essai*. L'œuvre acceptée par l'administration, et le remplacement du mot *Office* par le mot *Paid* convenu, le graveur, ignorant ou n'ayant pas à sa disposition les moyens de la multiplier, s'est mis à la recopier et il l'a fait avec le succès que chacun connaît. Si les douze types ne sont pas signés, c'est peut être que la planche de cuivre portait en un point la signature du graveur, comme les feuilles américaines portent les noms de l'*American Bank-Note Co* et autres. Mais cela n'est pas nécessaire, car il existe bien des feuilles sans signature de graveur.

Trois exemplaires neufs autorisent à penser que ce sont des épreuves tirées d'une gravure d'essai: on nous objectera que les timbres de M. Ph. et notre 1 p. sont oblitérés. Ceci montre qu'ils ont passé à la poste, mais si l'on considère l'extrême ressemblance de ces timbres avec ceux aux douze types, on comprendra facilement qu'un employé des postes ou tout autre ait pu les faire servir à son usage, ignorant la valeur que de tels essais pourraient avoir.

Concluons en disant que les timbres *Post Office* n'appartiennent pas à la feuille de timbres de 1 et 2 p., première émission de Maurice; que la variété dans la légende n'a pas donné lieu à des corrections sur les planches gravées. Ajoutons que très-probablement ce sont des épreuves obtenues sur un type d'essai unique, spécial à chaque valeur et que leur grande ressemblance avec les types officiels a fait confondre lorsqu'on s'en est servi pour l'affranchissement des lettres.

D^r MAGNUS.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE 5-80
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL 4-20
 ÉTATS-UNIS, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



communiqué par M. Ph. :

« Le président donne lecture d'un travail sur le plus ancien timbre de Sydney....

» Le timbre dont il est question servait à affranchir les lettres distribuées deux fois par jour dans les limites de la ville de Sydney. C'est un timbre gaufré sans couleur. Le dessin représente les armes

royales. Autour les mots *General Post-Office, New-South Wales*; et au-dessous : *Sydney*.

» L'application en était faite sur des enveloppes ou couvertures de demi-feuille de papier pot.

» Le timbre, en passant par les bureaux de poste, était oblitéré en noir par une grille octogone, portant l'heure de la distribution. En plus, l'enveloppe était frappée d'un timbre rouge portant avec le mot *free*, les jour, mois et année, dans un cercle surmonté de la couronne.

» Le président montre à l'appui un timbre oblitéré sur une enveloppe portant encore la suscription à la main. La date de la poste est octobre 5-1849. Sydney étant une ville de moyenne étendue, il était aussi facile à un domestique de remettre en main propre une lettre, que de la prendre au bureau de poste. La disposition malencontreuse de l'enveloppe fut cause que beaucoup en pliant ne mirent pas le timbre gaufré en vue; de cette façon, des lettres

affranchies furent taxées 2 pence avant que les timbres n'eussent été découverts. La remise aux vendeurs était de 4 p. pour cent enveloppes Malgré cela et le doublement de la taxe sur les lettres non affranchies préalablement, les débiteurs se plaignaient de ne pouvoir les placer. Pour ces motifs, le timbre fut très-peu employé et à peu près oublié. »

La collection Ph. possède un timbre curieux et rare en même temps — deux qualités. — C'est un 8 pence actuel imprimé de la même couleur que le 1 sh., avec chiffre 12 en filagramme. La feuille des timbres 1 sh. porte, sans doute, un 8 pence; celle des 8 pence ne contiendrait-elle pas le 1 -h.? Erreurs qui se sont produites, on le sait, au Cap de Bonne-Espérance pour les timbres provisoires triangulaires.

ANTIOQUIA.



Nous pouvons donner aujourd'hui le fac-simile du 2 1/2 cent. de l'émission qui a dû précéder celle dont les types figurent dans notre numéro 84.

Le dessin représente les armoiries nationales dans un ovale, autour duquel : *Es Us de Colombia; E.-S. de Antioquia*. Au-dessus : *correos*; en dessous : *2 1/2 centavos*. L'impression est couleur sur papier blanc uni :

2 1/2 centavos, bleu pâle.

NOUVELLE-GRENADE.

Nous observons que l'émission 1864, dite à coins ornés, présente deux variétés de chiffres pour les 5, 20 et 50 cent. Ces deux variétés se trouvent côte à côte et se répètent alternativement. A l'une le chiffre 2 ou 5 est plus trappu, à l'autre plus élevé.

PARAGUAY.

On nous écrit de Rio que l'ex-consul du Portugal au Paraguay a certifié qu'il n'y avait jamais eu de timbres-poste émis par cette république. Les lettres étaient portées à la *Capitania* du port, qui les marquait d'un timbre à main, pour être envoyées à destination.

AÇORES.

Le *Timbrophile* signale le 10 reis piqué avec le mot *Açores* renversé.

FRANCE.

On nous dit que les 30 et 40 cent. ont été vus non dentelés.

QUEENSLAND.

On a mis en circulation le 6 pence vert avec filagramme Q et couronne.

AUTRICHE.

Les enveloppes au nouveau format 8 sur 15 centimètres ont subi une modification. L'inscription : *Brief-converts* dont on ne retrouvait qu'une partie (2 ou 3 lettres) sur une des pattes de côté a aujourd'hui cette inscription d'un caractère un peu plus petit et plus distancé, coupant obliquement l'enveloppe en montrant quatre ou cinq lettres de l'inscription. Un troisième fleuron, plus petit que les autres, orne la patte des enveloppes actuelles sur lesquelles on peut rencontrer les fleurons de trois grandeurs différentes.

NATAL.

Le *Stamp collector's Magazine* signale un 3 pence bleu surchargé : 10 d., dont l'existence réelle est encore entourée de mystère. Le *Philatelist*, lui, annonce le 1 p. imprimé en orange qu'il a vu oblitéré. Notre confrère anglais ignore probablement que ce timbre orange n'est pas un timbre-poste, mais de commerce.

DÉCAN.

Le *Philatelist* parle d'une émission de timbres qui aurait lieu pour cette contrée de l'Inde. Il donne la description du type comme suit : Rectangulaire-oblong; caractères indiens sur champ fleuroné avec encadrement guilloché. Imprimé en noir verdâtre et dentelé; valeur 3/4 d'anna.

KOORSHEDJAH.

Un autre spécimen d'impression barbare, en fait de timbres-poste, lequel est renfermé dans la très-riche collection Ph., n'a pas encore été décrit, poursuit le *Philatelist*, bien qu'il y soit depuis plus de deux ans. Ce timbre est rectangulaire-oblong de grandeur ordinaire, imprimé à la main, sur papier vergé. L'inscription n'est pas aussi bien finie que celle du timbre du Décan, mais cependant elle est plus lisible que celle du timbre de Kashanire. Elle consiste simplement dans la signature du Nabab en blanc sur un fond noir, entourée d'abord par un petit dessin et ensuite par une double ligne.

GUADALAJARA.

Ajoutons à toutes les variétés connues, celle du timbre 1 real, millésime 1867, imprimé en noir sur papier uni gris-bleu, avec *n* minuscule de un, en real, gris-bleu.

TURQUIE.



Le gouvernement turc a émis le mois dernier des enveloppes de la valeur de 1 piastre, au fac-simile. Le timbre est frappé en relief moitié sur la patte de fermeture et moitié sur la patte inférieure de l'enveloppe. Du côté de l'adresse, à droite, des hiéroglyphes à reliefs; ils figurent ici à côté du type. L'enveloppe est de papier gris. Nous n'en connaissons que d'un format, celui ordinaire.

1 piastre jaune, inscription noire.

L'inscription noire que porte le timbre nous paraît la même que celle qu'on voit sur les timbres-poste. A droite: *poste*; en haut: *empire*; à gauche: *Ottoman*; en bas: *piastre*.

On nous dit qu'il existe une deuxième enveloppe de 1 1/2 piastre ou 60 paras..

CANADA.

Nous avons signalé ces derniers temps deux timbres provisoires 1/2 penny, avec surcharge 8 d stg. et chiffre 1. M. Mahé dit qu'il ne comprend pas des timbres provisoires de valeurs qui n'ont jamais existé.

Pour le 8 d stg. nous engageons M. Mahé à revoir le 10 pence bleu qui porte très-visiblement 8 d stg.; quant au 1/2 penny avec surcharge 1, nous rappellerons à notre confrère que cette valeur a été changée en 1 cent: de là sans doute le provisoire, soit en attendant les 1 cent, soit les 1 cent épuisés.

DRAMMEN.

A propos du 2 sk. vert, nous avons dit que ce timbre ne serait employé qu'au commencement de janvier; nous ajoutons que nous en avons cependant obtenu des exemplaires.

M. Mahé prétend que nous avons fait erreur, parce qu'il possède un de ces timbres oblitéré 4 juillet 1869.

Si nous avons obtenu des 2 sk. vert, d'autres personnes en ont dû avoir comme nous. Or, si M. Hagens les délivre avant l'époque qu'il a fixée lui-même pour la mise en circulation, il n'a aucun droit de les refuser comme affranchissement. Le timbre du 4 juillet 1869 ne vient donc pas prouver que nous sommes dans l'erreur et ce qui démontrerait au besoin, l'inexactitude de l'observation, c'est que le renseignement nous a été fourni par M. Hagens, à même d'être bien informé.

MADERE.

M. Mahé annonce le 80 reis piqué et le 20 reis piqué à l'aiguille(?). Les timbres que nous sommes convenus d'appeler *piqués*, ne le sont-ils pas tous au moyen d'aiguilles?

ESPAGNE.

Le *Continental Philatelic Magazine* dit qu'il connaît des timbres *Secretaria del Senado* (voir le type n° 84), imprimés en rouge.

Nous possédons avec la marque: *Habilitado por la nacion*, d'un caractère plus grand que celui connu, les timbres suivants, imprimés en bleu:

50 mils de escº bistre (1867)
30 — — violet (1869)

Des exemplaires du 50 mil bistre portent par erreur: *HABILITADO* au lieu de *HABILITADO*. Nous avons enfin trouvé dans un lot de timbres:

12 cuartos jaune (1867)

avec la même marque renversée et imprimée en noir, mais d'un assez petit caractère. Malgré ces variétés nous avons la certitude que celles que nous signalons ici sont de la plus parfaite authenticité.

BAVIÈRE.

Il nous parvient trop tard pour être reproduit, le timbre *retourbruse* de la ville de Spire.

VICTORIA.



La voilà l'enveloppe dont nous parlions le mois dernier. Le timbre est frappé à droite sur papier vergé blanc; la patte porte une lettre V à relief. C'est toujours le portrait de la reine Victoria en beau, une telle qu'elle est aujourd'hui.

2 pence rose.

SUISSE.

L'enveloppe 25 rap. vert vient compléter par son apparition la série des enveloppes dont le timbre est frappé à gauche.

Nous avons vu de cette valeur un timbre à relief blanc ostampillé du même côté sur enveloppe semblable à filagramme. Ce doit être le résultat d'une erreur ; elle se trouvait dans un paquet d'enveloppes 25 rap. vert.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 sh. est piqué et la nuance est d'un carmin très-vif.

Les timbres surchargés des lettres en noir, bleu et rouge dont nous avons parlé il y a quelque temps, sont des timbres officiels employés de la même façon que les nouveaux timbres de l'Allemagne. Voici la signification des lettres et la liste plus ou moins complète des différentes espèces qui existent. Nous devons leur révélation, en partie, au *Philatelist* et à quelques-uns de nos correspondants :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| A. | Architecte. |
| A. G. | Procureur général. |
| A. O. | Bureau d'audition des comptes. |
| B. D. | Département des casernes |
| B. G. | Jardin botanique. |
| B. M. | Ordre des magistrats. |
| C. | Douane. |
| C. D. | Département des condamnés. |
| C. L. | Domaines de la couronne. |
| C. O. | Chef du commissariat. |
| C. S. | Secrétaire en chef. |
| C. Sgn. (petites lettres) | } Chirurgien colonial. |
| C. Sgn. (grandes lettres) | |
| D. B. | Conseil des destitués. |
| D. R. | Registration des actes. |
| E. | Ingénieur. |
| E. B. | Conseil d'éducation. |
| G. P. | Imprimeur du gouvernement. |
| G. S. | Surintendant des vivres. |
| G. T. | Chemin de fer américain. |
| H. A. | Chambre des députés. |
| H. G. | ? |
| I. A. | Agent d'émigration. |
| I. S. | Inspecteur des moutons. |
| L. A. | Asile des aliénés |
| L. C. | Conseil législatif. |
| L. L. | Librairie de la législation. |
| L. T. | Commissaire des titres de domaines. |
| M. | Commandant des troupes. |
| M. B. | Conseil de la marine. |
| M. R. | Directeur des chemins de fer. |
| M. R. G. | Route de Gambierton. |
| O. A. | Procureur des faillites. |
| P. | Chef de la police |

- | | |
|-------|--|
| P. A. | Protecteur des Aborigènes. |
| P. O. | Directeur général des Postes. |
| P. S. | Secrétariat. |
| P. W. | Commissaire des travaux publics. |
| R. B. | Secrétaire du bureau des grands chemins. |
| R. G. | Registration des naissances. |
| S. | Shérif. |
| S. C. | Chef de la cour suprême. |
| S. G. | Intendant général. |
| S. M. | Magistrat stipendiaire. |
| S. T. | Surintendant des télégraphes. |
| T. | Trésorier. |
| V. | Milice volontaire. |
| W. | Chef des travaux hydrauliques. |

PORTUGAL.

Nous avons trouvé qu'il y avait plusieurs types parmi les timbres 5 reis Don Pedro, à cheveux lisses et 25 reis bleu, cheveux bouclés. Les détails en seront donnés très-prochainement.

Le 240 reis va enfin paraître. Couleur violet foncé.

SAINT-LOUIS.

On a fait tant de bruit autour de ces timbres qu'il vient enfin d'en arriver quelques-uns en Angleterre. (Une vingtaine de séries, dit-on. Mettons cinquante pour ne pas être en dessous du chiffre.) Ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'on nous signale un 20 cent. ! On a nié l'existence des 5 et 10 cent. ; croira-t-on au 20 cent. ? Nous en doutons fortement.

MEXIQUE.

M. Mahé a vu le 8 reales vert sur fauve, avec *Mexico* en lettres gothiques.

Le 1 real (Hidalgo) imprimé par erreur en lilas et non vert comme nous disions par distraction le mois dernier, nous est venu en double exemplaire. Ce timbre n'a rien de suspect. S'il n'y a eu que cinq exemplaires de cette variété, fait peu probable, il faut que la chance nous ait singulièrement favorisé en nous en remettant deux.

GRANDE BRETAGNE.

Nous avons à signaler les timbres suivants du chemin de fer *Monmouthshire Railway and Canal Co* :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1 | penny noir sur blanc, non dentelé. |
| 1 | — — rose, piqué. |
| 2 | — — jaune. — |
| 3 | — — vert-bleu, — |

Au milieu du timbre est un gros chiffre qui indique la valeur ; puis l'inscription : *Mon. Rail and Canal Co. Date . . . n° . . . Newspaper Parcel, From . . . To . . . Traffic manager*. Il est signé : *Wm Lane*. Forme oblongue.

BADE.

On a parlé de la suppression des enveloppes de 6 et 9 kreuzer. Information prise à Carlsruhe, il en résulte que rien encore n'est décidé.

Depuis le 1^{er} janvier, le public paye les frais d'impression des enveloppes. En plus de la valeur marquée, on ajoute :

1/2 kreuzer pour 1 ou 2 exemplaires.
1 — — 2 ou 4 —

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

C'est grâce au *Franking privilege* que les membres du Congrès peuvent envoyer et recevoir sans frais par la poste leurs lettres, journaux, imprimés, etc. Ce privilège est devenu un abus monstrueux auquel on attribue en grande partie le déficit annuel du budget des postes. La nouvelle mesure prise par l'Allemagne du Nord vient de donner lieu à la lettre suivante adressée par M. Creswell aux comités des postes, dans les deux Chambres.

« Washington, le 15 décembre 1861.

» Monsieur, me référant à la partie de mon rapport auquel qui traite de l'abolition du *Franking privilege*, j'ai l'honneur de vous transmettre les intéressants renseignements que voici :

» Le directeur général des postes de Berlin m'a fait savoir que le système d'affranchissement gratuit vient d'être réglementé par une loi dans toute la juridiction postale de l'Allemagne du Nord. Cette loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Par ses dispositions, les correspondances officielles de l'État sont assujetties à la taxe d'affranchissement, et pour permettre aux fonctionnaires d'affranchir les lettres officielles, l'administration des postes allemandes a fait préparer une nouvelle espèce de timbres, dont elle m'a envoyé des spécimens.

» Le fait que la Confédération de l'Allemagne du Nord, où le privilège d'affranchissement gratuit était très-resserré, a jugé nécessaire de l'abolir, est un nouvel argument en faveur de l'adoption par le Congrès d'une loi analogue. Il importe qu'on fasse disparaître de notre système postal un privilège qui est devenu un abus bien plus grand qu'il n'a jamais pu l'être en Allemagne.

» Agréé, etc.

» JOHN A. J. CRESWELL. »

Timbres Télégraphique.

La France, dit M. H. Boyer (*Timbrophile* n° 62) a cinq catégories de timbres mobiles *fiscaux*, c'est-à-dire destinés à constater la perception de droits autres que les droits de poste, savoir : les timbres d'effets de commerce, de dimension, de droits fixes, télégraphique et de journaux.

En comprenant les timbres-télégraphique parmi les

timbres fiscaux, M. Boyer perd de vue ce que c'est qu'un timbre fiscal. Fiscal est synonyme d'impôt, charge, contribution, mais n'a jamais signifié taxe, port. Nous comprenons que les timbres d'effets, de dimension, de droits fixes et de journaux qui payent l'impôt obligé de certains objets, soient considérés comme timbres fiscaux, mais les timbres-télégraphique qui acquittent le port des dépêches comme les timbres-poste acquittent celui des correspondances et imprimés, ne peuvent pas, ne doivent pas être classés dans la catégorie des timbres fiscaux.

Les timbres télégraphique ont avec les timbres-poste un tel rapprochement qu'il nous semble qu'on ne peut collectionner l'un sans l'autre. N'acquittent-ils pas tous deux les frais d'envoi de la pensée écrite? Au reste, les postes et télégraphes ne font généralement qu'un. En Espagne, par exemple, on paye les télégrammes au moyen de timbres-poste. On fait de même aujourd'hui en Angleterre.

Nous ne troublerons pas leur incognito puisqu'ils y tiennent, mais nous connaissons des collectionneurs qui admettent dans leur album les timbres taxe de journaux de Parme, Toscane, Autriche, Lombardie, etc., qui n'ont aucun rapport avec le timbre-poste, destinés qu'ils sont ou qu'ils étaient à constater l'impôt dont sont ou étaient frappés les journaux et qui refusent les timbres télégraphes sous prétexte que ce sont des timbres fiscaux !

Espérons que ces lignes les feront rev nir de leur erreur; cependant nous n'y comptons pas trop : ce sont des pécheurs endorcis.

Voici les nouvelles émissions de timbres-télégraphique que nous avons à signaler :

BAVIÈRE.



Il a paru le mois dernier une série de timbres-télégraphique où nous constatons avec plaisir l'énonciation de la valeur exprimée en francs et centimes, à côté des kreuzers et florins. C'est un rapprochement vers l'adoption du système décimal.

Le timbre est en relief et imprimé en couleur sur papier vergé blanc, avec boucles en filagramme, dans le genre des timbres 1855 d'Espagne. Ces timbres sont piqués 11.

15 kr. ou 50 cent. bleu outre mer.
24 — — 1 franc vert.
10 25 kr ou 3 — orange.

En nous remettant ces timbres on nous dit qu'il en existe deux autres valeurs.

10 francs carmin.
50 — gris.

Ces deux derniers ne se vendent pas au public, ils sont d'un usage administratif pour l'affranchissement des télégrammes pour les pays d'outre-mer.

BRÉSIL.

Il nous est arrivé un troisième timbre télégraphe semblable au type que nous avons reproduit; valeur : 1,000 reis, bleu foncé.

Ces timbres appartiennent à une entreprise particulière exploitant les lignes télégraphiques de l'intérieur, le gouvernement conservant pour lui l'exploitation des lignes de la côte du Brésil.

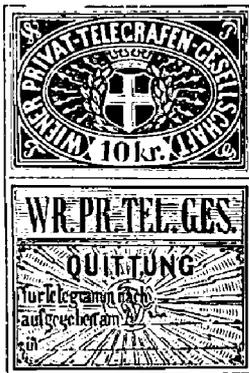
Craignant la contrefaçon, l'entrepreneur M. Kiffer ne gomme pas entièrement le revers de ses timbres. Un seul coin est gommé, il permet en soulevant le timbre de s'assurer si le revers porte un numéro de contrôle dont ils sont tous munis. Cependant il y a des exceptions, nos derniers timbres 1,000 reis étant complètement gommés au revers.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons sous les yeux une feuille télégramme imprimée en noir sur blanc et portant à droite le timbre 1 sh. octogone connu, au millésime 3-12.69. Lorsque la taxe est supérieure à 1 sh. on la complète au moyen de timbres-poste.

AUTRICHE.

La Compagnie télégraphique de Vienne a émis



depuis quelques mois une série de timbres pour l'affranchissement des télégrammes. Ils sont tous au même type, aux armoiries de la ville de Vienne, dans un ovale portant : *Wiener privat-telegraphen gesellschaft* (Compagnie télégraphique de Vienne); dans les angles, les premières lettres de ces quatre

mots; sous le timbre est le reçu : *quittung* (quit-tance) *für Telegramm nach* (pour télégrammes) *aufgegeben am* (remis le).

L'impression est en deux couleurs sur papier blanc uni :

10 Kreuzer,	gris et rouge.
20 —	bleu —
40 —	vert —
80 —	lilas —
1 fl. 20 —	or —

Le 10 kopeck noir de Finlande.



Depuis le premier article sur les timbres de Finlande publié par M. Herpin dans le défunt *Collectionneur de Timbres-Postes*, bien des points obscurs ont été élucidés par nos études. Il nous faut pourtant reconnaître qu'il ne

nous est pas possible de trancher encore certaines questions. Les renseignements fournis par des correspondants finlandais ont été incomplets et, avouons-le, ont paru *inexact*. Dans l'article publié l'année dernière sur les *enveloppes de Finlande* (*Timbre-Poste* n° 75, mars 1869), nous rapportions un document signé du Directeur général des Postes Impériales du Grand Duché de Finlande, dont nous rappelons le passage suivant :

« Le 1^{er} janvier 1815, les enveloppes timbrées de deux valeurs, noires à 10 kop. et rouges à 20 kop. ont été introduites en usage dans le Grand Duché de Finlande. »

Plus loin, une autre pièce plus récente et émanée d'un maître de poste du même pays, *commettait suivant nous la même faute*. Est-il besoin de dire que l'opinion exprimée par nous est encore celle de la majorité des collectionneurs et qu'elle se base sur l'existence d'un nombre considérable d'enveloppes entières ou coupées de 10 kop. rouge et du 20 kop. vert russe. Ce que nous connaissons est toujours parfaitement exact, mais une circonstance récente est venue démontrer que les correspondants finlandais n'avaient pas tort non plus.

Il y a peu de temps, un client de M. Moens lui faisait connaître qu'il possédait deux exemplaires d'un 10 kop. noir de la première émission. Ces timbres communiqués au Directeur du journal et à nous, nous ont fourni l'occasion d'une étude approfondie dont nous venons placer les éléments sous les yeux de nos lecteurs.

Ces timbres de 10 kopeck noir appartiennent à la première émission (armes dans un ovale vertical; légende *Porto Stempel*). Ils ont un air d'ancienneté et de simplicité qui prévient en leur faveur. Ils étaient dans l'album de l'amateur. Ils sont imprimés sur un carré de papier blanc, un peu jauni par le temps, fabriqué à la main, à vergeures verticales, sur l'un, légèrement obliques, sur l'autre, d'environ 2 centimètres 1/2 de largeur, sur 3 1/2 de hauteur, c'est-à-dire qu'il y a très peu de papier blanc en dehors du timbre. Cependant à la partie supérieure droite de l'un deux, on aperçoit des traces de trois jambages qu'on pourrait rapporter à une M majuscule, en écriture anglaise. Le timbre examiné en lui-même est très-mal venu, soit parce que l'impression semble faite à la main et non au balancier, soit parce que la consistance du papier est une difficulté pour l'application régulière de l'impression. Aussi les détails délicats sont-ils confus et très-difficiles à reconnaître, ce qui rend l'étude du timbre des plus laborieuses.

Une première question se présente. Ce timbre est-il du même type que le 10 kop. rouge déjà connu? Vu l'état du timbre, la solution de cette question paraît bien difficile: tous les détails donnés par nous comme caractéristiques du 10 kop. rouge sont à peu près impossibles à retrouver par suite de la mauvaise impression. Cependant en examinant la couronne, on trouve que les cercles sont plus élevés que sur le 10 kop. rouge. En continuant la comparaison de chacune des parties constituantes du timbre, on peut cependant arriver à une solution. Ainsi, les cors de poste situés sur les côtés, touchent presque l'écu par le bord du pavillon. Or, sur les 10 kop. rouge l'écart de l'écu et du pavillon est de près d'un millimètre. La distance du cercle central est très-faible sur le 10 kop. rouge; mais pourtant apparente, tandis qu'elle est nulle sur le 10 kopeck noir. L'enbochure, au moins celle de droite, n'a pas non plus une forme identique et la direction de celle du 10 kopeck rouge paraît moins inclinée que sur le 10 kopeck noir.

La légende *Porto Stempel* offre de notables différences. La dimension des lettres semble à l'œil plus petite sur le 10 kopeck noir, et le compas démontre l'exactitude de cette appréciation par une différence infiniment petite. La forme des O de *Porto* est toute autre. Il en est de même de la partie *10 kopeck*.

Le 1 n'est pas le même; le O est plus gros sur le noir et moins haut. Le mot *kopeck* moins grand et un peu moins long d'une quantité très-faible que le compas démontre.

Nous pouvons donc dire que le 10 kopeck noir n'est pas du même type que le 10 kopeck rouge. Appartient-il au deuxième type, celui du 20 kopeck vert russe. Nous répondrons avec assurance que non, car les deux timbres diffèrent sur la hauteur d'un demi-millimètre, fait noté pour le 20 kopeck et la plupart des différences du 10 kopeck noir avec le 10 kopeck rouge, disposition du cor de poste, différence des lettres de la légende, lui sont communes avec le 20 kopeck vert russe.

Reste le troisième type, celui des réimpressions. Nous avons démontré que les épreuves à ce type ont une origine officielle. Dans la lettre d'envoi à M. Moens nous trouvons la phrase suivante qui en établit complètement l'authenticité:

« Par un hasard tout à fait inattendu, j'ai eu l'occasion de me procurer le poinçon des vieux timbres; j'en ai profité et j'ai fait prendre quelques copies que je vous envoie ci-joint (Octobre 1862.) »

Nous avons démontré que le type de ces réimpressions est un troisième qui participe des deux autres, mais en diffère assez notablement. Le type est commun aux deux valeurs. On remarquera que le correspondant de M. Moens parle du *poinçon* des vieux timbres et non des *poinçons*, ce que devrait être s'il y en avait eu un pour chaque valeur. Nous avons indiqué les différences avec les deux premiers types; or notre timbre de 10 kop. noir offre la plus grande analogie avec le 10 kop. rouge réimprimé. Tous les caractères qui différencient le 10 kop. noir du premier type, pourraient établir la différence entre les premier et troisième types. Il y a notamment une ressemblance extraordinaire dans la légende *Porto Stempel, 10 kopeck*. Que l'on puisse compter le nombre des raies verticales de l'écu qui sont au nombre de 39 pour les deux premiers types, et de 37 pour le troisième, le doute disparaît. Or, le calcul plusieurs fois répété sur l'un des exemplaires donne le nombre de 57 sur le 10 kopeck noir. C'est donc une preuve irrécusable d'identité de type. Il nous paraît à peu près certain que c'est le coin de cet ancien 10 kopeck noir regravé, qui a servi à faire les réimpressions.

A défaut de renseignements précis sur cet ancien

timbre, voici les hypothèses auxquelles nous nous rattachons. Lorsque l'emploi de timbres-postes fut décidé pour le Grand-Duché de Finlande, on mit en usage une sorte de papier timbré comme l'avait proposé en Suède M. Treffenberg. Le timbre devait être appliqué à la main sur une feuille de papier vergé et en un point qui répondait à la surface destinée à l'adresse. On ne peut admettre que ce timbre fut appliqué sur la patte d'une enveloppe, car la disposition des vergures s'y oppose. De plus, sur l'un des exemplaires que nous étudions, la trace de *M* majuscule anglaise indique que le timbre était sur la face destinée à l'adresse. La feuille ainsi timbrée était donc une sorte de *cover*. Le timbrage devait se faire à Helsingfors, capitale du Grand-Duché, puisque le poinçon en fut retrouvé plus tard. Cette opération ayant sans doute été trouvée défectueuse, fut pratiquée plus tard à Saint-Péter-bourg, à l'imprimerie impériale qui dès 1845 commençait l'impression des enveloppes timbrées de la poste locale de cette ville. On remarquera que cette enveloppe russe de 5 kopeck était timbrée sur la face de l'enveloppe.

C'est en 1848 que parurent les enveloppes pour le service général de l'empire russe, lesquelles furent timbrées sur la patte comme les enveloppes finlandaises *Porto Stempel*. Ces dernières furent frappées au balancier et avec des coins gravés exprès et qui sont restés probablement dans le Musée de l'établissement russe; car autrement ils auraient servi à faire les réimpressions reçues d'Helsingfors et tirées très-certainement dans cette ville.

Y avait-il une valeur de 20 kopeck rouge? Après avoir constaté pour le 10 kopeck l'exactitude des correspondants finlandais, nous sommes tout disposés à l'admettre en ce qui concerne le 20 kopeck. Nous pensons qu'on devra trouver un 20 kopeck rouge et que ce timbre sera au type du 20 kopeck des réimpressions, c'est-à-dire, au troisième type avec simple différence dans la banderole. On aurait donc là une série plus ancienne que celles connues, à laquelle se rapporte probablement la date du 1^{er} janvier 1815, série provisoire sans doute, que la série connue (10 kopeck rouge, 20 kopeck vert russe) aura remplacée après un temps indéterminé, quelques mois peut-être, mais certainement entre 1845 et 1848. Le peu de durée de cette émission, l'usage peu fréquent que comporte toute innovation comme

celle des timbres-postes, expliquent l'extrême rareté de cette ancienne série ou plutôt de ce timbre, le seul encore connu.

Nous proposerons donc la légère modification suivante au classement des enveloppes de Finlande.

1^{er} janvier 1845. Timbre dit *Porto Stempel*, 3^e type imprimé sur une feuille de papier vergé comme un *cover*.

10 kopeck noir.

20 — rouge?

1862. Réimpression des timbres de ce 3^e type, sur feuilles de papier vergé et de papier uni suivant des lignes verticales et juxtaposés.

10 kopeck rouge.

20 — noir et vert russe.

? Entre 1815 et 1818. Timbre dit *Porto Stempel*, imprimé à la patte d'enveloppes de papier vergé et de papier uni épais.

10 kopeck rouge (1^{er} type).

20 — vert russe, noir (2^e type).

Il n'y a donc pas à proprement parler de réimpression des timbres d'enveloppes avec *Porto Stempel*, puisque les exemplaires connus n'appartiennent pas aux 1^{er} et 2^e types, mais au 3^e qui paraît être le type de cette ancienne série. L'erreur des couleurs s'explique par l'ignorance ou par l'inattention de leur auteur.

Tels sont les faits qui nous paraissent résulter de l'étude du 10 kopeck noir. Nous reconnaissons qu'ils sont loin d'offrir toute certitude, et nous formons des vœux pour que de nouveaux renseignements viennent porter la lumière sur ce sujet.

D. MAGNUS.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'AGIOLINUS & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Carroulé ou bruché fr 3 00
Reliure en pleine toile » 4 00
Maroquin plein » 9 00

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

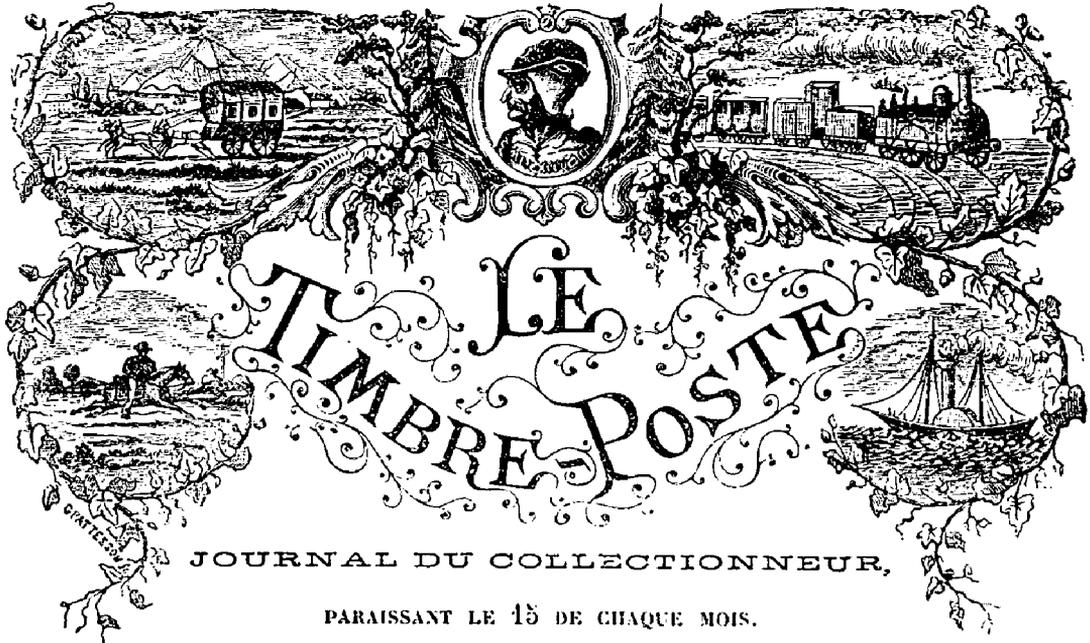
ou nomenclature

de toutes les imitations et falsifications ainsi que des
divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-E. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

Bruxelles. Typ. de H. Poiry-Van den Driessche, 42, rue d'Isabelle



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BERGEN (NORWÈGE).



La poste locale de Bergen a changé le type de son timbre; le chiffre de la valeur n'est plus dans un rectangle, mais dans un cercle autour duquel on lit : *By post, Bergen*; en dessous, sur une ligne droite, la valeur : 2 skilling.

L'impression est couleur sur papier blanc uni :
 2 skilling, vermillon.

PAYS-BAS.

On nous annonce pour être très-prochainement mis en usage des *Chiffre-taxe* de 5 et 10 cent. Un grand chiffre indiquera la valeur; l'impression se fera en noir sur papier couleur :

5 cent. bleu.
 10 — orange.

TASMANIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* nous apprend que le 4 pence actuel sera remplacé incessamment par un autre timbre, type semblable aux 1, 2, et 5 cents de la Nouvelle-Écosse.

ILES VIERGES.

Le timbre 1 sh. avec filet d'encadrement extérieur existe en deux variétés : avec simple filet et avec double filets. Ensemble, ceux-ci ont la même largeur que celui-là.

TURQUIE.

Il est arrivé deux autres enveloppes turques :

3 piastres orange, 15 1/2 sur 9 centimètres.
 6 — violet, 18 — 12. —

Celles de 1 p. jaune et 1 1/2 p. brun que nous avons annoncées ont 14 sur 7 1/2 centimètres.

VICTORIA.

Le 6 pence bleu actuel existe imprimé sur papier à filagramme : *three pence*.

BAVIÈRE.



Dans notre numéro 48, nous annonçons que la ville de Spire devait émettre un timbre *retourbrieft*. Ce timbre existe, paraît-il, mais nous ne pouvons préciser aucune époque d'émission. Voici le fac-simile de ce timbre qui s'écarte le plus du

type connu aux armoiries.

Dans le même numéro, nous parlions d'un autre timbre *retourbrieft* pour la ville de *Regensburg*

(Ratisbonne). Le voici par la même occasion. Il est d'une simplicité telle que certains collectionneurs, dits sérieux, l'ont refusé pour leur album, en acceptant le précédent. Ce n'est donc plus des timbres qu'on collectionne, mais des images ! L'impression est noire sur papier blanc uni.

Commission
für
Retourbrieft
Regensburg.

CEYLAN.

Le *Philatelist* dit que les lettres signalées par nous sur les timbres de cette colonie sont celles du mot *Stamped*, s'étendant sur un certain nombre de timbres et appliquées par les soins d'une maison particulière qui marquerait ainsi ses timbres pour qu'on ne les lui prenne pas.

Le mot *Stamped* a donc le pouvoir magique de rendre les timbres imprenables ?.... Il faudrait en trouver un, dans ce cas, pour l'or, l'argent et les billets de banque : Ce sont les caissiers-voyageurs qui ne seraient pas contents !

KOORSHEDJAH.



Nous pouvons, grâce à M. Ph., reproduire le timbre dont nous parlions le mois dernier. Il est de 1 anna, dit-on.

M. Ph. possède, imprimés en noir, sur papier couleur vergé et bâtonné, les timbres sui-

vants :

1 anna (?) Noir sur vert pâle.
1 — — blanc jaunâtre.
1 — — lilas.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence jaune pâle, étoile en filagramme et percé, arrive avec la surcharge *ten pence*, en noir au lieu de *bleu*.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

On nous a fait voir un 3 pence vert (Vue de Sydney) imprimé sur papier blanc *vergé*.

Le 8 pence dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois dernier n'a pas en filagramme le chiffre 12, mais 8. La nuance orange foncé se rapproche, il est vrai, du 1 sh. rouge non dentelé, mais ce n'en est pas moins un 8 pence dont on a enlevé la piquêre. Donc, point d'erreur d'impression.

HAMBOURG.

Les enveloppes à filagramme de la deuxième émission demandent un nouveau classement par suite des récentes découvertes que nous avons faites. Voici le classement avec toutes les variétés :

FILAGRAMME-ARMOIRIES.

Tour à QUATRE créneaux à gauche, CINQ à droite.

Papier blanc très-mince.

1/2 schilling noir.
2 — orange.

Papier blanc ordinaire.

1/2 schilling noir.
2 — orange.
3 — bleu pâle.
4 — vert.

Timbre sans relief.

4 schilling vert.

Timbre traversé par l'inscription oblique.

2 schilling orange.
4 — vert.

Filagramme très-incliné à gauche.

2 schilling orange.

Filagramme renversé.

1/2 schilling noir.
4 — vert.

Avec double filagramme donnant à gauche 8 créneaux ; à droite dix.

2 schilling orange.

Tour à CINQ créneaux à gauche, QUATRE à droite.

1/2 schilling noir.
2 — orange.

Filagramme incliné à gauche.

1/2 schilling noir.
2 — orange.
4 — vert.

Sans filagramme. Se distingue de la première émission par la disposition des deux lignes d'inscription obliques.

1/2 schilling noir.
3 — bleu pâle.

FRANCE.

Outre les 30 et 40 cent., tête laurée, nous avons vu le 10 cent. non dentelés.

MADERE.

Le 20 reis nous est venu piqué ; les 50 et 80 reis percés. C'est probablement ce que M. Mahé appelle *piqué à l'aiguille*, pour le 20 reis.

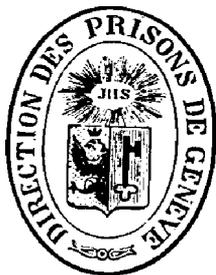
Si nous ne voulons pas revenir au temps où l'un parlait du pied droit, tandis que l'autre parlait du pied gauche, il nous faut continuer le système proposé et adopté sans aucune contestation, par le docteur Magnus (*Timbre Poste 46 et 47*).

« Nous entendons, dit-il, par timbres *piqués*, les timbres séparés par des lignes de trous disposés suivant les interstices verticaux et horizontaux.

» Par timbres *percés*, ceux dont la séparation est effectuée par un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance. »

Ici, les 50 et 80 reis ont le perçage formé par de petites croix de Saint-André, *sans aucune perte de substance*. C'est donc bien un perçage et non un piquage. La réunion de ces petites croix formant des petits losanges, nous proposons le terme de *perçage en losanges* pour mieux les distinguer des autres perçages.

SUISSE.



On nous communique une enveloppe officielle du canton de Genève. Les armoiries du canton sont renfermées dans un ovale, autour duquel on lit : *Direction des prisons de Genève* ; ce qui indique suffisamment la destination du timbre. L'estampille est à gau-

che et imprimée en bleu ; sous le timbre le mot *officiel* dans un ovale large. Il y en a de plusieurs formats : grand et petit (en 4).

BELGIQUE.

L'émission annoncée pour le 1^{er} mars courant est remise à plus tard. C'est une promesse pleine d'espérance.

M. Doms s'occupe en ce moment d'un timbre *chiffre-taxe* qui sera bien supérieur à celui que nous avons reproduit. Voilà encore de l'espoir pour dans deux ou trois ans.

RUSSIE.



Il y a six mois à peine que l'enveloppe 5 kop. rose-lilas a fait son apparition que la voilà supprimée. Les temps sont passés en Russie où l'on conservait pendant 20 et des années un type une fois adopté. Une ère nouvelle s'ouvre, attendons-nous aux émissions semestrielles d'Espagne et Nouvelle-Grenade.

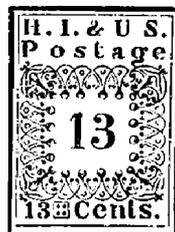
Le nouveau timbre a paru le 1^{er} janvier. Il est aux armoiries impériales, avec légende circulaire : *pour lettres 5 kopeck*.

5 kop. Carmin pâle et vif.

Nous en avons de quatre formats : grande et moyenne dimension, format de dames et format en 4.

Le papier est blanc sans aucun filagramme ; le timbre est frappé à gauche.

HAWAÏEN.



Nous trouvons dans la collection de M. Ph., le timbre ci-contre dont l'existence n'est guère connue, quoique signalée dans une correspondance du *Timbrophile* n° 14. Le type est le même de celui connu, sauf les inscriptions. Ainsi le mot : *Hawaiian* est remplacé par *H, I, et U S* (Hawaiian island and United states) et le chiffre 13 qui précède le mot *cents* en est séparé par un petit carré contenant quatre points.

Le timbre que nous avons sous les yeux est annulé d'une grille ronde composée de sept grosses barres noires. L'impression est couleur sur papier blanc pelure.

13 cents bleu pâle.

CANADA.

Les journaux anglais annoncent un nouveau timbre 3 cents brun, type remis au mois prochain ; le 1 cent est maintenant d'un jaune très-pâle.

PORTUGAL.

Le 240 reis qui devait être imprimé en deux couleurs d'après une première décision, est paru en violet vif. Pour ne pas faire confusion avec ce timbre, le 100 reis a eu sa nuance modifiée en lilas pâle :

100 reis lilas pâle.

240 — violet vif.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Faisons connaître le timbre de *Nashville* qui nous est communiqué par M. Ph. et dont le type est à peu près inconnu.

On sait que la création de ce timbre date de 1861 et que l'usage n'en a été que provisoire en attendant les timbres usités par tous les États confédérés. L'impression est couleur sur papier blanc uni.

3 cents rouge.

Le même correspondant nous a soumis un timbre piqué 13 de 10 cents bleu-verdâtre, type avec valeur en chiffres.

ESPAGNE.

Avec la marque *Habilitado por la Nacion*, imprimée en bleu, nous avons encore reçu :

10 mils de esc. brun.
2^{rs} — — bleu et rose (1867)
2^{rs} — — bleu (1869).

Il n'y a pas de timbre rouge *Secretaria del Senado*, comme nous l'avons annoncé d'après M. Van Rinsum. Celui-ci a confondu avec le *Correo congreso* !

On s'occupe sérieusement, nous assure-t-on, du choix d'un successeur au type en usage. Regretterait-on Isabelle ?

BAVIÈRE.

Nous recevons un timbre télégraphe que nous n'avons pas signalé le mois dernier, conforme au type reproduit :

7 kr. ou 2^{rs} cent., violet.

**Variétés du 5 Reis de Don Pedro
(Portugal).**

Nos lecteurs ont pu remarquer depuis quelque temps, combien l'étude minutieuse des timbres avait amené à reconnaître de variétés d'un même dessin pour un certain nombre de séries de timbres. Après les timbres anciens de Finlande, de Russie (enveloppes de 20 et 30 kop.), de Maurice, de Moldavie, voici venir ceux de la République Argentine, de la Nouvelle-Grenade et du canton de Zurich. En attendant que nous ayons terminé les recherches et rassemblé les matériaux nécessaires pour la composition d'un article d'ensemble sur les Espèces et

Variétés en Timbrophilie, nous allons encore toucher un point qui jusqu'à présent ne nous paraissait pas devoir fournir matière à de grands développements.

Les timbres du Portugal sont bien connus des amateurs et tout semblait avoir été dit par l'énumération que contiennent nos meilleurs Catalogues. Il y a quelque temps, M. Moens nous signalait l'existence de variétés du 5 reis de Don Pedro, type à cheveux lisses. L'examen de plus de cent timbres presque tous oblitérés qu'il voulut bien nous confier, nous convainquit de la justesse de cette remarque. Reprenant donc cette étude pour notre compte, nous avons pu constater l'exactitude de l'observation de M. Moens et rectifier en les complétant ses premières remarques. Voici donc le résultat de nos observations communes.

On sait que les premiers timbres émis sous le règne de Don Pedro étaient rangés sous quatre valeurs :

5 reis brun.
2^{rs} — bleu.
3^{rs} — vert.
100 — lilas.

Ces quatre valeurs présentaient des encadrements différant entre eux, mais individuellement semblables de forme à ceux correspondant à l'effigie de la reine Dona Maria. Tous quatre avaient un caractère commun, c'est que l'effigie du jeune roi présentait *la tête garnie de cheveux lisses*.

L'emploi plus fréquent des valeurs 5 et 25 reis ayant sans doute mis plus tôt hors d'usage les planches de ces deux valeurs, elles furent refaites après plusieurs années ; mais on peut remarquer que l'effigie gaufrée du jeune roi était différente ; qu'elle offrait notamment, au lieu des cheveux lisses et d'une raie du côté droit, des *cheveux frisés ou bouclés*. Les deux autres valeurs ne furent pas émises à ce type, la mort du prince ayant nécessité sur les timbres la substitution d'une nouvelle effigie. Pendant leur emploi, la couleur d'impression du 25 reis fut changée du bleu en rose, changement qui persista pour la série suivante à l'effigie de Don Luis.

Une remarque a été faite à propos du 25 reis bleu Don Pedro (à cheveux bouclés). C'est qu'un petit nombre de timbres présentent une différence notable dans la disposition de la tresse de l'encadrement. Tandis que, sur le plus grand nombre, les lignes parallèles qui constituent par leur entrecroisement

la susdite tresse sont ondulées, sur un petit nombre d'exemplaires lesdites lignes sont droites et forment en s'entrecroisant les losanges à peu près égaux de la tresse.

Cette particularité que M. Moens vient de nous rappeler, nous a été montrée il y a plusieurs années par M. Herpin, croyons-nous. Nous ne savons si elle a été signalée par quelques journaux de timbres, mais un de nos amis nous a déclaré la connaître aussi. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point pour revenir aux 5 reis Don Pedro, effigie à cheveux lisses.

Tous les 5 reis de Dona Maria, voir la Réimpression, sont à un seul et même type. Tous les 5 reis à l'effigie de Don Luis sont pareillement à un type, différent du premier, mais le même pour tous. Il en est de même pour les 5 reis Don Pedro, effigie à cheveux bouclés. Ce sont là trois types bien distincts et propres à chaque espèce de timbres. Par une singularité qu'on ne peut expliquer, le 5 reis Don Pedro à cheveux lisses présente cinq types distincts des trois précédents. Les différences portent :

1° Sur les ornements des parties latérales supérieures de l'encadrement.

2° Sur ceux de la partie inférieure.

3° Sur le nombre de points blancs constituant par leur réunion le cercle de perles qui entoure l'effigie.

4° Sur le chiffre 5.

5° Sur l'écartement des lettres du mot REIS et leur dimension relative.

On ne possède pas de feuille entière de ce 5 reis et il n'est pas possible, par suite, de déterminer le nombre relatif de ces variétés et leur disposition. Dans le classement suivant de ces types nous avons donc procédé tout à fait au hasard.

Vu la ténuité des caractères distinctifs et pour ne pas multiplier les répétitions, nous ne décrirons pas séparément chacun des 5 types, mais prenant successivement les parties dissemblables, nous montrerons en quoi elles diffèrent sur chaque type.

Les caractères italiques désigneront ce qui est spécial à quelques-uns des types.

i>

1° Ornements des parties latérales supérieures de l'encadrement.

Le dessin principal de ces angles est à peu près le même dans tous les types ; mais au-dessus, on trouve deux petits détails différents. L'un est formé

par une ligne recourbée sur elle-même et formant une sorte d'anse dont la dimension et la disposition varient suivant les types.

SUR LE PREMIER, l'anse est très-petite. La ligne passant par l'entrecroisement et la coupant en deux parties égales (diamètre), vient rencontrer à gauche la partie supérieure du C de CORREIO ; à droite, cette même ligne tombe à environ un millimètre en dehors de l'O. La forme des anses de chaque côté est à peu près la même.

SUR LE 2° TYPE, la même anse est des deux côtés *la plus petite* de tous les types. Les traits qui la précèdent sont plus arrondis et plus écartés de l'anse. Le diamètre prolongé devient simplement une tangente aux côtés extérieurs des lettres C et O de *Correio*.

SUR LE 3° TYPE, ladite anse légèrement plus volumineuse qu'au 1^{er} type est plus écartée des lettres C et O de *Correio* et le diamètre prolongé coupe vers son extrémité externe la partie du filet blanc qui borde les échancrures supérieures du timbre.

AU 4° TYPE, l'anse a doublé de volume, et le diamètre prolongé, coupe le filet de l'échancrure vers la partie qui rejoint le bord supérieur du timbre. L'anse du côté droit est plus grosse que celle du côté gauche.

AU 5° TYPE, l'anse presque du même volume que sur le 4°, en diffère parce que le diamètre prolongé coupe le filet de l'échancrure à la partie moyenne.

La distinction de ces différences est facile à reconnaître à la vue, mais on voudra bien excuser l'imperfection de notre description en raison des difficultés inhérentes.

Au-dessous de cette anse, le dessin principal présente une ligne recourbée en dehors arrivant à très-peu de distance du filet blanc d'encadrement. Cette ligne se termine sur quatre types par *une sorte d'appendice qui manque* tout à fait sur le 2° type.

2° Les ornements de la partie inférieure présentent des différences infiniment moins caractérisées. Elles portent sur la dimension et la disposition de trois feuilles et d'une ligne ondulée qui termine le dessin ; mais nous nous déclarons tout à fait incapable de décrire ces variations.

3° Le nombre des perles de l'encadrement varie.

Il est pour le 1 ^{er} Type	de 89,
pour les 2 ^e et 3 ^e	de 76,
pour le 4 ^e	de 81,
et pour le 5 ^e	de 75,

Lorsque l'état du timbre permet de compter les perles, on trouve dans ce caractère un *signe de première valeur*.

1^o Le chiffre 5 est loin d'être toujours le même.

Au 1^{er} type, la tête a la forme d'un parallélogramme. Le corps est de moyen volume et se termine par un gros point avec légère inclinaison en dedans.

Au 2^e, la tête, de même forme qu'au 1^{er}, est plus forte et la ligne qui la soutient est moins inclinée.

Au 3^e, la tête est *la plus petite*, terminée en pointe, supportée par une ligne dirigée très obliquement. Le corps plus petit et plus ramassé qu'aux autres est terminé par un point fortement incliné en dedans.

Le 4^o type, assez semblable au 3^e par la forme ramassée du corps, offre la tête des deux premiers supportée par une ligne presque droite.

Le 5^o type présente un grande ressemblance du corps avec celui des 3^e et 4^e, quoique plus petit, mais par la tête il se rapproche davantage du 1^{er} type.

5^o L'écartement des lettres du mot REIS, entre elles et par rapport au chiffre 5, leur dimension relative sont également différentes. Si, prenant pour point de départ le filet blanc du cadre à gauche, on mesure la distance que le sépare 1^o du sommet de l'angle de jonction de la tête du 5 avec la ligne qui le porte, 2^o de l'R, 3^o du point supérieur de l'S, on trouve les mesures respectives suivantes :

1 ^{er} Type 3	— 3	— 15	millimètres
2 ^e	— 4	— 7 1/2	— 14 3/4
3 ^e	— 4 1/4	— 7	— 14 1/2
4 ^e	— 4	— 7	— 15
5 ^e	— 4 1/4	— 7	— 4 3/4

Autrement dit, cette partie de la légende est de disposition différente, et ce qui le confirme, c'est que l'écart des lettres du mot qui est de 3/4 de millimètre pour les 1^{er}, 4^e et 5^e types est *d'un millimètre entier* pour le 3^e et moindre, environ 2/3 de millimètre, pour le 2^e.

Quant à la dimension des lettres, elle paraît moindre en hauteur pour le 3^e type, mais cela tient peut-être à l'écart plus grand des lettres.

Ces caractères sont donc bien suffisants pour établir la distinction entre les cinq types. Y a-t-il des différences dans le dessin de la tête? Nous ne le

pensons pas; mais l'état insuffisant de conservation des exemplaires qui nous ont servi pour ce travail nous engage à ne pas trancher la question d'une manière complètement affirmative. Cependant il est facile de reconnaître que la tête n'est pas toujours disposée identiquement par rapport au cercle de perles et à l'encadrement. Ainsi la pointe postérieure de la section du col par rapport au filet blanc de gauche du cadre, offre les distances suivantes :

3 1/2 millimètres	pour les 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e types
6	— — le 3 ^e
6 1.2	— — le 4 ^e

Ce sont là des preuves surabondantes de la diversité des types. Nous n'en avons trouvé que cinq. Il est possible qu'il y en ait davantage. Voilà pour nos émules une occasion excellente de compléter nos recherches.

Terminons en faisant connaître sommairement en quoi diffèrent les trois autres types des 5 reis portugais à l'effigie de Dona Maria, Don Pedro et Don Luis.

Dans le type de Dona Maria, la petite ligne qui part du dessin principal aux angles supérieurs est simplement ondulée et dirigée verticalement. On retrouve cette disposition sur la réimpression. Il n'y a donc pas d'anse.

Dans le type Don Pedro cheveux bouclés, on trouve une anse comme aux cinq types (cheveux unis); mais le prolongement du diamètre de l'anse rase la partie inférieure du mot *Correio* et la terminaison s'élève verticalement; même disposition sur les timbres dits de réimpression ou dernier tirage.

La même figure dans le type de Don Luis ne diffère que par le volume plus grand de l'anse.

Les autres parties offrent des différences notables. Ainsi pour les perles, on trouve :

Type Dona Maria	88 perles.
— Dona Pedro	82 —
— Don Luis	91 —

Indiquons encore le chiffre 5 du type de Don Luis qui est trapu et vertical, au lieu d'être incliné comme celui de tous les autres types.

Tout ce qui précède montre que la gravure a été refaite autant de fois et que l'on ne s'est pas contenté de changer l'effigie. On a gravé à nouveau les détails du cadre.

D^r MAGNUS.

**Timbres d'Espagne et colonies, avec la
marque : HABILITADO.**

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles,

Je vous adresse ci-dessous les détails que je connais relativement aux timbres *Habilitados*. Pardonnez-moi si ma relation est un peu longue : il a bien fallu la faire complète.

A la suite de la révolution de 1868, le gouvernement décréta que la marque *Habilitado* serait apposée sur tous les timbres qui portaient les armes royales ou l'effigie d'Isabelle II. Pour l'exécution de cette mesure le gouvernement fit graver cinq à six cents cachets en bronze qui furent expédiés aux employés des finances et aux dépositaires qui vendaient des timbres pour compte du gouvernement. La précipitation qui fut mise dans l'exécution des cachets, explique pourquoi ils ne se ressemblent pas entre eux, quoique portant tous la même légende et comment on y rencontre jusqu'à trois sortes de caractères et même davantage. En ce qui concerne les couleurs des marques, vous comprenez aisément que les cachets étant distribués en diverses mains, chacun des employés a pris la couleur qu'il a voulue, noire ou azur plus au moins clair.

L'ordre du gouvernement d'apposer la marque *Habilitado* sur les timbres de 1868 et 1869 à l'effigie d'Isabelle trouva son entier accomplissement quant au papier timbré, qui partout fut marqué de même (1); mais il n'en fut pas de même pour les timbres-poste. Les employés, au début et dans les premiers jours qui suivirent la promulgation de la loi, l'avaient exécuté; mais plus tard, trouvant sans doute que l'ouvrage était trop grand, ils désobéirent à la loi et cessèrent d'apposer la marque, ce qui détermina le gouvernement à retirer son ordre et à interdire la circulation des timbres *Habilitados*.

Ces sortes de désobéissances aux lois sont du reste fréquentes en Espagne et ne nous surprennent pas, nous autres Espagnols.

J'ai plusieurs timbres de Cuba et des Philippines de 1868 et 1869 : aucuns ne portent la marque *Habilitado*. Je crois que le dépôt de Madrid a expédié aux provinces et aux colonies un certain nombre de cachets à timbrer, mais que les administrations

(1) Ceci est une erreur, car nous avons retrouvé les mêmes marques que sur les timbres-poste. N. D. L. R.

des colonies après avoir marqué quelques centaines de timbres, ont laissé tomber la loi en désuétude (1). D'où il résulte que la marque *Habilitado*, réellement authentique comme elle l'est sur les timbres que je vous ai envoyés et que je vous envoie aujourd'hui est excessivement rare.

Quant à la marque : HABILITADO POR LA JUNTA REVOLUCIONARIA et non pas REBOLUCIONARIA (2), comme vous l'écrivez page 10, colonne 2^e de votre catalogue-prix courant 1869, je n'en ai pas encore vu. Les *authentiques* de cette marque doivent être excessivement rares, par le motif que le cachet n'a jamais existé qu'à Madrid et seulement pendant quelques jours.

En somme, c'est l'ordre ridicule du gouvernement espagnol auquel les employés n'ont que peu ou point obéi, parce qu'ils comprenaient eux-mêmes qu'il n'avait pas le sens commun, c'est, dis-je cet ordre qui fait aujourd'hui le tourment des collectionneurs de timbres-poste.

Comparez, Monsieur Moens, la grande différence qui existe entre ces timbres (notre correspondant nous remet ici différents timbres à date, de Madrid, Malaga, Cadix, etc.), quant à la forme, la grandeur et la couleur et vous ne serez pas surpris de la diversité de caractères que vous rencontrez dans les timbres *Habilitados*.

En Espagne, tout marche ainsi; tout se fait pour ainsi dire à l'aventure, suivant le proverbe : *Cosas de España!*

Croyez à ma meilleure volonté de vous obliger et agrérez, etc.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
(de l'Académie d'histoire).

Puisqu'il est question de timbres *Habilitados*, nous profiterons de l'occasion pour mieux faire connaître les quatre différentes marques que nous avons vues, dont une seule douteuse, en donnant la longueur des mots et la hauteur des lettres. Nous laisserons de côté les timbres *Habilitado por la Junta revolucionaria* connus seulement par le *Timbrophile*.

(1) Nous ne sommes de pas cet avis. Les marques étant les mêmes pour Cuba et les Philippines, nous pensons qu'on a dû les expédier ainsi de Madrid aux colonies.

(2) Nous avons donné cette orthographe d'après M. Mahé qui sait l'espagnol. Il l'a proclamé assez haut lui-même.
N. D. L. R.

Longueur des mots.

	1 ^{er} type.	2 ^e type.	3 ^e type.	4 ^e type.
HABILITADO	21 3/4	16	21 1/2	20 1/2 mm.
POR LA	8 1/2	9	9 1/2	8 1/2
NACION	17	12	16 1/2	16

Hauteur des lettres :

	1 ^{er} type.	2 ^e type.	3 ^e type.	4 ^e type.
HABILITADO	3 1/2	3	3	2
POR LA	1 1/2	2	1 3/4	1 1/2
NACION	3 1/2	3	2 3/4	2 3/4

Le premier type vient de la province de Cadix et est imprimé en bleu ; les autres en noir. Le premier et le quatrième type ont le mot *nacion* suivi d'un point ; les deuxième et troisième types n'ont pas de ponctuation. Le troisième type est seul douteux, nous n'avons pu rencontrer de ces timbres oblitérés. Le quatrième type ne se trouve que sur les timbres de Cuba et des Philippines.

En résumé, voici les timbres connus de ces quatre types :

ESPAGNE.

Premier type pour la province de Cadix,

de l'émission 1867 : 10, 25, 50 mils ;
— 1869 : 25, 50 mils.

Deuxième type, pour??

de l'émission ou 1867 : 12 cuartos ; 25, 50 mils.
— 1869 : 25, 50 —

Troisième type, douteux, pour??

de l'émission 1867 : 12, 19 cuartos ; 25, 50 100, 200 mils.
— 1868-69 : 12, 19 — 25, 50 100, 200 mils.

CUBA.

Troisième type, douteux,

de l'émission 1868 : 5, 10, 20, 40 centimos.
— 1869 : 5, 10, 20, 40 —

Quatrième type. Authentique,

de l'émission 1869 : 10, 20 centimos.

PHILIPPINES.

Troisième type, douteux,

de l'émission 1865, encore en usage : 3 1/8, 6 2/8, 12 4/8, 25 c.

Quatrième type. Authentique,

émission 1865 : 3 1/8, 6 2/8, 12 4/8, 25 c.

Les timbres de Zurich.

Monsieur le Directeur.

Voudriez-vous nous accorder une toute petite place dans votre journal, pour relever une erreur assez grave commise par le docteur Magnus dans le *Timbrophile* de janvier, en donnant la description des cinq types du 6 rappen de Zurich.

Le docteur annonce qu'il a trouvé constamment, comme l'indique M. Berger-Levrault, sur toutes les variétés, huit lignes horizontales, tant dans la bande supérieure

au mot *Zurich*, que dans la bande inférieure au mot *Cantonal-Taxe*.

Nous trouvons au contraire que le cinquième type, ayant comme distinction caractéristique le point blanc dans le carré supérieur gauche, angle inférieur droit, a toujours huit lignes à Zurich et neuf lignes à *Cantonal-Taxe* ; les quatre autres types ont toujours huit lignes tant au haut qu'au bas, ainsi que l'indique le docteur.

Au premier type, nous trouvons que le *e* de *Taxe* n'arrive pas, comme l'a dit le docteur, jusqu'à l'encadrement, mais qu'il en est éloigné de plus d'un quart de millimètre ; c'est le type, il est vrai, où le *e* se rapproche le plus de l'encadrement, mais le deuxième type n'en est guère plus éloigné.

Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas voir un simple point au lieu d'un trait d'union entre les deux mots *Cantonal-Taxe*, dans le premier et le deuxième type ; nous y voyons un véritable trait d'union, moins marqué ou moins étendu que dans les trois autres types.

Il y a plus de six mois M. Pemberton avait établi les cinq types pour le 6 rappen et en avait communiqué le résultat à M. Ph. qui pourra certifier de ce que nous avançons.

Quant au 4 rappen, nous pouvons confirmer, ce que présume le docteur. Il y a cinq types pour le 4 comme pour le 6 rappen et c'est à M. Ph. que nous sommes redevables de la découverte.

Il y a trois semaines, il nous envoya en communication huit timbres de 4 rappen (dont cinq types) les marquant, sans établir de classement, des lettres A B C D E. Nous avons remarqué que le type C est le seul où il y ait un point après *Taxe* ; les quatre autres n'ayant pas de point après les mots *Zurich* et *Taxe*. Les différences pour les cinq types du 4 rappen sont moins saillantes que pour le 6 rappen, mais elles n'en établissent pas moins cinq types différents.

Comme pour le 6 rappen, il y a des exemplaires du 4 rappen sur fond blanc, c'est-à-dire sans lignes ou raies roses. Nous en avons vu un qui se trouve dans la collection de M. Ph.

J. P.

21 février 1870.

P. S. Nous venons de recevoir deux groupes de deux timbres se tenant du 6 rappen. Ce sont les types deux et trois, et trois et quatre. Sans avoir vu aucun groupe de ces timbres, le docteur a donc deviné juste en classant au hasard ces trois types. Reste à savoir s'ils commencent ou finissent la rangée : c'est ce qu'on doit encore étudier.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché fr. 3 00
Reliure en pleine toile » 4 50
Ma. oquin plein » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



Il nous arrive trois nouveaux types. Les deux premiers complètent la dernière série, en remplaçant les 50 cent^s et 1 peso (1867), restés en usage jusque fin décembre 1869; le troisième remplace, pensons-nous, le *sobre porte*, 25 cent-

tavos.

Le 50 centavos a les armoiries dans un rectangle portant à gauche et à droite la valeur : 50 cent^s; en haut : *correos*; en bas : *nacionales*. Dans l'intérieur du cadre, sous les armoiries : *Estados unidos de*; plus bas : *Colombia*; au dessus des armoiries : 50 centavos.

Le 1 peso a les armoiries renfermées dans un cercle, autour duquel : *EE. UU. de Colombia — Correos nales*; en dehors du cercle, la valeur en toutes lettres : *un peso*. L'impression de ces deux timbres est couleur sur papier blanc; point de filigramme, point de dentelure :



50 centavos, vert.
 1 peso, chair.



Le troisième type, celui que nous supposons remplacer le *sobre porte*, de même valeur, a les armoiries entourées de l'inscription : *Estados unidos de Colombia* et de 9 étoiles, celles-ci en dessous des armoiries, contrairement aux autres types;

de chaque côté, le chiffre 25 répété cinq fois dans de petites ovales placés les uns au dessus des autres ; en haut, sur une banderole : *Correas nales* et en bas : 25 centavos. Ce timbre est imprimé en noir sur papier couleur uni et non dentelé :

25 centavos, bleu-gris.

BELGIQUE.



La ponctualité en Belgique n'a de rivale que celle du canon du Palais-Royal de Paris, qui part tous les jours, à midi — quand il part. L'arrêté du 2 décembre annonçait pour le 1^{er} mars, les 5 et 30 centimes et pour le 1^{er} avril les 40 centimes et 1 franc. On croira peut-être qu'à ces époques les différents bureaux de poste délivraient les nouveaux timbres. Erreur, profonde erreur. Au bureau principal de Bruxelles, on fut tout étonné de notre demande, lorsque nous réclamâmes ces timbres : on nous renvoya aux bureaux secondaires, lesquels nous engagèrent à nous adresser au bureau principal. Ce n'était pas le 1^{er} avril. Enfin, heureux hasard, nous rencontrâmes un employé obligeant, qui voulut bien nous céder quelques exemplaires des nouveaux types : c'est ce qui nous vaut l'avantage de pouvoir les reproduire.

Le 5 centimes, qui devait paraître le 1^{er} mars, est semblable comme dessin au 8 centimes ; le 6 centimes sera du même modèle. Nous donnons les facsimile des trois autres valeurs : 30 et 40 cent. et 1 franc.

Nous avons déjà dit, croyons-nous, que nos timbres n'étaient pas beaux. Avons-nous dit affreux ? Soit, nous maintenons le mot. Les nouveaux venus ne nous font pas changer d'avis ; bien au contraire.

L'impression est couleur sur papier blanc uni avec piquage 15 :

5 centimes, ombre.
30 — —
40 — carmin.
1 franc, violet.

ESPAGNE.



Le timbre rouge *correo congreso* a fait place au type ci-contre, que nous trouvons pour la première fois sur une lettre du 30 mars dernier.

On remarquera que les armoiries sont celles adoptées en dernier lieu, mais la couronne murale a été remplacée par la couronne *royale*, probablement à cause du vote récent des Cortès, qui ont opté pour la monarchie. Le timbre est imprimé en bleu.

FINLANDE.

Le 5 penni nous est arrivé accidentellement imprimé en brun-rougeâtre sur papier vergé lilas mince.

TURQUIE.

L'inscription à relief qu'on voit sur la face des enveloppes n'occupe pas toujours la même place et n'est pas toujours non plus dans le même sens. Nous avons ainsi, avec l'inscription telle que nous l'avons reproduite (n° 86) :

Angle supérieur droit :

1 piastre jaune.
1 1/2 — brun.
6 — violet.

L'inscription du 6 p. n'est pas tout à fait conforme à celle des 4 et 1 1/2 p.

Angle inférieur gauche, avec inscription renversée :

1 piastre jaune.
1 1/2 — brun.

Angle supérieur DROIT, inscription placée horizontalement, les deux lignes du haut, de ladite inscription, allant vers la DROITE :

3 piastres orange.

Angle inférieur GAUCHE, inscription placée horizontalement, les deux lignes du haut allant vers la GAUCHE :

3 piastres orange.

CANADA.



Le mois dernier, nous parlions d'un nouveau timbre 3 cents rouge-brun. Le voici. Il a beaucoup d'analogie avec le 1/2 cent noir. Il est imprimé sur papier blanc et piqué 12.

3 cents rouge-brun.

ÉTATS-UNIS.

On nous a montré le 15 cents actuel avec la vignette renversée par rapport au cadre.

MAURICE.

Il est paru en bleu, le 1 sh. comme nous l'avions annoncé. Le 9 pence sera vert ; nous en avons vu un exemplaire dans l'album de M. le comte P.

HONGRIE.

Nous avons des cartes postes, avec l'inscription en allemand au lieu d'être en hongrois. Les armoiries sont celles de ce royaume.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 penny actuel a été délivré non dentelé par le bureau de poste de Cardiff, qui en avait trouvé une feuille dans cet état parmi celles piquées qui lui avaient été envoyées.

BAVIÈRE.



Le timbre *retourbrief* de Ratisbonne reproduit dans notre dernier numéro est, nous dit-on, le successeur du type qui figure ici.

L'impression est également noire sur papier blanc.

NATAL.

Nous avons reçu des timbres avec la surcharge *postage*, placée : Aux 1 p. rouge-pâle et 1 sh. vert, au-dessus de l'effigie ; aux 3 p. bleu et 6 p. violet foncé au-dessus de la valeur. Le 3 p. bleu, seul, n'a pas de filigramme.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit posséder depuis deux ans le 6 p. lilas avec 10 d imprimé après coup.

VICTORIA.



Nous connaissons depuis longtemps un essai au type ci-contre, gravé par MM. De la Rue. Cet essai se trouve dans l'album de M. A. de R. On vient de nous remettre un exemplaire oblitéré, imprimé en couleur sur papier blanc, avec filigramme *couronne* et *V* ; piquage 13. Est-ce que ce timbre nous annoncerait une réforme de toute la série ? Nous ne le regretterions pas, mais le type De la Rue ne vaut guère mieux que les timbres en usage :

2 pence lilas.

PAYS-BAS.

L'émission des timbres chiffres-taxe ne peut tarder, l'impression des timbres étant à peu près terminée, si elle ne l'est déjà.

En voici le fac-simile. Le type, sauf le chiffre, est le même pour les deux valeurs. En haut : *Te be-*



talen, à payer ; en bas : *port*, port.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le *Timbrophile* signale au type en usage :

Un real vert d'eau, *papier fort*, uni.

NORWÈGE.

Le 3 sk. est lilas au lieu d'être violet-rougeâtre.

CUBA.

Nous avons reçu les timbres de 1870 (voir le type, n° 84 du *Timbre-Poste*) dans les couleurs suivantes, imprimés sur papier blanc et piqués 14 :

5 cent	bleu.
10 —	vert.
20 —	bistre.
40 —	rose.

Nous avons vu les épreuves des quatre timbres-télégraphe 200 et 500 mil. ; 1 escudo et 2 pesetas. Le type n'est pas comme nous l'avons dit. Il est exactement semblable au timbre-télégraphe 400 mil., 1869 d'Espagne ; mais avec l'inscription supérieure : *Cuba, teleg. 1870.*

Depuis la révolution, on ne se sert plus de timbres-télégraphe ; ceux-ci attendent la fin de la lutte pour reparaitre.

SAINT-CHRISTOPHE.

Dans notre n° 40 nous avons donné le fac simile d'un timbre destiné, nous avait-on dit, à être en usage. Il portait l'inscription : *Saint-Kitts*, nom sous lequel on désigne également cette possession anglaise. Pourquoi ce type n'a-t-il pas été adopté ? Nous ne saurions le dire. Aujourd'hui nous voyons dans la collection de M. A. de R. deux timbres frappés du mot *specimen* en noir, à l'effigie de Victoria, tournée à gauche et entourée d'un cercle, sur lequel on lit : *St-Christopher, postage* ; en dessous, la valeur en toutes lettres : *one penny ou six pence*. L'impression est couleur sur papier blanc avec filigramme c. c. et couronne :

1 penny	rose.
6 —	vert.

Ces timbres ont été gravés par MM. De la Rue, de Londres, et doivent être en ce moment en usage à St-Christophe.

PHILIPPINES.

Nous apprenons qu'un nouveau type y est en vigueur. Il est semblable à celui employé à Cuba, avec l'inscription *Correos*. Il n'y a pas de millésime après l'énonciation de la valeur, parce que ce type est destiné à être en usage pendant les années 1870 et 1871; c^s est suivi des mots : *de c^o*. Il y a 4 valeurs : 5, 10, 20, 40 c^s de c^o. Les couleurs nous sont inconnues, mais il est probable qu'elles sont semblables à celles adoptées pour Cuba.

Nous possédons un timbre 25 cent. avec la marque *Habilitado por la Nacion*.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 10 pence surcharge *noire* arrive piqué. Le *Stamp Collector's Magazine* révèle l'existence d'un 10 p. avec les mots *ten pence* renversés et placés en haut. Notre confrère ne dit pas si la surcharge est bleue ou noire, ce qu'il est nécessaire cependant de savoir.

A propos du timbre de Koorshedjah.

Nous recevons, en date du 17 mars dernier, la lettre suivante :

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Dans votre numéro de février, vous annoncez le timbre Koorshedjah comme un timbre *oblong* ; dans celui de mars, vous en donnez l'illustration en le plaçant comme un timbre rectangulaire. Ce n'est pas un timbre *adhésif* sur papier *vergé* comme vous paraissez le croire, mais un timbre frappé à la main sur une enveloppe ou sur une lettre, tantôt papier uni, tantôt *vergé*.

Depuis trois ans je possède ce timbre sur une partie d'enveloppe papier *vergé* diagonalement, papier blenté anglais, provenant d'une lettre reçue par une maison de Londres le 20 février 1867.

À côté du timbre frappé sur l'enveloppe, qui affranchit seulement pour les domaines ou le territoire du nabab de Koorshedjah, se trouvait un timbre adhésif de l'Inde affranchissant jusqu'en Angleterre. J. P.

Nous avons il est vrai annoncé, d'après le *Philatelist*, que le timbre était *oblong*, puis nous en avons donné le fac-simile comme timbre rectangulaire ; mais si nous avons préféré cette dernière forme à la première, c'est parce que la position du timbre sur la feuille qu'on nous a communiquée nous faisait croire que le *Philatelist* s'était trompé. Et rien ne nous prouve encore que nous soyons dans notre tort, malgré la disposition du timbre reçu par M. J. P. Nous en avons déjà un exemple avec les enveloppes de Turquie, où l'application du timbre se

s'est fait de différentes manières : avec le haut, à droite, à gauche, en bas.

M. J. P. ne doute pas un seul instant de la valeur de son timbre : « il affranchit seulement pour le territoire de Koorshedjad, dit-il. » C'est possible. Mais, comme nous voyons sur toutes les lettres venant de ces pays, des marques qu'on peut prendre pour des timbres, nous attendrons, pour croire, que les renseignements soient plus positifs.

La critique a pour M. J. P. des attraits qui le charment. Quand il écrit, il critique. Mais pourquoi, puisque les défauts d'autrui sont si apparents pour lui, pourquoi ne pas prendre la plume et nous prouver que son savoir faire est à la hauteur de sa critique ? M. J. P. rêve la perfection. Qu'il nous la donne : tout le monde y gagnera.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 82.)

HANOVRE (suite).

Émission du 1^{er} octobre 1861.

Destinée à remplacer l'enveloppe au timbre local. Timbre rond de 22 mm. gaufré en jaune chamois sur couleur à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Cheval courant à gauche dans un cadre circulaire formé par un filet.

L. Autour du cheval, *Bestellgeld-frei*.



Impression sur papier chamois. Enveloppes moyennes portant à la patte le dessin gaufré ordinaire des enveloppes de Hanovre et l'inscription rapportée à l'émission précédente.

Valeur unique : 1/2 groschen.

Vert.

Ce timbre a-t-il été émis à l'origine à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe ? Nous l'admettons sur la foi de l'ouvrage *Les timbres-poste illustrés*. Cependant il nous paraît singulier qu'une enveloppe timbrée à gauche ait été émise le 1^{er} octobre 1861, pour être remplacée le 20 novembre suivant par une autre timbrée à droite. De plus on devrait rencontrer des enveloppes timbrées à gauche avec la disposition particulière de la gomme sous le dessin gaufré, disposition qui était en usage à cette époque et s'est conservée pendant toute la série d'en-

veloppes de 1861. Toutes nos recherches ont été sans résultat. Peut-être faut-il l'attribuer au petit nombre qui a dû être émis.

L'existence de cette enveloppe nous paraît douteuse. Les renseignements fournis à l'auteur des *Timbres-postes illustrés* sont sans doute conformes aux ordonnances, mais non à ce qui a dû être fait en réalité. Ce ne serait pas la première fois qu'on trouverait pareille différence.

Ce timbre, après avoir été imprimé du côté droit comme nous le verrons tout à l'heure, fut de nouveau placé à gauche en 1863. Il n'y a donc pas eu besoin de réimpression en 1864.

B. On connaît des impressions de fantaisie des couleurs suivantes sur bandes de papier blanc.

Noir.
Rose.
Bleu.
Vert.

Émission du 20 novembre 1861.

Cette émission ne diffère des précédentes que par la situation des timbres à l'angle supérieur droit de l'enveloppe, pour se conformer à la convention précédemment mentionnée.

Elle comprend deux types :

- 1° Timbre de la poste locale. Cheval courant.
- 2° Timbres de la poste générale. Effigie.

À l'exception de la situation, tous les autres caractères sont les mêmes. Comme pour les enveloppes des séries précédentes, la gomme n'occupe que deux à trois centimètres sous le gaufrage de la patte.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés. A. Moyen format.

Sans valeur (1/2 gr.), vert foncé, vert
1 groschen, rose, carmin.
2 — bleu de Prusse.
3 — bistre pâle.

B. Réimpression ou derniers tirages.

Sans valeur (1/2 gr.), vert.
1 groschen rose.

Les exemplaires que nous considérons comme tels sont ceux dont le bord de la patte est gommé dans la plus grande étendue : Nous avons vu que ce mode d'application de la gomme n'a commencé qu'en 1862. La nuance du vert est très-voisine de celle des enveloppes au trèfle réimprimées.

Émission de mai 1863.

Comme la précédente, elle comprend deux types, celui de la poste locale et celui de la poste générale

exactements pareils, mais placés au côté supérieur gauche de l'enveloppe.

D'après le *Timbre-poste* (n° 15), la proposition faite en mars 1861, à toutes les administrations allemandes, d'estampiller les enveloppes à droite pour la facilité des préposés était assez malencontreuse. Par suite d'une habitude innée on commence la suscription d'une adresse vers le tiers ou le quart de la lettre et souvent elle se prolonge jusqu'au bord de droite ; dans tous les cas, on a une tendance à écrire vers la droite et l'on ne rompt pas en un jour avec une habitude prise de si longue date. Un concert de plaintes s'éleva bientôt parmi le public allemand ; l'autorité reconnut son erreur et réintégra le timbre à l'angle gauche.

A. Enveloppes moyennes.

Valeurs : 1/2, 1, 2, 3 groschen.

Espèces et variétés.

Sans valeur (1/2 gr.), vert.
1 groschen, rose foncé, rose tendre.
2 — bleu outremer (nuancée).
3 — bistre pâle, brun, brun-rouge.

Nous remarquons que toutes les enveloppes de cette émission ont leur patte gommée dans la plus grande partie du bord libre. Cette circonstance confirme l'opinion que les réimpressions signalées sont contemporaines ou postérieures à 1863.

Distinction avec les timbres mobiles. Les caractères indiqués pour les enveloppes de 1857 sont complètement applicables à celles de 1858, 1861 et 1863.

Tous les timbres et enveloppes timbrées de Hanovre ont été supprimés à partir du 1^{er} octobre 1866 et remplacés par les timbres et enveloppes de Prusse.

Épreuve officielle.

Nous rangeons sous ce titre un timbre de la série de 1857, qui présente les particularités suivantes :

La forme, le mode d'impression, la situation du timbre, son dessin et sa légende sont les mêmes que pour les timbres de la série.

L'impression est sur papier ordinaire, mais les deux lignes d'impression au-dessus du timbre sont formées des mots : *Ein probe post couvert* (une épreuve d'enveloppe de poste), répétés suivant l'usage et imprimés en vert.

L'enveloppe est de dimension moyenne et ne porte à la patte aucun dessin. Ajoutons que la patte n'est pas gommée comme les enveloppes de

1857, mais comme celles de 1863. Nous n'en connaissons qu'une seule valeur,

1 gatergraschen, rose pâle et rose foncé.

Essai officiel.

En 1866, au moment de la chute du trône du roi de Hanovre et de la réunion de son royaume à la Prusse un nouveau type pour les timbres d'enveloppes et probablement pour les timbres mobiles était en préparation ; en voici la description :



Timbres ovales 19 sur 23 millimètres imprimés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie à gauche du roi George V, sur fond uni, dans un cadre ovale portant la légende et dont le contour extérieur est formé par une suite de pointes et de concavités.

L. En haut, *Hannover*.

En bas, *Groschen*.

Sur les côtés, deux ovales blancs destinés à contenir la valeur en chiffres. Cette valeur n'est pas exprimée.

Especies et variétés : d'après les couleurs.

Noir.
Rose.
Bleu.
Violet.

Comme on le voit, ces timbres ont une grande analogie avec les timbres mobiles de Saxe de l'émission de 1863, au moins quant au dessin, sinon quant au mode d'impression.

Nous pensons que ce sont des essais de timbres d'enveloppes et de timbres mobiles, car en Prusse comme en Brunswick et en Autriche on a vu ces dernières années les mêmes types servir pour les deux sortes de timbres. Il en aurait été probablement de même à Hanovre, si le sort des combats n'en avait autrement décidé.

(A continuer.)

DR MAGNUS.

Ce qu'est le timbre-poste.

Il n'y a pas de petite vérité, il n'y a pas de petite invention. De toute idée simple et rationnelle découlent à l'instant des conséquences indélinies qui étonnent, tout le premier, l'auteur même de la conception.

Quand Watt regardait bouillir sa marmite et quand Volta échafaudait sa fameuse pile, se dou-

taient-ils bien de toute l'étendue de la révolution que produiraient leurs découvertes ? J'imagine qu'ils ouvriraient de très-grands yeux s'il leur était donné de contempler nos réseaux ferrés et télégraphiques, nos manufactures marchant à la vapeur, et jusqu'aux horloges électriques ou aux électro-aimants destinés à guérir les rhumatismes.

L'illustre Rowland-Hill, l'inventeur de ce petit carré de papier qui sert de passe-port à nos lettres, se doutait-il de l'immense parti que le monde entier pourrait en tirer un jour ? Voyait-il le timbre-poste transformé tour à tour en un petit billet de banque, en objet d'art conservé avec soin, en valeur de spéculation cotée sur une foule de bourses spécialement créées pour lui ? Le voyait-il allumant la passion des collectionneurs, provoquant la création d'une presse et servant à l'édification de quelques fortunes ? Eût-il pensé que tel timbre qui valut un penny se paierait jamais quatre livres sterling ?

Assurément non. Mais la vie est, de nos jours, tellement active, ardente, multipliée, qu'il suffit qu'une création nouvelle se produise et y trouve sa place, pour qu'à l'instant tous s'en emparent et en tirent le parti le plus extraordinaire, le plus varié. Merci donc aux inventeurs qui nous donnent plus qu'ils n'auraient osé nous promettre !

L'Angleterre le comprit et décerna un hommage mérité à l'homme de génie qui sera un jour le héros de quelque vaste poème épique sur la poste aux lettres. On sait, en effet, que ce grand peuple, toujours magnifique et original, ouvrit une vaste souscription à laquelle chacun fut sollicité d'apporter son obole... en timbres-poste.

Or, il paraît que les timbres-poste ainsi offerts à leurs créateur valaient quelques bons milliers de livres sterling.

L'idée de l'enveloppe a précédé celle du timbre-poste. Ces enveloppes étaient ornées d'une gravure représentant la déesse Albion donnant l'impulsion au commerce de tous les peuples. Puis on se fatigua de la gravure, que l'on trouvait trop compliquée, et on la remplaça par une simple estampille représentant la reine Victoria. Pour rendre la contrefaçon plus difficile, on introduisit dans la pâte du papier un fil de soie qui traversait l'enveloppe et divisait en deux l'effigie de la souveraine.

Un pas de plus, et le timbre-poste était trouvé. Il ne s'agissait plus que de détacher l'effigie et de

supprimer l'enveloppe, qui ne rapportait rien au trésor. L'esprit pratique des Anglais ne fut pas longtemps à trouver ce perfectionnement, qu'ils appliquèrent au moment même où les Prussiens, attardés, se disposaient à fabriquer pendant douze ans des *post-couvert*.

Le timbre poste était né, émancipé : il se propagea avec une rapidité prodigieuse et de ce moment datent ses grandes destinées.

Oui, ses grandes destinées : le monde lui appartenait : il lui était réservé de représenter, sous ses mille formes et ses mille couleurs, les peuples de toutes les parties du globe, de résumer en lui toute la science géographique, la diversité des monnaies les plus invraisemblables. Bien plus, son histoire devrait s'identifier avec celle de l'époque moderne.

Toutes les révolutions n'aboutissent-elles pas à un changement dans l'empreinte de ces billets de banque en miniature? Ouvrez la collection des timbres-poste de la France. Voici d'abord la République avec la tête de Minerve, dont les Français (!) ne pouvaient tarder à se lasser. L'année 1848 ne tarda pas à s'écouler, et la fin de la présidence vit un profil martial remplacer celui de la déesse. Déjà Napoléon perceait sous Bonaparte. Le timbre-poste annonçait l'Empire. Trois fois aveugle celui qui n'aurait pas été frappé d'une pareille prédiction.

L'Empire arriva : il suffit de changer deux mots sur le timbre. Pas de modification jusqu'en 1859 et alors... un certain ornement... quelques fleurs... se mêlèrent à une auguste chevelure. La victoire de Solferino avait fait revivre César. Les fleurs, une fois gravées et adoptées, subsistèrent même après l'expédition du Mexique, et le peuple né matin ne s'en plaignit pas trop.

Et demain? Grave question?

Quel profil servira de modèle aux dessinateurs de la Monnaie? Contemplerons-nous le nez retroussé d'un adolescent, le nez aquilin d'un César déclassé, un nez bourbonien, ou le nez camard de Victor Hugo? Mystère, mystère!

Toute l'histoire de la transformation de l'Allemagne est écrite dans la substitution des affreux *norddeutsche post stempel* aux empreintes si variées des petits États allemands. Où êtes-vous, aigle de Lubeck, tourelles de Hambourg, cheval courant de Brunswick, profil du roi Jean, et vous-même, silhouette blanche du vainqueur? La Prusse absor-

bera-t-elle l'Allemagne, ou l'Allemagne la Prusse? Le timbre-poste indique, à n'en pas douter, la seconde alternative. Mais, à voir la froide régularité des types nouveaux, on peut affirmer aussi que, si la Prusse disparaît dans l'Allemagne nouvelle, elle lui communiquera sa raideur, sa rigidité militaire et bureaucratique.

Et l'Italie? Plus de types modénais, parmesans, toscans ou napolitains. Partout la moustache de Victor-Emmanuel. Seul, l'affreux timbre papal subsiste immuable. Point de portrait : on ne veut pas s'exposer à en changer, mais un symbole que l'on croit immuable. Immuable! Qu'en pense M. Rouher?

L'Espagne conserve toujours, non sans humeur, la maussade empreinte d'Isabelle (1).

Le maréchal Serrano, à qui le palais de la régence plaît fort, soupire en la considérant. Castelar jure que l'effigie d'aucun souverain ne lui succédera. Prim a un fin sourire. Topete est découragé. Ce duc de Montpensier avait bien besoin de s'exposer à son échec d'Oviedo!... Don Carlos agite le Nord, mais il est un peu tard. A quand le souverain si impatiemment attendu? Il serait temps qu'il se montrât, car les clichés s'usent beaucoup.

L'éternelle jeunesse du portrait de la reine Victoria est bien le symbole de l'amour que portent à leurs souverains les Anglais, eux qui jadis professèrent un vrai culte pour la grande Elisabeth, « la belle Vestale assise sur le trône d'Occident. » La prodigieuse quantité de leurs timbres fait éclater aux yeux le génie colonisateur des enfants d'Albion.

La mélancolie qui assombrit la figure de François-Joseph ne vous rappelle-t-elle point 1859 et 1866, la perte du Lombard-Vénitien, l'expulsion de l'Allemagne? — Vaincue au Nord, l'Autriche cherche des compensations au Midi. La Turquie indolente ne se soucie pas de se donner la peine d'établir des bureaux de poste. La Russie est là qui se chargerait volontiers de ce soin... Gare la question d'Orient! Fort heureusement, l'Autriche veille, et c'est le profil de son empereur que la poste de Constantinople a seul reconnu aujourd'hui.

Mais il ne faut pas que le Sultan s'endorme dans

(1) Cet article est écrit depuis plusieurs mois. L'auteur ne connaissait pas encore le nouveau type de 1870.

une trompeuse sécurité. Prenez garde, Sire : il ne suffit pas d'être protégé, il faut aussi se protéger soi-même. Craignez de rester trop longtemps en dehors de la civilisation de l'Occident. Voyez l'habileté du Khédive : il a apprécié, lui, toute l'importance du timbre-poste et gravé, sur ceux de l'Égypte, la solennelle représentation des Pyramides. C'est là une tentative nouvelle d'émancipation qui doit appeler toute l'attention du Divan.

La Chine elle-même se civilise, et bientôt M. Burlingame nous apportera l'effigie du Fils du Ciel.

Les États-Unis, souvent gouvernés par des citoyens aussi grands que modestes, inscrivent sur leurs timbres, soit les symboles de leur industrie ou de leur commerce, soit l'effigie de leurs grands hommes. Délicate façon d'honorer les illustrations. Les Washington et les Franklin en sont flattés du fond de leur tombeau. Ah ! si chez nous les célébrités anciennes et modernes pouvaient aspirer à remplacer parfois l'effigie du souverain, que de compétitions et de rivalités ! Se figure-t-on les libéraux réclamant pour Marnix, les catholiques pour Van der Noot ou Philippe II ; voit-on d'ici les indépendants réclamer en faveur des grands citoyens et organiser un mouvement de l'opinion en faveur de la tête marmoréenne de l'illustre Bochart ?

Franchement, quand on voit les timbres-poste prendre dans l'histoire du siècle une telle place, on ne peut assez conjurer les artistes de tous les pays de les rendre dignes de leur rôle. Parfois, ils en comprennent l'importance. On ne peut qu'admirer la finesse des types anglais, le caractère des portraits des illustres Américains. La tête de Napoléon III a l'air d'être la photographie de quelque bronze antique. Il n'est pas jusqu'aux républiques espagnoles de l'Amérique où l'on ne possède de ravissantes effigies.

Pourquoi faut-il, en terminant cette revue, constater l'infériorité de la Belgique ?

Chez nous aussi le timbre-poste résume l'histoire du pays. Le dernier vestige du règne de notre regretté souverain Léopold I^{er} disparaît en ce moment, et Léopold II est bien tout à fait roi.

Sur nos premiers timbres, la figure de Léopold I^{er}, vue de face, semblait jeune encore. Le profil, qui apparut en 1863, révélait des ans irrémédiablement. On soupirait en le considérant et en pensant que cette gravure serait assurément la dernière...

Aujourd'hui, enfin, une jeunesse nouvelle apparaît sur les traits de notre souverain.

Hélas ! toutes ces phases intéressantes sont représentées par les types les plus malheureux. Les premiers portraits de Léopold I^{er} étaient mal dessinés, mais bien imprimés. Les derniers étaient très-beaux de dessin, mais jamais on ne réussit à les imprimer convenablement. Quant aux timbres actuels, je ne sais si c'est le dessin qui pèche, ou le tirage, ou tous les deux à la fois ; mais le fait est qu'ils sont fort laids.

Lorsque l'on fait son entrée dans l'histoire, il importe de la faire sous des dehors flatteurs, et notre souverain ne doit assurément pas se trouver très-flatté en se considérant.

Nous ne le sommes pas davantage, nous autres citoyens belges, en rencontrant à chaque instant la preuve d'une infériorité de notre pays, et en pensant que nos affreux timbres circulent dans les deux hémisphères. Certes, la considération du pays, notre industrie même, dont on exhibe un produit inférieur comme cachet artistique, n'ont rien à y gagner. Qui sait même si les railleries méritées auxquelles nous sommes exposés ne peuvent engager, dans des pays lointains, certains de nos compatriotes, poussés par une sorte de fausse honte, à renier la Belgique ? Ce sont là des considérations dont la gravité ne peut échapper à nos gouvernants. Elles doivent les engager à supprimer au plutôt ces timbres-poste difformes.

Que si de légitimes susceptibilités les empêchent de convenir devant le monde civilisé que la nation belge a commis une erreur dont elle se repent, il est un moyen de sauver toutes les apparences. Que l'on considère les timbres actuels comme un simple essai, qu'on déclare que, dans la pensée de l'administration, ils ne devaient avoir qu'une existence provisoire. Une honorable retraite se trouvera ainsi ménagée en même temps que l'honneur du pays sera sauvé.

E. LH.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché fr. 3 00
Reliure en pleine toile » 4 50
Maroquin plein » 9 00

droxelles. typ. de H. Thyry-Vau Buggenowat, 42, rue d'Isabelle



TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
ÉTATS POSTIFIQUES, GRÈCE,
MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 3-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Nous avons présentement un timbre rarissime qui nous est communiqué par M. J. P. Ce timbre n'a jamais été décrit nulle part, que nous sachions. L'effigie tournée vers la gauche représente.....; autour d'elle, l'inscription ovalaire: *New-Or-*

leans post-office, paid; en haut et en bas: *Cents*; dans les angles, le chiffre 20. L'impression est couleur sur papier blanc vergé; point de dentelure:

20 cents, rouge-carminé.

L'aspect du timbre nous plaît assez et nous sommes tenté de le considérer comme un timbre authentique. S'il ne l'est pas, le contrefacteur n'a dû guère s'enrichir, car un seul exemplaire en est

connu: après cela, il peut en arriver, les timbres Saint-Louis ont aussi été rares.

FRANCE.

Le 1 cent tête laurée est paru depuis quelque temps, nous écrit-on. Et on ne nous le disait pas! Le type est semblable aux 2 et 4 cents, c'est-à-dire avec chiffres placés aux angles inférieurs.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 sh. actuellement en usage, qui vient de nous parvenir, est d'un *vert-jaune*.

GUADAJAJARA.

Le *Un peso* lilas, 1867, existe imprimé sur papier batonné avec vergeures intérieures et le 2 reales rose 1868 sur papier uni, épais.

LA DOMINIQUE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce avoir vu un essai du type destiné à cette colonie anglaise. A plus tard la reproduction.

DÉCAN.



M. Hayns, dont l'obligeance nous a été plusieurs fois d'un concours très-utile, nous met à même aujourd'hui de pouvoir reproduire le type

dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro 86. Le timbre est vert-olive foncé; le papier blanc-uni; piquage 12.

3/4 anna, vert olive foncé.

HONDURAS (RÉPUB. DE).

Un journal américain vient affirmer aujourd'hui qu'il n'existe pas de timbres-poste dans cette république et que ceux connus sont faux; qu'il possède une lettre du directeur des postes venant affirmer le fait.

On connaît la valeur des renseignements de ces Messieurs de Boston. Pour ceux qui douteraient de l'authenticité des timbres, nous tenons à leur disposition le journal officiel où a paru le décret que nous avons publié dans notre numéro 41 et la lettre de la direction des postes de Comayagua qui nous remettait les timbres suspectés.

PRINCIPAUTES DANUBIENNES.

M. D. Atlee, dans le *Stamp Collector's Magazine*, annonce qu'il a trouvé et nous avons pu constater ce qu'il avance, des 2 bani portant l'inscription FOSTA au lieu de POSTA. Cette faute se rencontre sur la dernière rangée de toutes les feuilles de timbres 2 bani.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

A l'heure qu'il est, le 6 pence, qui a fourni une assez belle carrière, doit être remplacé ou bien près de l'être. Nous avons vu dans la collection de M. A. de R. plusieurs essais du nouveau 6 pence gravé par MM. De la Rue. Le nouveau type est à l'effigie de Victoria et le format est semblable aux 4 et 10 pence.

BRUNSWICK.

Nous avons trouvé parmi nos timbres, le 1 syr. jaune, impression noire, percé en arc.

PORTUGAL.

On voit sur la tranche du cou de tous les timbres portugais, Dona Maria, Don Pedro et Don Luis

(1862) les initiales F. B. F. Ce sont celles du graveur portugais Francisco de Borges, Freire.

PARAGUAY.

Le gouvernement provisoire établi au Paraguay a du émettre, si nos informations sont exactes, une série de timbres-poste depuis le 1^{er} mars dernier. On nous en promet des spécimens pour bientôt.

INDES ANGLAISES.

Le 8 annas, 2^e type et le 6 annas 8 pies, existent avec la marque: *service* en petits caractères.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Il faut ajouter aux timbres connus, type actuel, imprimés sur papier ordinaire, les suivants:

UN real, vert.

UN — bleu foncé.

UN — saumon.

Cet emprunt est fait au *Philatelist*, qui oublie trop souvent d'agir comme nous le faisons ici pour lui, en le citant.

BAVIÈRE.

M. Ph. nous communique un 9 kr. nuance semblable au 18 kr. jaune de la 1^{re} émission.

Il nous semble peu probable que c'est là, comme le pense M. Ph., une erreur d'impression. Un 12 kr. peut au besoin se prendre pour un 18; mais un 9 kr.! Ces erreurs d'impression s'obtiennent, nous venons de l'expérimenter nous-même, avec du sel de soude et de l'eau bouillante. Le tout est de trouver un 9 kr. d'un vert qui vous donne la teinte du 18 kr.

AUTRICHE.

Depuis le 1^{er} mai, il circule des mandats poste de 5 kr. type des timbres.

BELGIQUE.

On va nous en fourrer, des timbres, jusque-là.... Allons nous être heureux, mon Dieu!

Nous possédons en ce moment des timbres pour lettres, d'autres pour journaux et imprimés. Nous aurons un jour, si le ministre s'en souvient encore, des enveloppes timbrées et des bandes pour imprimés, timbrées. On s'occupe de timbres chiffres-taxes et voilà qu'on nous promet des cartes correspondances timbrées à 5 centimes, imitant en cela l'exemple de l'Autriche.

Le projet vient d'être soumis et adopté par les Chambres; les cartes correspondances seront émises dans les six mois qui suivront la promulgation

de la loi. Dans les six mois, ce sera difficile..... Enfin, puisque tous les journaux battent des mains, faisons chorus. Allons nous être heureux, mon Dieu !!

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le 1/4 gr. piqué nous a été montré, non pas violet, mais mauve.

SAN SALVADOR.

D'après le *Bazar für briefmarken-sammler*, journal qui doit être dans un temps éloigné — très-éloigné — l'âme de la timbrophilie, on émettrait sous peu un timbre de 1 cent *bleu*, semblable au type en usage. Il ne nous paraît pas probable qu'on adopte la couleur bleue lorsque le 1/2 real est déjà de cette nuance.

HONGRIE.

De même qu'en Autriche, il y a des mandats-poste depuis le 1^{er} courant. Il y a deux variétés : avec texte allemand et avec texte hongrois. Valeur : 5 kreuzer.

CANADA.



Nous recevons le nouveau type du 1 cent, disposition du 3 cents reproduit le mois dernier. Ils sortent l'un et l'autre, comme au reste tous les timbres en cours, des ateliers de la « *British American Bank-Note Co de Montreal et Ottawa.* » L'impression est couleur sur blanc, avec piquage 12.

1 cent, orange.

ESPAGNE.

Nous avons vu au type supprimé, des timbres *congreso* imprimés en *bleu* au lieu de *rouge* ou *bistre*.

MADÈRE.

Le 100 reis existe *piqué* et *percé en losanges*. Ce dernier mode de dentelure qui se faisait dans la colonie n'existe plus depuis que les timbres ont été reçus piqués de la métropole.

Le 1^{er} mai on a mis en usage le 240 reis violet vif, piqué.

HANOVRE.

Le timbre 1 gut. bleu 1850 est, a-t-on dit jusqu'ici, imprimé sur papier de couleur, *sans filigranne*. C'est une erreur.

Chaque timbre porte en filigranne un carré de la forme et à peu près de la grandeur du timbre. Ce n'est pas là, il est vrai, un filigranne comme la plupart des timbres en ont, mais ce n'est pas moins un filigranne. Doivent seuls être exceptés : les marques de fabrique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les nouveaux timbres sont parus. Nous venons de recevoir le 3 cents vert à l'effigie de Washington et le 1 cent bleu à l'effigie de Franklin. Nous remettons au mois prochain leur reproduction, espérant pouvoir donner celle de la série complète, composée de 10 valeurs ou types.

Le sobre porte sur papier blanc, de la Nouvelle-Grenade.

En février 1868, M. Albis, dans le *Timbrophile*, annonçait le timbre 50 cent. *sobre porte* sur papier blanc. « Ce timbre, dont on a souvent parlé, disait-il, et qui jusqu'à présent est encore unique à Paris, ne diffère de l'ordinaire dans le dessin que par des variations très-petites dans le chiffre 50, dans les C^s et dans la grandeur des lettres *SOBRE PORTE.* »

L'exemplaire dont parle M. Albis vient de nous passer par les mains. Nous trouvons qu'il diffère du tout au tout avec le timbre sur papier couleur.

Le cadre d'abord, qui est composé de petites lignes, porte :

	1 ^{er} TYPE. IMP. NOIRE.	2 ^e TYPE. IMP. COUL.
A gauche,	9 lignes.	8 lignes.
A droite,	9 —	10 —
En haut,	8 —	8 —
En bas,	9 —	9 —
Angle gauche inférieur,	10 —	9 —
— — supérieur,	9 —	invisible.
— droit,	9 —	7 —
— — inférieur,	10 —	10 —

Dans l'inscription, nous remarquons que l'*O* de *porte* touche au 1^{er} type, l'avant-dernière ligne du cadre, tant en haut qu'en bas; au 2^e type, l'*O* vient jusqu'à la dernière ligne supérieure. L'extrémité inférieure des lettres *R T E* de *porte* arrive à la dernière ligne au 1^{er} type; ces mêmes lignes en laissent une entre elles et le cadre au 2^e type.

Au 1^{er} type, le chiffre 5 est allongé et a la tête large; au 2^e le chiffre est ramassé; — — le *O* de 50 et le *C* de *C^s* sont petits; ils sont plus larges au 2^e type.

Au 1^{er} type, il y a un point sous l'S de C^s, placé sur la 8^e ligne; il est entre la 7^e et 8^e ligne au 2^e type.

L'aigle placée au-dessus de l'armoirie n'est pas identique non plus. Nous observerons seulement que l'extrémité de l'aile droite est à un millimètre de distance de l'O de porte au 1^{er} type et à 3/4 millimètre au 2^e.

Il y a encore mille petits détails qu'il est puéril de relever; nous croyons avoir établi suffisamment que le timbre sur papier blanc n'est pas le même que celui sur papier de couleur. On en tirera la conclusion qu'on voudra: la nôtre est faite. L'impression a eu lieu au début sur papier de couleur: elle n'a pas variée jusqu'aujourd'hui. En supposant un caprice de l'administration, qui aurait ordonné un tirage sur papier blanc, ce caprice n'entraînait pas avec lui l'obligation d'une gravure nouvelle. Si le timbre est unique en ce moment, il suffira d'un peu de demandes pour en faire abonder. Exemple: Timbres de Saint-Louis.

Le 50 millesimas 1867 d'Espagne.



Nous avons tort lorsque nous émettions cet avis que le 50 millesimas violet, remplaçant en 1869, le 50 bistre au type ci-contre, était la suite d'un projet d'émission conçu et préparé par Isabelle avant d'avoir entrepris son voyage de long cours. Il y en avait qui ne partageaient pas notre avis et qui prétendaient que le 50 mil^s n'avait été changé que pour cause de contrefaçon. Aussi improbable que nous semblait cette idée de créer un timbre à l'image de celle qu'on avait expédiée si prestement, il paraît, d'après une découverte que nous venons de faire parmi nos timbres oblitérés, que cette opinion était la vraie, la bonne. Ce qui nous porte à croire que le 2^e type que nous venons de trouver est faux, c'est que tous les timbres que nous avons reçus depuis leur apparition jusqu'à leur suppression étaient au 1^{er} type; qu'en Espagne la contrefaçon des timbres est assez commune et qu'elle oblige, dit-on, le gouvernement à en changer le type chaque année. Hommage ayant été rendu à qui de droit, faisons connaître de suite

le résultat de notre trouvaille en signalant les différences que nous avons constatées:

1 ^{er} TYPE. TIMBRE OFFICIEL.	2 ^e TYPE. TIMBRE FAUX.
---	--------------------------------------

CORRECS DE ESPAÑA.

Cette inscription est plus petite qu'au 2^e type. Les O ont la forme presque ronde; les S assez ramassés.

Inscription un tant soit peu plus grande. Les O plus allongés et les S plus grands et moins ouverts.

50 MIL^s DE ESC^o.

Le chiffre 5 est assez ouvert et l'O presque carré; l'M est étroit du haut; l'S de mill. très-ramassée; le D bien fait va en arrondissant; l'E de ESC^o a le jambage supérieur plus court que celui inférieur; l'S est petite et trapue et l'O a la forme ovale.

La tête du 5 se rapproche beaucoup de la partie recourbée et l'O est plus ouvert du haut; l'S de mill. est plus grande; le D est presque un carré; l'E et l'S plus larges et plus ouverts; l'O est rond.

ORNEMENT SÉPARANT LES DEUX INSCRIPTIONS DE L'OVALE.

Les cinq petites boules sont à peu près d'égale grandeur.

La petite boule du centre est plus petite; les autres plus allongées forment une croix plus grande qu'au 1^{er} type.

DESSIN D'ENCADREMENT.

Entre le cadre et l'ovale.

Le fond est couvert par de petites lignes verticales coupées à intervalle par une suite de petits points. Il y a deux rangées de lignes et trois de points.

Le fond est composé de petites lignes verticales remplissant l'espace de haut en bas, sauf aux côtés gauches où ces lignes sont interrompues sans qu'il y ait aucune rangée de points.

EFFIGIE.

Cheveux bien marqués; oreille très-visible. Les traits qui forment ombre à la figure, sont: devant, au nombre de 25; derrière 18. L'ovale dans lequel se trouve l'effigie a 90 lignes horizontales qui, en ne touchant pas la ligne de l'ovale, forment un cercle blanc.

Tête négligée; les cheveux ont été dessinés à la grosse morbleu. Le chignon n'a pas tout à fait la même disposition; l'oreille est à peine visible; les traits de la figure se comptent: devant, 22 traits; derrière, 16. L'ovale porte 72 lignes horizontales et vient toucher les côtés de l'ovale.

Les ornements qui forment le cadre diffèrent légèrement. On ne peut constater les différences que de visu.

L'impression n'est pas bien nette; mais comme il y a pas mal de timbres officiels dans le même cas,

ce n'est pas là un point auquel on peut reconnaître le timbre faux du vrai. Le point principal par où le timbre faux pêche le plus et auquel on le reconnaîtra aussitôt, c'est par les petites lignes verticales placées, comme nous l'avons dit plus haut, entre le cadre et l'ovale.

Le piquage est absolument le même pour les 2 types. Qui sait si ce n'est pas la même machine qui a perforé les timbres du contrefacteur et du gouvernement ?

L'employé chargé d'annuler le timbre s'est acquitté consciencieusement de son devoir : il l'a oblitéré de la belle façon.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 88.)

BRUNSWICK.

Les enveloppes timbrées n'ont été adoptées dans ce duché que plusieurs années après les timbres mobiles. Avant les timbres imprimés à relief, on place l'émission d'un timbre imprimé à la main sur enveloppe et spécial à la ville de Brunswick.

Émission de 1852.

Timbre rond, 22 mm., imprimé à la main sur l'enveloppe, tantôt à gauche, tantôt à droite.

D. et L. *St. P.* sur la première ligne, *Fr.* sur une deuxième, entourés d'un filet rond.

Enveloppes de dimension variée et sur papier de toutes les couleurs.

Sans valeur indiquée (3 pfennige).

Rouge sur papier gris (officielle).

Toutes les autres couleurs de papier sont celles des enveloppes présentées à l'administration.

Émission du 1^{er} août 1855.

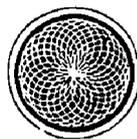
Timbres ovales, 26-29 mm., gaufrés sur couleur, à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Armes de Brunswick dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut, valeur en lettres. Valeur en chiffres dans le bas.

Impression sur papier blanc ou teinté, portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein (zwei, drei) silbergroschen post couvert, plusieurs fois répétée et imprimée en bleu nuancé.



Enveloppes de dimension variée, portant à la patte une *tresse* ronde.

Valeurs : 1, 2 et 3 silbergroschen.

Espèces et variétés.

A. Enveloppes sur papier teinté, rosâtre, verdâtre ou azuré; gommage sous le dessin gaufré seulement; grand format :

1	silbergroschen	jaune ?
2	—	bleu de ciel.
3	—	rose pâle.

B. Enveloppes sur papier blanc ou très-peu teinté, même gommage. Moyen format.

a. *Inscription en bleu.*

1	silbergroschen,	jaune, jaune pâle, jaune orange.
2	—	bleu terne, bleu de Prusse, bleu outremer foncé.
3	—	rose, carmin.

b. *Inscription lilas bleuâtre.*

1	silbergroschen	jaune orange.
2	—	bleu de Prusse.
3	—	?

C. Enveloppes sur papier blanc, gommées sur tout le bord libre.

a. *Grand format.*

1	silbergroschen	jaune, jaune orange.
2	—	?
3	—	rose vif.

b. *Moyen format.*

1	silbergroschen	jaune pâle, jaune, jaune orange.
2	—	bleu outremer nuancé.
3	—	rose vif, carmin.

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux-ci, typographiés rectangulaires, imprimés en noir sur papier de couleur, ou en couleur sur papier blanc, ne peuvent être le sujet d'aucune confusion avec les timbres d'enveloppes ovales et gaufrés sur couleur.

Émission d'octobre 1865.

Timbres ovales, 19 sur 22 mm., gaufrés en couleur, à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Armes de Brunswick dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Braunschweig.*
En bas : *Groschen.*



Sur les côtés, chiffres valeur dans de petits cercles.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante :

Ein (zwei, drei) silbergroschen post couvert et imprimée en bleu.

Enveloppes de dimension variée, gommées sur toute la longueur de la patte.

Valeurs : 1, 2 et 3 groschen.

Espèces et variétés.

A. Enveloppes avec *trousse* à la patte.

a. Grand format, papier mi-blanc.

1 groschen rose vif.

2 — ?

3 — ?

b. Moyen format, papier blanc ou mi-blanc.

1 groschen rose pâle et vif, carmin.

2 — bleu outremer nuancé.

3 — bistre brun, bistre pâle.

c. Moyen format, papier azuré.

1 groschen rose vif.

B. Enveloppes avec *fleuron* à la patte.

a. Grand format, papier mi-blanc.

1 groschen rose vif.

2 — bleu outremer pâle.

3 — bistre brun.

b. Moyen format, papier mi-blanc.

1 groschen rose pâle.

2 — bleu outremer pâle.

3 — ?

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres de la même émission sont identiques par le dessin, mais différent : 1° par le percage en arc; 2° par l'absence des deux lignes d'inscription au-dessus du timbre. De plus, le timbre de 1/2 gr. noir n'a pas d'enveloppe correspondante.

ESSAIS OFFICIELS.

Quelques mois avant l'émission des enveloppes et timbres de 1865, on vit apparaître un certain nombre de timbres d'épreuve imprimés en noir sur papier de couleur aux nuances suivantes :

Blanc, bleu, vert, rose et jaune.

Ce type était celui adopté pour les enveloppes et les timbres, mais il fut appliqué d'abord sur les mandats de poste.

ESSAI OU PROPOSITION.

Nous rangeons sous ce titre quatre épreuves de timbres sur lesquels nous manquons de renseignements. Le type adopté en 1865 étant le même pour les timbres mobiles et les enveloppes timbrées, il est probable que le projet dont nous parlons était proposé dans le même but.

En voici la description :

Timbres carrés, 22 mm., gaufrés sur couleur, sur papier blanc.

D. Armes de Brunswick sur fond de couleur dans

un cadre rond linéaire, inscrit dans un cadre à double filet, portant la légende :

L. En haut : *Brunschweig*; de chaque côté : *freimarke*; en bas : 2 *groschen*.

Dans les quatre angles du cadre le chiffre 2 qui est répété dans les espaces triangulaires que laissent le cadre et le cercle.

Ce timbre est aux couleurs suivantes :

Noir, carmin, bleu clair, bistre-noir.

Les timbres et enveloppes timbrées de Brunswick ont cessé d'être en service au 1^{er} janvier 1868 et ont été remplacés par ceux de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

Les timbres " Post Office " de Maurice.

Nous avons été honoré de la visite de M. Ph., qui a bien voulu nous faire voir sa collection monstre, qui nous était connue de réputation depuis longtemps et dont nous avons déjà vu la plupart des timbres les plus rares.

On peut s'imaginer tout le plaisir que nous avons eu à examiner en détail cette collection hors ligne; c'était une étude pour nous et cela nous a pris dix jours — huit heures par jour. Nous avons été en extase à la vue de toutes ces richesses.

Les *Post Office* de Maurice nous étaient inconnus et notre curiosité d'avoir sous les yeux ces timbres, qui ont fait tant de bruit, était grande. Au premier coup d'œil et sans avoir recours à notre loupe, nous avons pu nous expliquer un passage qui nous avait toujours paru mystérieux et incompréhensible, dans la description donnée par le D^r Magnus, avec sa verve habituelle et ses détails si minutieux, publiée dans le *Timbre-Poste* du mois de janvier dernier.

Le Docteur, tout en nous prouvant que les six timbres qu'il a comparés, trois timbres de *one penny* et trois timbres de *two pence*, représentent un type unique pour le 1 penny et un autre type unique pour le *two pence*, ajoute :

« Examinés comparativement, les trois timbres » du 1 penny sont identiques de dessin jusque dans » dans leurs moindres détails. Il n'existe pour l'un » d'eux, celui de M. Ph., qu'une très-légère diffé- » rence dans le petit ornement supérieur gauche, » que nous indiquerons plus loin et que nous con- » sidérons comme due à un empâtement de la cou- » leur.

Puis plus loin :

» a. Supérieur gauche (*angle du 1 p.*); sur un des P. O point blanc entouré de lignes rayonnantes, mal rangées et empâtées; sur les deux autres, il ressemble au dessin de l'angle inférieur droit. »

Le coin supérieur gauche du 1 p. est donc ce qui a d'abord dû attirer notre attention et on peut s'imaginer toute notre surprise, lorsque nous avons trouvé que c'était un des coins d'un timbre ordinaire, 1 penny *Post Paid* dont on s'était servi pour rapiécer le timbre *Post Office*. M. Ph. nous a confirmé ce qui nous paraissait si clair, en nous disant que lorsqu'il a acheté ce timbre de M. Moens, partie du coin supérieur gauche manquait et qu'il a raccommodé le timbre en se servant du coin d'un *Post Paid*. Qu'une chose aussi simple ait échappé à l'œil de lynx du Docteur, qui examine si minutieusement, nous étonne et nous avons cru devoir, dans l'intérêt de la timbrophilie, élucider le mystère en signalant ce fait.

Nous sommes de l'opinion du Docteur que ce sont des essais. Les timbres de M. Ph. ont comme annulation partie du mot CANCELLED (annulé), griffe dont l'administration des colonies anglaises s'est souvent servie, soit comme essai d'annulation, soit pour empêcher l'emploi de certains timbres pour l'affranchissement. — La marque d'annulation sur un timbre du docteur provient encore d'une griffe que nous ne nous rappelons pas avoir vu sur des timbres Maurice, pris sur des lettres. — Nous ne sommes nullement de l'avis du Docteur : que ces timbres ont par hasard passé par la poste, et ces marques d'une oblitération spéciale sont pour nous une raison de plus pour croire que les timbres *Post Office* sont purement et simplement des essais (1).

J. P.

Réponse à M. J. P.

La première observation de M. J. P. sur les timbres *Post Office* de Maurice est juste. L'angle supérieur gauche du timbre d'un penny présente sur

(1) La personne de qui proviennent les trois séries de timbres en question nous a assuré avoir reçu ces timbres d'un ami qui en avait déposé sa correspondance. Ces timbres arrivés régulièrement sont donc bien des timbres-poste et non des essais.

Note de la Rédaction.

l'exemplaire de M. Ph. une différence qui ne nous a pas échappé, puisque nous l'avons indiquée. En l'attribuant à un empâtement de la couleur, nous avons fait erreur puisque M. J. P. a trouvé *sans sa loupe* qu'elle était constituée par le rapport d'un coin de timbre *Post paid* et le fait est confirmé par M. Ph. Nous dirons pour notre justification, que M. Ph., contrairement à l'usage, a collé ses deux timbres sur une doublure en papier ordinaire et les a ensuite montés à charnière. Or la présence de la doublure empêche d'apprécier la consistance et les défauts du papier. Nous avouons humblement qu'en présence de timbres de cette valeur confiés à notre loyauté, nous nous sommes fait un scrupule de respecter même la monture. Notre erreur prouve encore l'adresse de l'auteur de ce raccommodage et nous ne pouvons que lui souhaiter pareille chance dans de semblables occasions. Mais M. P. aurait-il trouvé cette particularité, sans notre observation d'abord et ensuite sans l'aveu de M. Ph.? Nous voulons bien ne pas en douter. Pourtant, si, à cet instant d'un *examen de huit heures par jour pendant dix jours*, il n'a pas eu besoin de prendre sa loupe, on peut affirmer *sans crainte d'être démenti, qu'il avait oublié de mettre ses lunettes*. En effet, M. J. P. trouve que les timbres de M. Ph. ont comme annulation partie du mot CANCELLED. Or M. Moens (N° 35 du *Timbre Poste*) a indiqué et figuré la marque d'annulation appliquée sur les deux timbres détachés de la même lettre. C'est le mot PAID au milieu d'un rectangle oblong transversalement. Nous l'avons constaté nous même sans le secours du moindre *instrument grossissant*. Ce que M. J. P. dit de l'oblitération avec le mot CANCELLED tombe donc à l'eau. Quant à celle qu'on trouve sur notre timbre d'un penny, que M. J. P. se rassure. En écrivant cette réponse, nous avons sous les yeux trois timbres de Maurice appartenant à la première émission et présentant une oblitération identique, savoir :

1 penny type 8^r (2^e de la 3^e rangée).
2 pence. — deux exemplaires.

Ces trois timbres sont des épreuves tirées sur la planche non encore usée, comme sont les timbres *Post Office*. Cette circonstance prouve que cette griffe était une de celles en usage à Maurice à l'époque où, d'après notre supposition, les timbres *essais Post Office* ont pu être confondus avec les timbres

ordinaires Post paid et ce qui le confirme, c'est que nous n'avons pas retrouvé cette oblitération sur les exemplaires du 1 et 2 pence de la 1^{re} émission provenant de la planche usée et sur les 2 p. des 2^e et 3^e émissions. Ici pourtant, nous ne faisons qu'énoncer un fait personnel sans vouloir le généraliser, car le nombre restreint de timbres que nous possédons nous commande cette réserve.

Si les remarques de M. J. P. sur les marques d'oblitération ne sont pas justes, il n'est pas non plus fondé à rejeter notre opinion « que ces timbres ont par hasard passé à la poste. » Tout au contraire, notre dernière remarque vient appuyer notre opinion et lui prêter un fondement nouveau que nous sommes heureux de devoir à M. J. P.

Dr MAGNUS.

Bibliothèque des timbrophiles.

Il a paru ces jours-ci, à Madrid, un opuscule de 24 pages signé docteur Thebussen, nom de guerre de notre collaborateur Mariano Pardo de Figueroa.

C'est le premier écrit, traitant les timbres-poste, qui ait été publié en langue espagnole. La presse a daigné s'occuper de cette brochure et a bien voulu lui décerner des éloges certainement mérités. Nous espérons que l'auteur n'en restera pas là et qu'il trouvera en Espagne des imitateurs, malgré tout le bonheur qu'on y éprouve pour la vie contemplative.

Nous recommandons tout particulièrement cette brochure aux timbrophiles espagnols et à ceux qui possèdent la langue comme un de nos savants confrères.

La brochure a pour titre : *Kpankla* ou *Cal para encalar*. C'est-à-dire : Chaux pour blanchir. Il n'y a eu que 150 exemplaires de tirés !

Ça tient de la place.

Le metteur en pages nous réclame encore quelques lignes pour remplir une partie de la dernière page..... Que diable ! pourrions-nous bien lui donner ? Si nous annoncions que nous possédons de quoi compléter bien des collections d'*Almanachs Gotha* à des prix fort avantageux ?..... Cela nous en ferait peut-être vendre. Nous pourrions encore au pis aller donner des annonces, rien que des annonces. Mais c'est peu alléchant. Ah ! nous avons mieux que çà :

La *Revue numismatique* annonçait dernièrement, comme nous l'avons dit, que le gouvernement belge, trouvant que les timbres-poste n'étaient pas dignes de porter l'effigie royale, avait proposé de la remplacer par celle du ministre des travaux publics, qui consentirait à se dévouer pour son Roi et à subir pour lui les souillures du marteau postal.

La signature de M. Châlons donnait à cette nouvelle son véritable cachet, et personne ne s'y est trompé ici. Mais à l'étranger, le roi de nos mystificateurs, le fondateur des *Agathopèdes*, de réjouissante mémoire, l'inventeur de l'immortelle bibliothèque du baron de Fortsas, n'est pas connu à ce facétieux point de vue, et sa réputation de savant et d'archéologue a seul passé la frontière. Aussi, qu'est-il arrivé ? C'est que la presse étrangère a pris la plaisanterie au sérieux ; les journaux anglais et hollandais notamment ont publié à ce sujet de graves dissertations, et un journal conservateur de Londres a vivement protesté que jamais l'opposition, en Angleterre, ne souffrirait qu'on l'obligeât à faire journellement usage de l'effigie de M. Gladstone ou de M. Bright !

Il paraît qu'il n'y a pas encore assez. A-t-elle des proportions, cette dernière page !

Collectionneurs de timbres-poste, fumez ! fumez ! et surtout achetez beaucoup de tabacs en détail ; voici pourquoi : Un timbrophile de Marseille — de la Cannetière, pensons-nous — se présente récemment chez un débitant de tabacs et réclame pour deux sous — notez bien, deux sous ! — de tabac. En ménagère économe, la dame avise sur son comptoir une feuille de papier qui avait servi d'enveloppe à une lettre et ne manque pas de l'utiliser pour y placer sa marchandise. Rentré chez lui, le timbrophile examine le papier contenant son tabac et y trouve, quoi : un timbre 4 pence vert, NEUF, de Maurice !!

Depuis cette époque tous les collectionneurs de Marseille fument et achètent du tabac au même endroit. On ne dit pas s'il y a eu deux heureux.

Une mauvaise langue a fait courir le bruit qu'on ne trouvait chez les marchands de tabacs que de la *carotte* !.... Est-ce méchant ?

Assez, nous dit-on, la page est remplie. Merci, mon Dieu !



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-80
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20
 ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous avons sous les yeux la circulaire que l'administration générale des postes de Washington a adressée, en date du 9 avril 1870, aux différents bureaux de poste de cette république.

En annonçant la création d'une nouvelle série de timbres, elle interdit leur échange contre d'autres d'anciennes émissions. Elle engage les directeurs de poste à ne délivrer les timbres de la nouvelle série qu'après avoir épuisé complètement les anciens timbres. Elle rappelle que les timbres antérieurs à la guerre de sécession n'ont plus aucune valeur.

On devra remarquer, dit aussi la circulaire, que

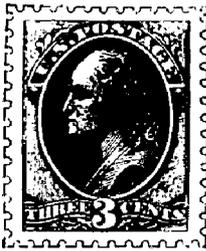
toutes les feuilles de timbres de la série nouvelle contiennent 100 timbres, tandis que plusieurs des valeurs maintenant en cours en possèdent 150.

Les nouveaux timbres sont encore au nombre de dix ; les valeurs sont restées ce qu'elles étaient. On a repris l'uniformité de formats : le rectangle plus haut que large. Ce qui frappe tout particulièrement dans cette série, c'est l'absence d'ornementation. Il y a tout simplement une effigie dans un ovale, avec la valeur indiquée en chiffres et en lettres, le tout artistement gravé.



Le premier type, le 1 cent, représente l'effigie de Franklin tournée à gauche, gravée d'après Rubright, sur fond à lignes diagonales croisées. En haut : *U. S. postage* ; en bas : *One 1 cent*. C'est le

seul portrait, avec celui de Washington, qu'on retrouve sur les timbres de toutes les émissions.



Les Américains n'ont pas oublié les services rendus par B. Franklin et la part active qu'il prit à la déclaration d'indépendance de sa patrie. Ils honorent sa mémoire en reproduisant ses traits sur les timbres et B. Franklin, reconnaissant, contribue à affranchir ses compatriotes.

2 cents. Représente André Jackson tourné à gauche, d'après Powers. Le buste est également sur fond à lignes diagonales croisées. En haut, sur une banderole : *U. S. postage*; en bas : *two 2 cents*.

André Jackson fut président des États-Unis en 1829 et réélu en 1833. Il était d'origine irlandaise.



3 cents. Buste de Washington à gauche, sur fond ligné horizontalement, gravé d'après Houdon. En haut : *U. S. postage*; en bas : *three 3 cents*.

C'est en 1789 que Washington fut élu président des États-Unis; il fut réélu en 1793 et résigna le pouvoir en 1797.

6 cents. Buste de Lincoln (Abraham) tourné à gauche, sur fond ligné horizontalement et gravé d'après Vole. En haut : *U. S. postage*; en bas : *six 6 cents*.

Président en 1860; il fut réélu en 1865. On connaît sa fin.

10 cents. Buste de Jefferson (Thomas) regardant à gauche; le fond est ligné horizontalement. Le timbre gravé d'après la statue de Powers.

En haut : *U. S. postage*; en bas : *ten 10 cents*.

Jefferson est le troisième président des États-Unis. Il fut élu en 1801 et réélu en 1805.

12 cents. Portrait de Clay (Henry), homme d'état américain qui se mit sans succès sur les rangs de la présidence en 1828, 1833, 1836 et 1844. Il était député du Kentucky en 1846.

L'effigie, qui est sur fond ligné horizontalement, est gravée d'après Hart. En haut : *U. S. postage*; en bas : *twelve 12 cents*.

15 cents. Effigie de Daniel Webster, d'après Clevenger. L'effigie est tournée à gauche et le fond ligné horizontalement. En haut : *U. S. postage*; en bas : *fifteen 15 cents*.

Daniel Webster, homme d'état, est reconnu comme grand juriconsulte et orateur célèbre.



24 cents. Effigie du général Scott, d'après Coffee. Elle est tournée à gauche et le fond est ligné horizontalement. La valeur est indiquée en chiffres dans les angles supérieurs, et en dessous, en lettres microscopiques, sur deux lignes : *twenty four cents*; au-dessus de l'effigie : *U. S. postage* dans des étoiles; en bas, dans les angles à gauche, le drapeau américain, un canon et des boulets; à droite, des fusils.

Le général Scott était-il donc si terrible qu'on le représente avec tout cet attirail de guerre? Il est né en 1786, dans la Virginie, exerça d'abord la profession d'homme de loi avant de céder à son goût pour la carrière des armes.

Malgré ses services, le général Scott ne réussit jamais à se faire élire président, quoiqu'il se soit mis plusieurs fois sur les rangs.

30 cents. Buste d'Alexandre Hamilton, d'après Cerrachi. Tournée à gauche, l'effigie est sur fond ligné horizontalement. En haut : *U. S. postage*; en bas : *thirty 30 cents*.

A. Hamilton était homme d'état et publiciste distingué. Il fut tué en duel par le colonel Burr.

90 cents. Profil à gauche du commodore O. H.

Perry, d'après la statue de Wolcott. En haut, au-dessus de l'effigie : *U. S. postage* et dans les angles



une étoile; en bas : *ninety 90 cents* et dans les angles une ancre. Le commodore Perry est le héros de la grande bataille navale de ces derniers temps.

- 1 cent, bleu outremer.
- 2 — brun-roux.
- 3 — vert.
- 6 — rose.
- 10 — brun foncé.
- 12 — violet foncé.
- 15 — orange.
- 24 — violet vif.
- 30 — noir.
- 90 — carmin.

L'impression des timbres est couleur sur papier blanc; le piquage 12.

Nous sommes à la veille d'avoir une série nouvelle d'enveloppes timbrées et de bandes pour journaux. L'émission aura lieu probablement le mois prochain.

Les mêmes valeurs d'enveloppes correspondront pour l'effigie et la couleur avec les timbres adhésifs, sauf qu'au lieu d'être rectangulaire, la forme des types des enveloppes sera ovale.

La circulaire dont nous avons parlé plus haut engage les directeurs des postes à propager autant que possible l'usage des enveloppes dites : « return request, » l'utilité de ce système ayant démontré qu'il procure *promptitude, certitude et sécurité*. Son adoption générale par le public lui sera très-profitable et allégera de beaucoup le travail et les dépenses du bureau des *rebus*.

Les nouvelles enveloppes seront fournies au public, en différents formats et à des prix qui les feront préférer aux enveloppes non timbrées du commerce, l'administration des postes ayant conclu un marché avantageux avec un nouveau concessionnaire.

PAYS-BAS.

Nous avons vu plusieurs valeurs des timbres actuels qui n'ont pas été piqués :

- 1 cent, vert.
- 5 — bleu.
- 10 — rouge.

Les chiffres taxe sont en usage.

On parle d'émissions d'enveloppes, de bandes timbrées pour journaux et de cartes-correspondances.

On remarquera que ce pays suit en tout l'exemple de la Belgique depuis qu'il a adopté le timbre-poste, en 1852. Même nombre d'émissions; augmentation du chiffre des valeurs; distinction de type entre les timbres de journaux et lettres; adoption de l'emploi de chiffres-taxe, que la Belgique aurait déjà depuis six mois si...; enfin voilà les enveloppes, les bandes timbrées et les cartes-correspondances annoncées!

NOUVELLE GRENADE.



Le défilé des timbres de la série nouvelle continue. Après le 10 pesos, ici présent, il nous faut encore les 1 cent et 5 pesos; 50 cent et 1 peso *sobreporte* et qui sait, peut-être aussi d'autres 5 cents A et R, et d'autres *cubiertas*. Quand

la série sera complète, il en viendra une autre, toujours dans le même goût : ça occupe le lithographe.

Le 10 pesos est imprimé en noir sur papier couleur et non dentelé. Il n'est pas beau, c'est vrai; mais en revanche c'est le timbre le plus *imposant*, qu'on connaisse.

10 pesos, vermillon.

ANTIOQUIA (NOUVELLE GRENADE.)



Il nous arrive un timbre de 10 centavos dont les dispositions sont les mêmes que le 2 1/2 cent., reproduit n° 86.

A notre avis, ces deux timbres formeraient une première série incomplète; le 5 centavos vermillon (voir n° 85) avec le 1 peso, le seul connu, nous donnerait une deuxième série dont les valeurs manquantes resteraient à trouver; enfin, il y aurait une troisième série, celle actuelle qui figure n° 84 et dont le 1 peso n'aurait pas paru jusqu'à présent.

Nous rappellerons que les timbres de Bolivar, émis en 1862, n'ont été connus qu'en 1867; la première émission des timbres d'Antioquia peut donc être fort ancienne. Étant plus versatile que l'état de Bolivar, il ne serait pas impossible que l'état d'Antioquia eût donné le jour à trois émissions de timbres.

L'impression du timbre que nous signalons aujourd'hui est couleur sur papier blanc.

10 centavos, lilas pâle.

TOLIMA (NOUVELLE-GRENADE).



Après les états de Bolivar et Antioquia, voici un timbre de Tolima, que nous remet M. Rous-sin.

Tout est mystère dans ce timbre : on ne sait pas quand il est né ; s'il est en vigueur ou s'il est périmé ; enfin, nous ne trouvons nulle part, dans aucun dictionnaire, qu'il existe à la Nouvelle-Grenade un état de Tolima.

Le timbre est imprimé en noir sur papier azuré.

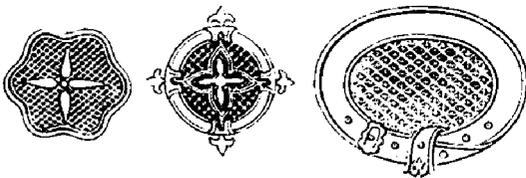
5 centavos, azur.

VICTORIA.

Voici l'énumération des différentes enveloppes que nous avons reçues et les dessins qu'on voit à la patte desdites enveloppes :



Type 1 :	format 12 × 6 1/2 centim.,	papier verge blanc, rose.
—	— 13 1/2 × 8	— — —
Type 2 :	— 12 × 6 1/2	— — —
—	— 14 1/2 × 9	— — —
Type 3 :	— 14 1/2 × 9	— — —
Type 4 :	— 14 1/2 × 9	— — —
Type 5 :	— 22 1/3 × 9 1/2	— — —
Type 6 :	— 22 1/2 × 9 1/2	— — —



Les papiers varient beaucoup et on en rencontre de diverses teintes. On trouve en filigrane l'inscription : *John Dickinson* 1864, et plus souvent 1867, 1868 et 1869 ; en outre, un cor de poste surmonté d'une couronne et les lettres anglaises *D et Co*, en-dessous. Le type 6 a seul une autre inscription : *Th. Saunders* 1869 avec le cor de poste, la couronne et les lettres majuscules anglaises : *T. H. S.* (*Th. Saunders*).

Le format 14 1/2 × 9 a été fourni par MM. *Sands et Mc Dougall*, stationers à Melbourne. On voit cette inscription en relief au verso de la patte gauche de chaque enveloppe.

Une variété du type 1, format 14 1/2 × 9 que nous possédons, porte en outre l'effigie de la reine, blanche et à relief à la patte.

Les enveloppes se paient 2 s. 3 p. la douzaine, comme l'indique du reste une inscription en bleu imprimée sur la bande qui entoure chaque douzaine : *two penny (!) embossed. 1 doz. 2 s. 3 d.*

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 3 pence violet est arrivé percé comme on devait s'y attendre.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Ce que nous avons dit le mois dernier du type 20 cents de la Nouvelle-Orléans a été trouvé absurde. Humilions-nous. Il n'y a pas de comparaison entre ce timbre et les Saint-Louis, prétend-on, ceux-ci étant des carottes.

D'après ce qu'on nous écrit, le 20 cent en question a été expédié de la Nouvelle-Orléans, peu après la prise de cette ville par les fédérés, à une personne habitant l'Angleterre. A cet envoi était joint cet avis, que ce timbre n'avait pas été en usage, mais qu'il était à la veille de l'être.

On nous signale un essai de ce timbre unique, imprimé en noir sur papier mince... Cela fait deux timbres *uniques*.

On nous dit aussi que M. de F., de Paris, possède également un exemplaire du 20 cent carmin ; que la vue de ce timbre n'a pas trouvé si bon accueil que chez nous, auprès de quelques amateurs et marchands... Et de trois ! N'en viendra-t-il pas d'autres, de ces timbres uniques ?.....

Ah ! le bien bon timbre qu'a M. J. P. !

AÇORES.

Nous avons le 80 reis piqué.

AUTRICHE.

Voulant enfin faire des économies, on vient de décider qu'on utiliserait toutes les anciennes enveloppes timbrées sur lesquelles serait apposé un timbre de 5 kreuzer. On vient de nous en remettre échantillon. C'est le 15 kr. aigle (filigrane) surchargé d'un 5 kreuzer rose, piqué.

Le mercure, timbre pour journaux, s'imprime depuis deux mois environ en violet vif.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



M. Ph. nous a remis un essai du nouveau 6 pence, ce qui nous permet de pouvoir le reproduire.

La gravure en est soignée comme tout ce qui sort habituellement des ateliers de MM. De la Rue.

Nous avons annoncé dernièrement un 3 pence vert, vergé, vue de Sydney. M. Mahé fait remarquer qu'il figure depuis longtemps dans son catalogue. Mais comme tout ce que ledit catalogue annonce n'est pas évangile et que nous avons pris l'habitude de faire notre journal d'après ce que nous voyons et d'après nos propres informations, nous ne pensons pas avoir commis un crime de lèse-timbophilie, en venant répéter ce qui était connu (?) de notre confrère, depuis si longtemps.

ESPAGNE.

Les journaux de Cadix annoncent qu'on a mis en vente dans cette ville, depuis le 1^{er} juin courant, les timbres de 1, 2 et 4 mill. et qu'on imprime en ce moment un 5 mill. A Madrid on ne les a mis en circulation que le 9 courant. Le 10 mill. qui est imprimé en rose sur blanc ne sera en vigueur qu'après épuisement de celui en usage. Voici les couleurs des timbres parus :

- 1 mil. de escº lilas sur chair.
- 2 mil. — noir — —
- 4 — — bistre sur blanc.

Ces timbres sont piqués 14.

Dans un lot de timbres *tout venant* nous avons trouvé un 2 reales brun, 1865, piqué.



Voici une nouvelle espèce de timbre *Habilitado*, inconnue jusqu'à présent. Nous la trouvons sur un timbre jaune, 12 cuartos 1867, oblitéré d'un griffe formée de deux cercles dont le centre porte le numéro du bureau originaire (N° 41 ou 44). Ce chiffre pourra nous indiquer d'où vient le timbre, si nos amis d'Espagne veulent bien s'en occuper, en laissant là un moment « *la vie contemplative* » comme dit le « *Stamp Collector's Magazine* ».

Les lettres HPN signifient, comme on le pense bien : *Habilitado por la Nacion*.

Nous avons encore vu cette inscription en toutes lettres et imprimée en bleu, pour la province de Cadix, sur les timbres suivants :

10 cent.	vert	(1867.)
20 —	violet	—
3 mill.	vert	(1867.)
100 —	brun	(1869.)
200 —	vert	—

Nous étonnerons beaucoup nos lecteurs en leur apprenant que la marque : *Habilitado por la Nacion*, s'appliquait encore le mois dernier à Bilbao sur les timbres fiscaux de 1870.

Une âme compatissante a averti le Ministre des Finances de cette anomalie : l'employé a vu sa besogne allégée aussitôt.

En voilà un qui mérite certes de l'avancement, il travaille jusqu'à ce qu'on lui dise : assez !



L'administration des postes et télégraphes a, depuis le mois d'avril dernier, un timbre dont elle se sert pour donner la franchise à ses lettres. En

signalant ce type à l'admiration de tout le monde, nous ne manquons pas de le reproduire : une banderole et des foudres avec l'inscription : *direccion general de comunicaciones*, tel est ce timbre, qui est imprimé en noir.

Maintenant que nous avons fait la déclaration de naissance, faisons celle du décès, car en Espagne les timbres meurent vite.

C'est depuis le 14 mai dernier que le successeur a vu le jour. Il est aux armoiries actuelles d'Espagne, surmontées de la couronne murale, dans un octogone autour duquel les mots : *Cabinete directivo de Comunicaciones*.

L'impression est noire. (Type remis au mois prochain.)

D'après les timbres qu'on nous remet, il paraît que le type de timbres-poste en vigueur avait quelques concurrents. En voici trois :

1^{er} TYPE : 10 *milesimas*. Portrait de Guttemberg de face, dans un ovale. Dans l'encadrement, en haut : *España*; en bas : *correos*; à droite : *franqueo*; à gauche : *impresos*. Entre le cadre et l'ovale, le chiffre 10 à gauche; m^s à droite, tant en haut qu'en bas. Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc ordinaire :

10 mill., noir bleu.

C'est la première fois qu'il vient à l'idée d'un artiste de reproduire le portrait de Guttemberg, l'inventeur, *dit-on*, de l'imprimerie, sur les timbres

destinés à l'affranchissement des imprimés. Nous recommandons cette idée à Messieurs les Allemands.

2^e TYPE : 50 *milesimas*. Armoiries actuelles, adoptées par la République (?) selon le *Stamp Collector's Magazine* et placées entre les colonnes d'Hercule, avec banderole portant l'inscription partagée : *plus ultra*. Un cercle touchant les côtés latéraux entoure les armoiries; en haut du timbre : *correo de España*; en bas : 50 *mit.* de *esc.*

50 *mit.* de *esc.*, vert sur blanc.

Les colonnes d'Hercule font partie des armoiries d'Espagne; on les supprime quelquefois. On appelait ainsi jadis les monts Abyla et Calpé, situés l'un en Afrique l'autre en Espagne. Lorsque Hercule, d'après la fable, s'arrêta dans ses voyages à Gibraltar, il sépara les deux montagnes pour faire communiquer la Méditerranée avec l'Océan.

La devise : *plus ultra*, jadis *non plus ultra*, que portent les colonnes d'Hercule, a été adoptée par les rois de Castille après la découverte de l'Amérique et signifie : le monde finit ici, dans le détroit de Gibraltar! On n'est pas plus modeste.

3^e TYPE : 100 *centimos*. Destiné aux colonies des deux mondes représentés par deux globes renfermés dans un ovale et situés entre les colonnes d'Hercule, avec devise : *plus ultra*; en haut : *ultramar*; en bas 100 *cent.*; de chaque côté, une grecque.

100 *cent.*, vermillon sur blanc.

Les deux globes ressemblent à s'y méprendre à deux fromages de gruyère exposés à la vente et au-dessus desquels on aurait placé : *nec plus ultra* (Il n'y a pas de meilleur fromage.)

L'exécution des trois types ne dénote pas un artiste de premier ordre, mais les timbres n'en sont pas moins curieux pour cela.

M. Herpin, dans notre n° 16, disait qu'un de ses amis avait vu, détériorés à coup de lime, les types de 1852 et 1853 et qu'il était probable que les autres types avaient subi le même sort, ce qui empêchait toute réimpression.

M. Herpin avait parfaitement raison : Un de nos correspondants le prouve en nous remettant une épreuve tirée sur le coin même du 12 cuartos 1851. L'épreuve porte en croix des traces de coups de lime. Nous remarquons aussi que le millésime 1851

n'est pas complet. Il y a seulement les trois premiers chiffres, ce qui fait supposer qu'on avait cru faire servir le type plus d'un an.

Les types 1854 n'ont pas subi les modifications annoncées par M. Herpin. Ils existent encore et en parfait état.

SAINT-CRISTOPHE.



Dans notre numéro 88, nous avons annoncé une émission de timbres dont nous pouvons aujourd'hui reproduire le type, qui nous est communiqué par M. Ph., ce qui permettra à d'autres confrères de se prévaloir de la même faveur.

L'exemplaire qui nous a été remis pour la gravure est oblitéré 27 avril 1870. Il est piqué 13.

1 penny, rose et rose lilacé.
6 — vert.

HANOVRE.

L'autodafé de 1861, qui détruisit tous les timbres et enveloppes de ce royaume, a eu pour cause la récente réimpression de toutes les enveloppes :

Timbre frappé à gauche.

1 gr., vert.
1 sgr., rose.
2 — bleu.
3 — jaune.

Timbre frappé à gauche.

3 gr. jaune.

Timbre frappé à droite et à gauche.

1 gr., rose.
2 — bleu.
3 — bistre.

Enveloppe typographiée, *bestellgeldfrei*.

Un type : paille.
Tréfle à gauche.
Cheval à —

Nous donnerons incessamment les caractères distinctifs de cette réimpression.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous venons d'obtenir un timbre oblitéré, imprimé en noir sur papier bleu ordinaire, ne portant aucune inscription ni en haut, ni en bas. C'est le *un real* où le mot *correos* et la valeur ont été omis :

Sans valeur, bleu.

Que veut dire cette avalanche de timbres variant par la couleur? Voilà qu'il nous arrive un 1/2 *real* imprimé sur papier chair, sans filigramme!

RUSSIE.

M. Mahé annonce une rareté de l'avenir : 3 kop. vert avec le fond du 5 kop. formé en chiffres romains V. Nous avons bien des 3 kop., mais nous n'avons pu trouver un seul exemplaire tel qu'il est signalé. On peut donc dire que c'est déjà une rareté présente.

VÉNÉZUELA.

Le *Timbrophile* dit que le 2 centavos de l'office Robert Todd arrive imprimé en bleu au lieu de vert.

2 centavos, bleu.

CUBA.

Signalons 1/2 real bleu 1857, avec le mot : *corfos*.

On nous a fait voir deux timbres télégraphe, type connu :

Millésime 1868.

200 mils de esc., bleu sur chair.

Millésime 1869.

200 mils de esc., bleu sur blanc.

Toujours au piquage 14.

LA DOMINIQUE.

Nous pensons que le *Stamp Collector's Magazine* a accueilli un peu à la légère le timbre qu'il dit destiné à cette colonie et dont voici le type.

D'après ce journal, le timbre est charmant et d'une finesse d'exécution rivalisant avec les timbres Sainte-Lucie dont il est une copie servile.

Eh bien! voyez comme les opinions diffèrent : A notre avis, le type n'a aucun rapport avec celui de Sainte-Lucie, ni comme dessin, ni comme exécution et c'est précisément parce que nous trouvons le timbre du dernier comique que nous le suspectons.

Ne vous semble-t-il pas voir une jeune fille d'une douzaine d'années au plus, ayant la tête plantée sur un cou que lui envieraient certes les autruches? Remarquons encore cette gracieuse mèche de cheveux retenue par le chignon — et quel chignon! — qui descend si gentiment sur un cou maigre il est vrai, mais d'une longueur!... Est-ce artistement fait? puis, le sommet de la tête dépourvu complètement de cheveux et remplacé, dirait-on, par une petite calotte. Comme c'est joli! Voit-on d'ici l'effet que produirait la reine Victoria, la couronne sur la tête,



n'ayant pour tous cheveux que des bandeaux et un chignon et portant la calotte pour mieux dissimuler les absents?

Plaisanterie à part, on dirait réellement qu'il suffit de montrer à notre confrère anglais un portrait de femme, n'importe lequel, pourvu qu'il ait une couronne et qu'on lui dise que c'est la reine Victoria, pour qu'il s'écrie : *Beautiful! beautiful!!*

Si ce timbre est destiné à être mis en usage — ce dont nous doutons beaucoup — il ne fera guère honneur à celui qui aura admis cette caricature.

Moralité. Plusieurs correspondants nous offrent des essais de ce type en quatre ou cinq couleurs différentes.

KOORSEJAH.

Nous venons d'être condamné en dernier ressort. M. Mahé dit que nous sommes dans l'erreur au sujet de la forme du timbre, qui est bien oblong et non rectangulaire.

Notre confrère, toujours aimable, ne se refusera pas de nous dire si c'est son opinion qu'il donne d'une façon si affirmative ou bien s'il a lu une inscription quelconque sur le timbre lui indiquant la façon dont il faut le tenir.

PHILIPPINES.

L'administration des postes de Madrid a reçu avis de Manille que, le 12 4/8 centimos étant épuisé, on avait remis provisoirement en usage le 1 real vert 3^e type 1863, sur lequel on avait appliqué la marque : *Habilitado por la nacion*. Cette marque appartient au 4^e type décrit n° 87.

M. M. Pardo de Figueroa avait donc raison lorsqu'il disait que l'application des mots : *Habilitado*, etc., avait lieu aux colonies mêmes.

Nous avons reçu ce timbre en trois nuances distinctes :

- 1 real, vert très-pâle.
- 1 — vert pré.
- 1 — vert.

Ce dernier avec gomme brune.

MADÈRE.

Les 20 reis piqué à l'aiguille annoncé il y a peu de temps par le *Timbrophile*, n'est pas le perçage en losanges dont nous avons parlé et qui existe pour les 20, 50, 80 et 100 reis. C'est donc une variété de piquage de plus.

M. Mahé fait erreur lorsqu'il dit que nous annonçons percé en losanges un 40 reis.

BOLIVIE.

On sait que les 5 centavos vert première type portent 72 timbres différents à la feuille. M. Albis dit que les 10 centavos bruns ont 78 timbres et nous venons de recevoir le 50 centavos jaune, au nombre de 30 à la feuille, sur six rangées.

Il y a aux 50 centavos des *a* non barrés aux mots : *Bolivia, contratos, centavos*; nous remarquons que le *t* de centavos du premier type n'a la barre que du côté droit et la même lettre *t* est dépourvue complètement de barre au vingt-sixième type, ce qui donne : *centavos*.

MAURICE.

Le *Timbre-Poste*, imprime le *Timbrophile* nous ne savons à quel propos, signale comme ayant vu en mai, le 1 sh. bleu et le 9 p. vert, que nous avons vus et annoncés en janvier dernier....

Pourquoi le *Timbrophile* ne dit-il pas que nous avons annoncé le 1 sh. bleu en novembre 1869 soit 2 1/2 mois avant lui; nous pourrions dire 3 1/2 mois, le numéro de janvier du *Timbrophile* n'ayant paru que fin février.

ILES VIERGES.

M. Mahé a remarqué que les 1 sh. derniers venus étaient imprimés sur papier sensiblement azuré.

Mais M. Mahé n'a pas remarqué que la variété du 1 sh. à double filets signalé, dit-il, par le *Philatelist* a été copiée par celui-ci dans le *Timbre-Poste*.

SUISSE.

On annonce l'émission de cartes-correspondances.

Nous recevons en communication un timbre télégraphe de 20 francs, semblable au type connu.

20 francs, rose, centre rouge.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

La création des cartes-correspondances deviendra bientôt générale. On doit en émettre incessamment en Allemagne.

Il est question aussi de mandats-poste.

ROUMANIE.

On s'occupe à la monnaie de Paris, dit M. Mahé, de la gravure d'un nouveau timbre.

Si le type réclame autant de temps que le timbre français de 5 francs, nous ne le tenons pas encore.

En attendant, on vient de reprendre le type du 2, 4 et 18 bani, en émettant un 3 bani violet.

Obligé de nous arrêter ici, nous donnerons la suite de la CHRONIQUE le mois prochain.

ERRATA.

Nous avons toujours omis de rectifier l'erreur que nous avons fait commettre à M. Mariano Pardo de Figueroa dans son article sur les timbres *Habilitados* d'Espagne (n° 87). Le mot *revolutionaria* doit s'écrire *revolucionaria*. En corrigeant les épreuves cette faute nous a échappée.

Nous ne savons pas non plus comment notre traducteur a interprété ce qu'écrivait M. M.-P. de F. en lui faisant dire que le gouvernement s'était décidé à retirer son ordre (d'apposer la marque *Habilitado*) lorsqu'il vit qu'on n'en tenait point compte. Le gouvernement ne donna jamais pareil ordre; il laissa tomber la loi en désuétude et c'est ce qui explique aussi comment cet employé courageux et persévérant, dont nous avons parlé page 45, appliquait encore sur les timbres de 1870 la marque *Habilitado*.

Nouvelles timbrophiliques.

La cinquième édition du catalogue Gray, revue et corrigée par Overy Taylor, vient de paraître.

Les éditeurs, MM. Alfred Smith et Ce, ont intercalé dans le texte une grande quantité de types, ce qui donne un certain attrait au livre.

Nous n'avons fait que le parcourir rapidement, mais il nous paraît renfermer tout ce qui a paru jusqu'à ce jour.

On ne saurait assez encourager les éditeurs à persévérer dans leur entreprise, les catalogues prix-courants ayant tué les catalogues tels que celui que nous annonçons, cependant très-utiles.

On nous dit que le *Continental Philatelic Magazine* est mort de langueur.

Partisan de la métempsychose, M. Van Rinsum a fait passer l'âme de son journal dans le corps du *General Stamp Advertiser*, dont il vient de faire paraître le premier numéro, dans des limites plus étroites que le défunt. Souhaitons-lui longue vie.

En parlant de journaux, on nous demandait pourquoi le *Collectionneur de timbres-poste* était considéré comme le plus malade des journaux timbrophiliques. Mais nous l'avons déjà dit, répondimes-nous.

Il est le plus malade, répartit-on, parce que c'est un journal *Maury bon*, depuis la perte de son collaborateur.

Bruxelles. Typ de H. Thiry-Van Buggenboudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20
 ETATS PONTIQUES, GRECE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chîue, 10 fr.

Chronique.

DANEMARK.



La nouvelle que nous imprimions en janvier dernier est un fait accompli pour le 48 skilling. Il est probable que les autres valeurs ne seront changées qu'après l'épuisement des quantités fabriquées à l'ancien type.

Pour se décider, l'administration des postes a eu l'embaras du choix. Nous connaissons, outre le type adopté, six autres types proposés par le même graveur et qui ont été refusés parce qu'il ne fallait qu'un élu.

Voici leur signalement :

1^{er} type. Semblable à celui adopté, sauf que le cor de poste a le pavillon tourné à gauche. Les chiffres

qui occupent le centre ne sont pas semblables, ainsi que l'inscription : *postfrim 48 sk*; ici, sans ponctuation.

L'épreuve que nous avons a l'ovale orange et l'encadrement gris-verdâtre.

2^e type. Ne diffère du premier que par deux branches qui sont ici de chêne. Nous en possédons une épreuve avec encadrement bistre très-pâle et ovale carmin vif.

3^e type. L'encadrement est le même que pour les précédents. Le chiffre de la valeur, qui est dans un écu surmonté d'une couronne plus large, est renfermé dans un ovale contenant en haut l'inscription : *Danmark postfrimaerke* et en bas : *48 sk*. Le modèle qu'on nous remet est vermillon vif.

4^e type. A les mêmes dispositions pour l'ovale que les types 1 et 2. Il n'a pas cependant les mêmes branches de chaque côté du chiffre. L'espace compris entre le cadre et l'ovale renferme un triangle

disposé suivant l'angle où il est placé; le reste est rempli par des petites lignes verticales. Notre épreuve est vermillon pâle.

5^e type. Le cadre est le même que le type 4. Le chiffre est dans un petit cercle entouré d'un dessin de fantaisie qui remplit tout l'ovale. Timbre soumis en vert.

6^e type. Chiffre dans un petit cercle perlé; autour, un dessin de fantaisie allant jusqu'aux côtés latéraux du timbre et touchant les inscriptions supérieures et inférieures disposées en ovale: *Dan mark — postfrim 48 sk.* Notre exemplaire est imprimé en gris foncé.

C'est vers le 15 juin qu'a paru le 48 skilling. Il est imprimé en deux couleurs: centre mauve; encadrement bistre foncé. Le papier porte une couronne en filagramme; les timbres sont piqués 13.

48 skilling, mauve et bistre.

Les 2 skilling sont actuellement d'un bleu très-pâle et les 3 sk. lilas rougeâtre.

GUYANE ANGLAISE.

Nous venons de recevoir piqués 10 :

2 cents, orange foncé.
4 — bleu-verdâtre.
6 — bleu pâle.
8 — rose très-foncé.
12 — gris-lilas.
24 — vert jaune pâle.
48 — rouge chair foncé.

DECCAN.

Le *Timbrophile* trouve « original » le timbre que nous avons reproduit n° 89. Pour le rendre plus original encore il en a renversé le dessin!

Voulant faire « une variante » de ce que nous avons écrit, notre confrère imprime que M. Hayas possède seul ce timbre. Nous avons bien dit que ce correspondant nous avait mis à même de reproduire le timbre, mais nous n'avons pas dit qu'il était en sa possession: on peut prêter un objet qui ne vous appartient pas et c'est ici le cas. Décidément les variantes ne sont pas heureuses à M. Mahé.

HAMBOURG.

En l'annonçant, le *Timbrophile* nous rappelle ce que nous avons omis de dire jusqu'à présent, que le timbre local brun est piqué 14.

PAYS-BAS.

Rectifions les couleurs des timbres chiffres-taxe que nous avons données fautivement, n° 87 :

3 cents brun sur orange.
10 — carmin sur bleu.

Piquage 13 1/2.

PÉROU.

Ce pays semble regretter ses affreuses vignettes. Voici qu'il nous arrive un timbre dont l'usage est représenté par le dessin.



Y aurait-il une taxe particulière pour l'envoi des lettres

par chemin de fer entre les trois villes désignées sur ce timbre; ou bien appartiendrait-il à une compagnie privée? Nous ne pouvons le dire que lorsque nous aurons obtenu les renseignements demandés sur cette émission, dont nous ne connaissons qu'une valeur :

5 centavos vermillon sur blanc.

Tout ce qui figure en blanc sur le type reproduit est à relief sur le timbre.

SAN THOMÉ E PRINCIPE.

Nous devons remettre au mois prochain le type qui nous arrive de cette colonie portugaise. On nous en désigne 6 valeurs :

3 reis noir.	25 reis brique.
10 — jaune vif.	50 — vert pâle.
20 — bistre.	100 — violet vif.

PARAGUAY.

Une lettre reçue de Montevideo nous avise que l'émission de timbres-poste a été confiée à l'administration générale des postes de Buenos-Ayres.

En réponse à la lettre de M. Atlee que publie le *Stamp Collector's Magazine*, nous dirons que la république Argentine a établi au Paraguay des bureaux de poste, fait constaté dans l'annuaire des postes de M. de Posadas, qui vient de paraître à Buenos-Ayres.

Si l'état du pays permet d'établir des bureaux postaux, pourquoi ne pourrait-on pas, par la même occasion, émettre des timbres?

M. Atlee a été consulter à ce sujet le consul général à Londres. M. Atlee croit-il qu'un gouvernement qui a l'intention d'émettre des timbres ira préalablement en informer ses agents consulaires à l'étranger?

Le consul a donné son opinion personnelle, rien de plus. Cette opinion n'ayant pas plus de valeur que celle du premier venu, nous ne comprenons pas l'importance qu'on y attache en l'imprimant. Il est vrai qu'on trouve dans les journaux anglais tant de lettres insignifiantes, opinion de Pierre, opinion de Paul.

FINLANDE.

Les enveloppes 10 kop. (types à 7 et 8 étoiles dans l'écu) font décidément la navette. Vient de reparaître : le 10 kop., type à 7 étoiles.

Le 40 penni est rose au lieu de rouge.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

Le 1 penny nous est arrivé en rouge carminé sur papier blanc jaunâtre épais et sur papier blanc ordinaire *non dentelé*.

FRANCE.

« Paris a appris à la Belgique et à l'Angleterre que certains de ses timbres avaient un filigrane » (*Timbrophile* n° 41); il importe aujourd'hui à Bruxelles d'apprendre à la France que son timbre de 5 francs est frappé d'un chiffre 5 où nous avons reconnu plusieurs variétés.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.



S. A. R. le comte de P. nous remet le type des timbres qui seront vraisemblablement en vigueur un jour.

Nous disons un jour, parce que dans la ville *éternelle* tout se fait *piano* et qu'on ne peut prévoir quand l'émission aura lieu.

Ce qu'il y a de certain pour nous c'est que les affreuses vignettes actuelles seront réformées. Nous les avons eues immuables.

Ce type n'est pas achevé, il y manque l'inscription et la valeur qui rempliront le cadre octogone.

Le 10 centesimi actuel est d'un vermillon brunâtre.

AUTRICHE.

1 e 2 soldi est imprimé en *orange foncé*.

En octobre 1869 nous avons annoncé le 2 krenzer ayant cette nuance. M. Mahé s'aperçoit aujourd'hui de cette modification. C'est un peu tard.

Le mercure violet vif n'a pas cessé d'exister, comme le prétend notre confrère. Nous venons d'en recevoir la quantité que nous en avons réclamée, sans devoir réitérer notre demande. Au lieu de s'adresser à Dieu, M. Mahé s'adresse peut-être à ses saints.

AÇORES.

Nous avons reçu le 240 reis violet piqué. Ce timbre n'est que provisoire ainsi que toute la série avec le mot : AÇORES. On s'occupe de leur remplacement; des timbres de Madère et du Portugal. Ça nous fera trois séries nouvelles.

VICTORIA.

Le tout venant a des avantages qui ne sont pas à dédaigner pour qui aime à chercher : surprise de l'inattendu. Nous venons de trouver ainsi le 1 penny vert, effigie de la reine, attributs dans les angles et étoile en filagramme, *piqué* 12.

VENEZUELA.

C'est probablement à cause de l'impression défectueuse des timbres qu'on n'a pas remarqué jusqu'ici qu'il existait un 2° type du 1/2 real 1863. Un accident ou l'usage du 1^{er} type aura causé l'émission du 2° type calqué sur le premier.

Voici en quoi consistent les différences :

1^{er} Type.

Les mots : *medio real* sont en caractères gras, bien marqués, comme : *federacion*.

Au commencement et à la fin des mots : *federacion* et *medio real*, on remarque un petit trait blanc, ce qui s'observe à toutes les valeurs des timbres de cette série.

La disposition des étoiles n'est pas semblable à celle du 2° type. La 4^e étoile, par exemple, est sous l'*R* de *federacion*; la 5^e sous le *C*; la 6^e sous l'*O*.

Le cercle qui entoure l'aigle se compose de 49 petites boules.

L'aigle a les ailes élevées et venant toucher le cercle.

La banderole porte l'inscription : *Venezolana* en petites lettres et touche le cadre des deux côtés.

2^e Type.

Medio real a les lettres maigres.

Il n'y a pas de traits blancs, l'espace occupé par les mots : *federacion* et *medio real* est complètement uni jusqu'aux cadres.

La 4^e étoile est placée entre l'*R* et l'*A* de *federacion*; la 5^e entre le *C* et l'*I*; la 6^e entre l'*O* et l'*N*.

52 petites boules entourent l'armoirie.

Les ailes de l'aigle sont à 1/2 millimètre du cercle.

La banderole touche les deux côtés du cadre et le mot *Venezolana* est en caractères plus grands qu'au 1^{er} type.

Il est encore d'autres particularités sur lesquelles nous passons, tels que les dessins des côtés latéraux où l'on remarque de notables différences; mais nous pensons que ce que nous avons dit des 2 types les fera reconnaître facilement.

Le timbre que nous considérons comme 1^{er} type se rapproche en plus d'un point des types des au-

tres valeurs : c'est ce qui nous a déterminé à le regarder comme 1^{er} type, le deuxième s'écartant complètement des autres.

La circonférence perlée compte :

au	1/2 centavo,	51 boules.
—	1 —	57 —
—	1/2 real (1 ^{er} type)	49 —
—	1/2 — (2 ^e type)	52 —
—	1 —	52 —
—	2 —	53 —

Le 1/2 real (2^e type) et le 1 real ont l'un et l'autre 52 boules dans la circonférence. Néanmoins les 2 types sont différents : un examen de la bande-rolle et la différence qui existe entre les 2 aigles prouveront ce que nous avançons.

En résumé, il y a dans cette série autant de types que de valeurs et le 1/2 real en compte deux. Notre réserve de timbres nous montre le 1/2 real dans les nuances suivantes :

- 1^{er} type : jaune pâle, nuancé.
- 2^e type : jaune pâle, nuancé.
- orange pâle et foncé.

BAVIÈRE.

Émission des cartes-correspondances au bas desquelles se trouve les observations suivantes, en langue allemande :

1^o Les formules des cartes-correspondances revêtues d'un timbre d'affranchissement sont délivrées par tous les employés de la poste et les piétons de campagne (?) aux prix indiqués par les susdits timbres et en tel nombre que l'acheteur le désire.

Sur demande il peut être délivré des formules non revêtues du timbre d'affranchissement aux prix de revient de 9 kreuzer par 50 pièces.

2^o Les employés de la poste sont chargés de cette vente. Les formules revêtues de timbres qui, avant d'être utilisées pour l'expédition, seraient avariées ou devenues impropres à l'usage seront gratuitement remplacées par des neuves.

3^o Le revers de la carte-correspondance est destiné à l'adresse, laquelle devra être la plus claire et la plus complète possible.

4^o Le verso de la formule peut être utilisé dans toute sa surface pour des correspondances épistolaires de toute espèce. Elles peuvent être écrites comme l'adresse soit à l'encre, au crayon, etc.

Les correspondances qui seraient ouvertement injurieuses ou qui auraient trait à des actes punis par la loi ; celles qui sont attentatoires à la morale publique ne sont pas admises par l'administration des

postes et traitées par elle comme les lettres dont la remise est réputée impossible. L'expéditeur n'est pas forcé de se nommer.

5^o Les cartes-correspondances peuvent, comme les lettres, être expédiées comme pièces recommandées ou par express en dehors du ressort du bureau d'expédition et du cercle postal y afférent.

Les remboursements pour débours ne sont cependant pas admis.

6^o Les cartes-correspondances sont valables non-seulement pour la Bavière, mais encore pour le duché de Bade, le Luxembourg, les districts postaux de l'Allemagne du Nord, l'Autriche et le Wurtemberg.

On lit au haut de la carte le nom du pays : *Bayern* et en dessous : *Correspondenz-Karte*. A gauche et à droite une place pour le timbre du bureau originaire et du bureau destinataire ; enfin une place est également réservée à droite, angle supérieur, pour le timbre affranchissant.

L'impression est noire sur carton chamois.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.



L'année dernière, à l'approche du mois d'avril, un de nos correspondants nous remit un timbre semblable à celui que nous faisons figurer ici. Il disait l'avoir détaché d'une lettre, etc., etc. ; bref, il jurait ses grands dieux que le timbre était bon. Comme nous ne partagions pas l'opinion de notre correspondant, nous ne parlâmes pas du timbre dont l'émission mystérieuse nous parut suspecte.

Voilà qu'il en est question dans plusieurs journaux et il paraît qu'on a retrouvé un certain nombre d'exemplaires de ce timbre qui nous avait été présenté comme provisoire.

C'est afin d'obtenir des renseignements que nous en donnons le fac-simile.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons reçu des cartes-correspondances imprimées en noir sur carton chamois, semblables à celles décrites plus haut pour la Bavière. Les instructions sont également les mêmes. Nous en avons deux variétés qui diffèrent par la disposition des inscriptions.

On lit en haut : *Norddeutsches Postgebiet* — *correspondenz-Karte*. On délivre des formules avec et sans timbre.

WURTEMBERG.

Le *Timbrophile* annonce une nouvelle émission d'enveloppes-mandats, que nous avons reçue depuis.

La composition typographique est complètement refaite et l'inscription qui couvre la patte de fermeture desdites enveloppes est aujourd'hui sur sept lignes au lieu de six. Les caractères sont généralement plus grands et les millésimes 186 ont été remplacés par 18, ce qui promet à ces enveloppes une longue existence, comme le dit fort bien notre confrère. On a ajouté sur la face l'inscription : *Berschr innerhalb Wurttembergs.*

M. Mahé, si sévère pour les fautes d'autrui, écrit : *Berker.*

« On nous dira que c'est une faute de correction et nous l'accepterons volontiers ; mais l'excuse est commode. » (*Timbrophile*, n° 67, page 540.)

L'enveloppe de 7 kreuzer n'a pas été changée, cette valeur n'étant pas épuisée. Nous avons :

Sans valeur.	
4	kreuzer jaune foncé.
6	» bleu foncé.
9	» brun foncé.

L'enveloppe sans timbre n'a pas de dessin à la patte. Précédemment elle avait un cor de poste renfermé dans une jarretière formant le cercle.

Il a paru ce mois-ci des cartes-correspondances de 1 et 3 kreuzer, types des enveloppes. Le timbre est frappé à droite.

L'impression de ces timbres est noir sur carton azuré. En haut : *Königl-Württembergisches postgebiet*, en cintre; en dessous de cette inscription, au milieu, les armoiries du royaume; plus bas; *Correspondenz Karte*; au bas de la carte, quelques remarques sur leur emploi.

1	kreuzer vert sur azur.
3	— rouge —

NATAL.

M. Mahé a vu le 1 penny avec la surcharge *Postage* imprimée en lettres plus maigres et plus allongées que celle connue et le même timbre avec le mot *Postage* en lettres minuscules grasses, sauf l'initiale.

Nous ajouterons que les lettres maigres sont sans ponctuation et qu'il existe deux variétés du mot *Postage* en lettres grasses : avec petites lettres donnant ensemble 11 1/2 mm. et avec lettres plus grandes et plus distancées ayant 19 mm. De ces derniers il y en a avec *postage* suivi d'un point et d'une virgule.

TURQUIE.

On nous adresse les lignes suivantes :

..... Je passe à la partie étymologique de votre lettre.

Et d'abord, Monsieur, vous avez cru remarquer quelque différence, dans le timbre sec des enveloppes de 6 piastres, d'avec celles des autres valeurs. Cette différence qui n'en est pas une quand au fond, provient de ce qu'une partie des enveloppes porte au timbre sec la date de l'année passée 1286 de l'Hégire et une autre partie le présent millésime 1287, selon les époques où l'apposition du timbre sec sur les enveloppes a eu lieu au ministère des finances, où s'effectue d'ordinaire cette opération qui sert de contrôle.

Les timbres secs, quel qu'en soit le millésime, portent invariablement et uniformément les paroles de formule suivantes :

TAMGHIA I NEZARETH.

Timbre du département ou administration.

Observation analytique. Le mot arabe *Tamghâ* s'écrit avec un T, mais se prononce *Damghâ*; i est une particule génitive de la grammaire arabe; NEZARETH est un substantif arabe dérivé du mot *Nazir* qui signifie : administrateur ou directeur par synonymie au substantif *Nadir* qui a les mêmes acceptations.

Je viens maintenant aux timbres-poste et aux chiffres-taxe, qui, confectionnés en quadrilatères, portent uniformément aux quatre côtés les mots suivants, qu'il faut lire en commençant par la droite :

POSTA - I DEVLETH - I = OSMANÉ - ON PARA.
Poste du gouvernement d' Osman - dix paras.

Observations analytiques :

Postâ Mot exotique introduit dans la pratique.

i Particule génitive comme ci-haut.

devleth Substantif arabe ayant différentes autres acceptations.

Osman Historique.

on Adjectif numéral turc.

parâ Mot persan signifiant aspiré ou sou.

Des quatre coins ou côtés des timbres-poste et des chiffres-taxe, celui d'en bas seulement varie, suivant la valeur y énoncée; ainsi pour les timbres-poste :

- Le lilas porte : *on para* (soit dix paras comme Turc, persan. ci-dessus).
 Le vert — *yermi para* (soit vingt paras). Turc, persan.
 Le jaune — *bir ghouroûche* (une piastre). Turc, turc.
 L'orange — *iski ghouroûche* (deux piastres). Turc, turc.
 Le bleu — *besch ghouroûche* (cinq piastres). Turc, turc.
 Le vermillon — *yermi bech ghouroûche* (soit 25 Turc, turc, turc. piastres.)

Je ne crois pas inutile de vous faire observer ici, pour la parfaite compréhension de vos lecteurs de timbres ottomans, qu'à l'instar de la langue française, tous les mots, pas un excepté, des langues combinées *Arabe—Persan—Turque*, doivent dans la prononciation être frappés à la dernière syllabe, ce que j'ai tâché de faire ressortir en accentuant les mots orientaux.

Agréez, Monsieur, etc.

P. C.

Nous pouvons d'après cette lettre classer les timbres d'enveloppes comme suit :



Timbre sec 1^{er} type, portant l'année 1286 de l'Hégire.

Angle supérieur droit :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.

Angle supérieur droit; la partie inférieure du timbre sec allant à droite :

3 piastres, orange.

Angle inférieur gauche, timbre sec renversé :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.

Angle inférieur gauche; la partie inférieure du timbre sec allant :

<p>A DROITE.</p> <p>1 piastre, jaune.</p> <p>3 — orange.</p>	<p>A GAUCHE.</p> <p>—</p> <p>3 piastres, orange.</p>
--	--

2^o type, portant l'année 1287 de l'Hégire.

Angle supérieur droit :

1 piastre, jaune.
1 1/2 — brun.
3 — orange.
6 — violet.

Angle inférieur gauche; timbre sec renversé :

1 1/2 piastre, brun.
3 — orange.

Angle inférieur droit; timbre sec renversé :

3 piastres, orange.

Il est très-probable qu'il y a d'autres variétés. Nous les ferons connaître au fur et à mesure qu'on nous les indiquera.

Le 1 piastre brun chiffre-taxe nous parvient piqué 9.

MECKLEMBOURG SCHWERIN.

On nous dit qu'on a percé frauduleusement des timbres non dentelés de 4/4 sch. type à fond pointillé, qu'on présente comme timbres ayant été émis ainsi par la poste.

Il est facile de reconnaître la fraude :

Les timbres non dentelés sont tous à 1 1/2 mill. les uns des autres, tant dans la largeur que dans la hauteur.

Les timbres authentiquement percés qui ont été reportés à nouveau, vont par groupe de quatre timbres. Ces quatre timbres sont à 1 1/2 mill. de distance les uns des autres et se trouvent séparés du groupe voisin par 3 mill. en largeur et en hauteur, afin de pouvoir mieux opérer le percage sans entamer le dessin. Prenant par exemple 4 timbres 4/4 non dentelés et quatre percés, se tenant, les premiers mesurent ensemble 44 à 44 1/2 mill. carrés et les deuxièmes 46.

MOLDO-VALACHIE.

Nous avons reçu des 4 bani en bleu indigo très-foncé. Cette valeur n'a jamais cessé d'avoir cours, pas plus que les 2 et 18 bani. On n'a donc pas eu la peine de les remettre en usage comme le dit le *Timbrophile*.

RUSSIE.

Le 3 kop. vert avec fond du 5 kop., dont nous avons parlé le mois dernier, est imprimé, nous l'avons vu, sur papier vergé avec ondulations en filagramme et piqué 15.

Les enveloppes 10 et 20 kop. nous sont arrivées avec l'extrémité des quatre pattes arrondie : elles étaient aiguës au début.

M. Mahé vient de découvrir un 2^e type du 30 kop.

rose enveloppe actuelle. Nous lui empruntons sa description :

« Comme mesures générales, l'ovale intérieur est plus grand de près d'un millimètre en hauteur et en largeur.

» Le cartouche du bas, renfermant la valeur, est de 2/3 de millimètre plus grand. Le chiffre 30 a également près de un millimètre de plus en hauteur. La différence est très-sensible à l'œil.

» La collerette contenant l'inscription est de même dimension, mais elle diffère essentiellement dans le dessin. Au lieu d'être, comme ici, composée d'un guilloché à dessins variés, elle est formée par un point régulier de canevas anglais. Le feston bordant antérieurement la collerette n'existe plus, et il n'y a plus qu'un filet rose qui sépare le dessin du filet blanc placé à côté du gros filet rouge extérieur. Les lettres de l'inscription sont sensiblement plus grosses et très-différentes de forme.

» Le dessin du milieu ne nous a pas paru différer de celui connu. Maintenant, est-ce un nouveau ou un ancien type ? Voilà ce qu'il nous est impossible d'assurer. »

Nous avons vu ainsi les deux formats :

113 × 73 millimètres, petite gomme.
139 112 — grande —

PRUSSE.

Nous possédons une enveloppe de la 2^e émission, tresse ovale large à la patte, portant le chiffre 2 ou 3 après le mot *Schilling* qui est placé, comme on sait, sur la tranche du cou de l'elligie.

On a toujours considéré les timbres de la 2^e émission 1856, dits à fond uni, comme étant imprimés sur papier blanc uni : ces timbres ont le papier burrelé comme ceux de l'émission suivante de 1858, dits à fond burrelé.

SERVIE.

Les timbres en cours se divisent en quatre catégories :

1^o piqués, 9 1/2 aux 4 côtés.
2^o — 12 — —
3^o — 12 en hauteur et 9 1/2 en largeur.
4^o — 9 1/2 — et 12 —

Ajoutons y les variétés de nuances et nous aurons un chiffre de timbres assez respectable.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Signalons sans comprendre la nécessité de toutes ces émissions multicolores :

UN réal gris-lilacé.

L'impression est sur papier ordinaire et chose peu commune, le timbre que nous avons vu était gommé.

ITALIE.

Les 20 centesimi ont maintenant la teinte bleu-verdâtre.

Il circule depuis peu, des vignettes de la grandeur des timbres-poste. Elles sont lithographiées par C. d'Aste de Gênes. Si nous en parlons ici, c'est qu'on nous a demandé notre avis sur ces « timbres ! » Voici quelle est leur origine :



M. Ravano, directeur de théâtre à Gênes, a imaginé, lors du carnaval dernier, de débiter au profit d'une œuvre de bienfaisance qui avait organisé un bal masqué à son théâtre, de débiter disons-nous des vignettes aux modèles ci-haut, dont les valeurs étaient de 20 et 50 centesimi. Tout le monde en achetait, le but étant trop louable pour s'abstenir. On plaçait son acquisition sur la main, le bras, voire même sur le nez, pour éviter de nouvelles offres d'achat.

Ces deux vignettes à l'effigie de M. Ravano sont calquées sur les timbres en usage 20 et 50 centesimi dont ils ont la couleur. Le 20 centesimi a les mots *neo regina 1870* à gauche et à droite et la valeur est indiquée en haut et en bas. Le 50 centesimi a l'inscription : *neo regina 1870, cinquanta centesimi*, dans l'ovale.

Le masque se nomme, dit-on, à Gênes, *regina* ; de là l'inscription.

SUÈDE.

On nous avait annoncé qu'il y existait un cent öre... Qu'on juge de notre étonnement. Informations prises, nous apprenons que ce cent öre n'est qu'un canard. Mais nous avons constaté un changement de nuance au 17 öre aujourd'hui *lilas ardoise*. Nous présumons que notre correspondant aura voulu placer un calembour, bon gré, mal gré.

ESPAGNE.

Les timbres *Habilitados* employés par la province de Cadix doivent comprendre les suivants :

12 cuartos jaune 1867.
19 — rose —
19 — brun 1868.

Rappelons qu'ils sont imprimés en bleu et appartiennent au premier type (*Timbre-Poste*, n° 87).



Voici le type dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois passé.

Nous ferons remarquer à notre professeur d'espagnol, M. Mahé, que *comunicaciones* est écrit avec un M et non avec deux comme il l'écrivit n° 65, du *Timbro-*

phile, page 518.

« On nous dira que c'est un défaut de correction, et nous l'accepterons volontiers ; mais l'excuse est commode. » (*Timbrophile* n° 67)

Nous avons vu le 50 mil. 1867, non pas brun, ni bistre pâle, mais *chair*.

Nous avons aussi entre les mains le 20 cent. *Habilitado por la Junta Revolucionaria* dont il a été plusieurs fois question. Le timbre malheureusement est déchiré et on ne peut dire avec certitude si l'orthographe du mot est *Revolucionaria* ou *Rebolucionaria*. Nous penchons pour le premier cas, le B de *Habilitado* n'étant pas semblable à celui qui prétend voir M. Mahé. Le B. de *Habilitado* a un trait sur la partie supérieure gauche, tandis que le B suspect n'en a pas.

La marque dont nous parlons est en caractères italiques, mesurant :

Habilitado por 18 1/2 millimètres.

la Junta 11 1/2 millimètres.

Revolucionaria 20 1/2 millimètres.

Les lettres minuscules ont 3/4 millimètre de hauteur.

Nous avons eu la faveur d'obtenir quelques réimpressions des 1 et 3 cuartos, ours.

Ces réimpressions ont le papier plus mince que les timbres officiels. Elles ont une large marge, l'impression ayant été obtenue timbre par timbre et non en feuille de 100. La teinte du papier est d'un blanc franc, celle des timbres officiels l'ont jaunâtre.

Toutes les réimpressions ne sont pas gommées ; on rencontre aussi beaucoup de timbres authentiques qui ne le sont pas. Ce n'est donc pas là un point de reconnaissance. Il faut examiner l'épaisseur du papier et observer la nuance du timbre : le bronze est plus foncé, rougeâtre et noirâtre aux timbres authentiques ; aux réimpressions le bronze est presque or.

HANOVRE.

Le *Timbrophile* publie ingénument les lignes suivantes :

« Il y a eu une réimpression *générale* des enveloppes de ce pays. Mais comme M. Moens annonce qu'il en publiera une liste détaillée, nous la lui emprunterons, craignant que celle que nous avons pu dresser ne soit incomplète. »

Ce qui veut dire : « Nous préférons copier, ça nous évite les erreurs en nous donnant l'avantage de rectifier celles que les autres peuvent commettre. »

M. Mahé dit qu'il y a réimpression générale des enveloppes. Si, en effet, la réimpression est *générale*, c'est-à-dire *complète*, — il l'affirme, c'est qu'il en est certain — il ne saurait nous donner une liste incomplète — à moins toutefois que le mot « *générale* » ne soit encore un *défaut de correction* ; mais l'excuse est commode.

L'espace ne nous permet pas encore de nous laisser emprunter non la liste — nous l'avons donnée — mais les caractères distinctifs de la réimpression.

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature
de toutes les imitations et falsifications ainsi que des
divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché fr. 3 00

Reliure en pleine toile » 4 80

Maroquin plein » 9 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhout, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIFICAUX, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

ILES SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Toutes les possessions portugaises en Afrique se trouvent, nous dit-on, divisées aujourd'hui en trois parties : les îles Saint-Thomas et Prince forment l'une d'elles, Angola et Mozambique les deux autres.

Il y aura pour chacune de ces divisions une série de timbres, dont nous pouvons déjà faire connaître celle destinée aux îles Saint-Thomas et Prince, d'après une épreuve que nous avons reçue de Lisbonne.

Au centre d'une circonférence perlée est la couronne royale ; au-dessus, en cercle : *S. Thomé e Príncipe* (Saint-Thomas et Prince) ; en dessous : une grecque, complète la circonférence. En haut :

correio ; en bas, la valeur ; entre le cadre et le cercle l'espace est rempli par des ornements.

L'impression est couleur sur papier blanc ; piquage 13.

- 5 reis, noir.
- 10 — jaune vif.
- 20 — bistre.
- 25 — brigue.
- 30 — vert.
- 100 — violet.

Nous ne pensons pas qu'on supprimera les 120 et 240 reis pour ces colonies ; cependant on ne nous les signale pas.

L'île Saint-Thomas est située dans le golfe de Guinée, à 200 kil. du cap Lopez. Elle a pour chef-lieu : *San Thomé*. Cette île fut découverte le jour de la Saint-Thomas, en 1471, par Vasconcellos.

L'île du Prince, voisine de Saint-Thomas, est également située dans le golfe de Guinée. Elle a pour chef-lieu : *San Antonio*. La population est de

moitié inférieure à l'île Saint-Thomas qui compte 20,000 habitants.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a montré les timbres non dentelés suivants :

- 1 penny, rouge (couronne en flagramme).
- 2 — bleu (— — —).
- 6 — lilas (tige de rose — —).

Le 1 penny est porteur du chiffre 6; le 2 p. du chiffre 13 et le 6 p. a le chiffre 9.

RÉPUBLIQUE TRANSVAAL.

En attendant que nous puissions signaler le 6 pence, annonçons le 1 sh. vert *non dentelé* sur papier blanc épais jaunâtre.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Il ne manque plus que le 18 kr. *non dentelé* pour avoir la série complète en cet état, le 7 kreuzer avec marge respectable venant de passer par nos mains.

AUTRICHE.

Les 5, 10 et 15 kreuzer actuels et sans doute les autres valeurs, se présentent quelquefois avec le fond quadrillé au lieu d'être uni.

CUBA.

On nous donne les couleurs suivantes comme étant celles des timbres télégraphes, dont on vient de nous en montrer les essais. Le type est semblable à ceux décrits n° 88, avec cette différence que l'inscription : *Cuba telegr. 1870*, est remplacé par *Cuba telegr. 1870-71*.

- 1/2 peseta vert.
- 1 — bleu.
- 2 — violet.
- 4 — brun.

GUADALAJARA.

On nous signale imprimé sur papier vergé épais :

- 2 reales, rose, millésime 1868.
- 1 reale, vert d'eau —

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.



Voici le pendant du timbre que nous avons reproduit le mois dernier, c'est encore à titre de renseignement que nous en donnons le dessin.

Ces timbres, grossièrement faits, sont imprimés sur papier blanc. Celui-ci est brun et bleu; le précédent est bleu et rouge, ce que nous avions omis de dire.

TOLIMA.

On nous signale un 5 cents, type connu, sur papier vergé azuré.

DANEMARK.

Un septième type du 48 sk. que nous n'avons pas décrit le mois dernier nous arrive à l'instant. Il est du même auteur que les six autres. L'encadrement est pareil à ceux des types 4 et 5; le centre porte des chiffres allongés dans un ovale à fond uni; entre cet ovale et celui qui contient les inscriptions est une grecque.

Le timbre qu'on nous fait voir est gris foncé.

FRANCE.

Le *Timbrophile* annonce que les 30 centimes ont le fond ligné horizontalement au lieu de l'avoir uni.

ANGOLA.



Nous allons mettre sous presse quand nous recevons enfin les timbres si longtemps et si impatiemment attendus. Ils nous sont envoyés en date du 24 juin dernier par un de nos correspondants de Loanda (Angola), qui dit nous remettre la

collection complète, composée de six valeurs, au fac-simile. La lettre est encore affranchie au moyen de timbres portugais, l'usage de la nouvelle série étant fixé au 1^{er} juillet écoulé.

Le type est semblable à celui de Saint-Thomas et Prince, sauf l'inscription circulaire qui est supprimée et remplacée par une grecque; le mot *correio* a fait place au mot : *Angola*. L'impression est couleur sur papier blanc; piquage 13.

- 5 reis noir.
- 10 — orange.
- 20 — bistre.
- 25 — rose chair.
- 50 — vert.
- 100 — violet vif.

Angola a pour chef-lieu : *Loanda* et compte environ 400,000 habitants. Cette province appartient aux Portugais depuis 1485. Elle est située entre le Congo au Nord et le Benguela au Sud.

MAURICE.

Le 6 pence est actuellement vert foncé. Le 1 sh. bleu est retiré de la circulation et remplacé momentanément par le 1 sh. jaune, jusqu'à épuisement du

2 pence bleu. L'identité de type et de couleur amèneraient la confusion entre les deux timbres.

Enfin, pour ce qui concerne le changement de couleur du 9 pence dont M. le comte de P. possède un exemplaire imprimé en vert, le directeur des postes de Maurice prétend qu'il n'est pas question du tout d'en émettre un autre, puisqu'il possède encore pour plus de 4,000 liv. de timbres violets.

Des enveloppes timbrées.

(Suite. — Voir le n° 89.)

SAXE.

Dans ce royaume, nous trouvons encore les enveloppes timbrées adoptées en 1859 seulement, sous le règne du roi Jean. Les premiers timbres mobiles datent de 1850 et du règne de Frédéric-Auguste.

Émission du 23 juin 1859.



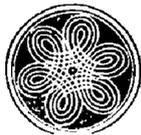
Timbres ovales 26-29 mm., gaufrés blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

D. Effigie à gauche du roi Jean sur fond uni de couleur dans un cadre guilloché portant la légende.

L. En haut : *Sachsen*. En bas la valeur en lettres. Chiffres de la valeur de chaque côté.

Impression sur papier ordinaire portant au-dessus du timbre deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei, funf, zehn) neugroschen franco couvert, imprimée en vert.



Enveloppes de dimension variée, portant à la patte une tresse à six boucles, dans un cercle, gommées sous la tresse seulement.

Valeurs : 1, 2, 3, 5 et 10 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Grand format.

1	neugroschen, rose vif, rose foncé, rose pâle.
2	— bleu de Prusse, bleu terne.
3	— jaune, jaune orange.
5	— violet (nuances variées).

Le 10 neugroschen n'a jamais existé en ce format.

B. Moyen format.

1	neugroschen, rose, rose vif, rose foncé.
2	— bleu de Prusse, bleu terne (nuances).
3	— jaune, jaune orange.
5	— violet nuancé, lilas, mauve.
10	— vert (nuances).

Émission de 1862.

Cette émission, faite en conformité de la convention allemande, est identique à la précédente sauf sous le rapport de la situation du timbre et de l'inscription sur deux lignes à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

Valeurs : 1, 2, 3 et 5 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Grand format : papier blanc. Comme sous le dessin gaufré seulement.

1	neugroschen, rose pâle et rose vif.	
2	— ?	✓
3	— jaune, jaune orange.	✓
5	— ?	

B. Moyen format : a. papier blanc, comme sous le dessin gaufré seulement.

1	neugroschen, rose vif, rose pâle.	
2	— bleu outremer foncé et pâle.	
3	— jaune.	
5	— mauve.	✓

b. Papier mi-blanc ou légèrement azuré. Comme sur tout le bord libre de la patte.

1	neugroschen, rose, rose foncé.	
2	— ?	✓
3	— jaune orange.	✓
5	— ?	✓

Distinction avec les timbres mobiles. Ceux d'enveloppes des deux séries sont ovales et gaufrés. Les autres sont typographiés et rectangulaires. Il n'y a donc aucune difficulté pour les distinguer.

Émission du 1^{er} juillet 1863.

Timbres ovales, 20-23 mm. gaufrés en blanc sur couleur, situés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Armoiries de Saxe sur fond uni de couleur dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. En haut : *Sachsen*; en bas : *Neugroschen*. Sur les côtés, chiffres-valeur.

Impression sur papier ordinaire portant du côté opposé au timbre, soit à gauche, deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein (zwei, drei, funf) neugroschen franco couvert, imprimée en vert.

Enveloppes de dimension variée, portant à la patte

un dessin différent et toujours gommées sur la majeure partie du bord libre de la patte.

Valeurs : 1, 2, 3 et 5 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Enveloppes portant à la patte une tresse à six boucles dans un cercle. Grand format.

1	neugroschen, rose, rose pâle, rose vif.
2	— bleu outremer nuancé.
3	— brun rougeâtre.
5	— violet.

B. Même patte, moyen format.

a. Papier blanc et mi-blanc.

1	neugroschen, rose foncé, rose.
2	— bleu, bleu outremer nuancé.
3	— brun rouge, brun.
5	— lilas, violet, mauve.

b. Papier mi-blanc, très-légèrement azuré.

1	neugroschen, rose, rose pâle, rose vif.
2	— bleu outremer.
3	— brun, brun rougeâtre.
5	— violet pâle, mauve.

C. Enveloppes portant à la patte un fleuron, grand format, papier blanc ou mi-blanc, quelquefois légèrement azuré.

1	neugroschen, rose, rose vif, carmin.
2	— bleu, bleu outremer.
3	— brun rougeâtre.
5	— violet.

D. Même patte, moyen format.

a. Papier blanc ou mi-blanc.

1	neugroschen, rose pâle, rose, rose vif, carmin.
2	— bleu, bleu outremer nuancé.
3	— brun rougeâtre.
5	— violet, mauve.

b. Papier azuré.

1	neugroschen, rose vif, rose pâle.
2	— bleu outremer nuancé.
3	— brun rougeâtre.
5	— mauve.

Émission du 1^{er} juillet 1865.

Complément de l'émission précédente.



Timbre octogone 19-22 mm. gaufré en blanc sur couleur, situé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

D. Armoiries de Saxe sur fond de couleur dans un cadre guilloché, ovale intérieurement, bordé extérieurement d'un filet blanc de forme octogone et portant la légende.

L. En haut : Sachsen; en bas : Neugroschen; sur les côtés, valeur en chiffres.

Impression sur papier ordinaire portant au côté gauche, à l'opposé du timbre, deux lignes obliques de l'inscription suivante plusieurs fois répétée :

Ein halber neugroschen franco couvert.

Imprimée en vert.

Enveloppe de dimension moyenne portant à la patte un dessin différent.

Valeur unique. 1/2 neugroschen.

Espèces et variétés. A. Tresse à la patte, papier mi-blanc

1/2 neugroschen, orange.

B. Fleuron à la patte, a. papier blanc ou mi-blanc.

1/2 neugroschen, orange.

b. Papier azuré.

1/2 neugroschen, orange.

Distinction avec les timbres. Les timbres mobiles quoique gaufrés aux armes sont dans un cadre dentelé pour les 1, 2, 3 et 5 neugroschen et rectangulaire pour le 1/2 neugroschen. De plus ils sont piqués. Les timbres d'enveloppes sont : octogones, pour le 1/2 neugroschen, et ovales, pour les quatre autres valeurs. De plus ils ne sont pas piqués. Les lignes d'inscription n'étant pas du même côté, ne peuvent servir à établir de distinction.

Les timbres et enveloppes timbrées du royaume de Saxe ont cessé d'être en service au 1^{er} janvier 1868 et ont été remplacés par ceux de la confédération de l'Allemagne du Nord.

Comme pour la Prusse, nous terminerons en parlant de quelques enveloppes qui n'ont de rapport avec les précédentes que par leur origine officielle.

ENVELOPPES MILITAIRES (FELPOST PORTO FREI.)

La première enveloppe a été préparée pendant la campagne de 1866 pour le petit corps d'armée saxon.

Enveloppe grand format, verte, portant en haut : *Feld post porto frei* au-dessus des armes de Saxe en noir : à droite timbre du bureau de départ (et sa place réservée). Le reste de la composition typographique indique la place du nom du destinataire, ses qualités et le corps auquel il appartient.

Au revers se place le timbre du bureau de distribution ; en bas, le nom de l'expéditeur, son domicile.

Cette enveloppe répond au premier type des feld post brief prussiens. Le second type des timbres feld post, celui destiné aux lettres envoyées par les

militaires, est représenté : 1° par des timbres ronds à la main avec la légende entre deux filets.

K. Sachs. feld post amt. (bureau de la poste de campagne du royaume de Saxe) ou *K. Sachs. feld post exped. 1.* (Envoi de la poste de campagne du royaume de Saxe) et au milieu la date exprimée en chiffres et mots ou par des chiffres seuls appliqués sur n'importe quel papier et généralement vers l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

2° Par des timbres d'origine analogues à ceux de Prusse et présentant au milieu les armes de Saxe ; autour, le nom de l'établissement militaire ou l'indication du régiment dont il est le cachet.

On peut rencontrer diverses combinaisons de ces deux espèces, par exemple :

1° Le timbre d'origine avec un timbre à date portant un nom de ville ;

2° Le timbre d'origine avec le timbre de la poste de campagne ;

3° Le timbre d'origine, le timbre de feld post et un timbre de ville à date ;

4° Le timbre de la poste de campagne avec un timbre de ville à date.

Ces particularités montrent que ces timbres, destinés aux lettres envoyées par les militaires, ont réellement été en service.

Nous engageons nos lecteurs à se reporter à ce que nous avons dit des feld post brief prussiens.

ENVELOPPES DES FÊTES.

Rapprochons des précédentes d'autres enveloppes timbrées à la main qui n'ont de commun avec elles que de porter un timbre appliqué, dit-on, par l'administration des postes et qui rappelait un événement intéressant le souvenir de l'expéditeur. Ces enveloppes ne sont pas de franchise, mais elles portent un timbre officiel qui nous engage à en parler.

1° Enveloppe de la Fête Gymnastique de Leipsig.

Cette enveloppe timbrée fut mise en usage pendant la fête gymnastique de Leipsig en 1863.

Timbre carré, imprimé vers l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

L. Turn-Fest Platz Leipsig, sur trois lignes, imprimé en noir sur enveloppes blanches ou jaunes.

Il y avait sur la place de la fête un bureau de poste qui délivrait de ces enveloppes ou qui estampillait les lettres avec un timbre semblable.

2° Enveloppe de la Fête des Chanteurs.

L'enveloppe illustrée proprement dite, présente sur la face à l'angle supérieur droit un timbre ovale imprimé à la main portant les mots : *Sanger Fest Platz* au-dessus d'un cor de poste. Le cadre est formé d'un double filet.

Elle porte aussi imprimés à la main les mots : *Dresden 23 juli 1865.*

Le revers est illustré de branches de feuilles et de fruits. Sur la patte inférieure, sur une banderolle, on lit ce qui suit traduit de l'allemand :

« Dieu te protège, orphéoniste et te donne cœur et chant frais, libre et harmonieux. » (Collectionneur.)

La patte supérieure est recouverte d'un portrait de femme sur fond doré formant cachet.

Quelques enveloppes plus simples en papier blanc ne portent que l'inscription et le timbre de la face. On en trouve sur toutes sortes de papier ; le timbre est rouge ou noir.

Ces enveloppes étaient destinées à rappeler aux membres des Sociétés de Gymnastique ou de Chant leur participation aux grands concours qui avaient eu lieu à Leipsig et à Dresde.

Enveloppes pour les Mandats.

La première a été émise le 1^{er} décembre 1865.

Ces enveloppes sont en grand format, typographiées en noir sur papier de couleur.

D. En haut les armes de Saxe au milieu d'ornements avec banderole portant en allemand : *Poste du royaume de Saxe.*

Au-dessous, au milieu est : *Post Anweisung* (Mandat de Poste). Plus bas la place destinée à la somme en chiffres par thalers, neugroschen et pfennige, puis une ligne guillochée réservée à l'énonciation de la même somme en toutes lettres.

De chaque côté sont des espaces réservés pour l'inscription du numéro du journal des versements et l'application du timbre du bureau de départ.

Au-dessus de ce dernier, par conséquent à l'angle supérieur droit, est la place des timbres d'affranchissement.

Au revers de l'enveloppe est la quittance du mandat avec la place du numéro du journal des paiements et celle du timbre du bureau d'arrivée.

La patte de l'enveloppe porte un dessin gaufré différent.

Espèces et variétés. On connaît au moins deux compositions typographiques de cette enveloppe : l'une des différences principales porte sur le guilloché de la ligne où la somme doit être inscrite en toutes lettres.

A. *Premier type du guilloché.*

Tresse à la patte. — Papier vert.

B. *Deuxième type du guilloché.*

a. Tresse à la patte. — Papier vert.

b. Fleuron à la patte. — 1° Papier vert.

2° — jaune.

(deux nuances.)

L'enveloppe verte était destinée à renfermer et adresser les mandats de poste ne dépassant pas la somme de 50 thalers ; elle servait pour l'extérieur du royaume seulement et ne pouvait être employée sans être chargée. L'autre enveloppe typographique noir sur jaune était destinée, dit-on, aux bureaux officiels.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

La carte-correspondance.

L'introduction de la carte-correspondance dans les relations postales est une innovation des plus heureuses que nous devons à l'Autriche. A peine le système y était-il en vigueur que le Ministre des travaux publics de Belgique fit examiner la question et qu'une loi vint bientôt approuver la proposition qui s'ensuivit. En Allemagne nord et sud on en fit autant — les bonnes idées ne restent pas longtemps en germe aujourd'hui — et voilà l'usage introduit depuis le mois dernier. La Hollande, la Suisse, l'Angleterre viennent de suivre cet exemple : elles adoptent la carte-correspondance.

Nous ne connaissons pas l'époque fixée — si elle l'est — pour la mise en pratique du système dans ces divers pays, mais nous savons qu'en Belgique les cartes seront mises à la disposition du public dans un temps très-rapproché.

Le système a été diversement apprécié dans notre pays. Un journal objectait qu'avec ce moyen de correspondance il n'y avait pas de secret possible et que, pour ce motif, peu de gens s'en serviraient. Un autre, et nous partageons cet avis, disait que cette communication à découvert, « ce télégramme postal » était destiné à entrer bientôt dans l'usage commun. « Tout le monde, disait-il, aura de ces

cartes en portefeuille ; partout, au café, au coin d'une table, en chemin de fer, dans la rue, on jettera sur cette carte quelques mots à l'encre ou au crayon, on la mettra à la boîte et voilà une demande et une réponse faites. Sent-on l'admirable simplicité du procédé ? Et combien de gens qui, aujourd'hui, effrayés de la forme épistolaire, des formules de politesse, etc., n'écrivent pas ou le moins possible, et qui, affranchis de tout cela par cette forme nouvelle du télégramme postal, le oui et le non simple ou motivé en quatre mots, la demande ou la réponse réduite à sa plus simple expression, vont faire des cartes nouvelles un fréquent emploi !

» Seulement, il sera bien nécessaire que la presse, par ses mille voix, vulgarise ce nouveau moyen de correspondance, si l'on veut le mettre à la portée de tout le monde. Dans le monde des affaires et dans les grands centres de population, nous sommes persuadés que le télégramme postal à 5 centimes rendra immédiatement de grands services. Mais il n'en sera pas de même dans les campagnes, où la plus utile invention a tant de peine à s'introduire dans l'usage. »

En Angleterre, l'innovation n'a pas trouvé de contradicteurs. Les Anglais, avec leur perspicacité pratique, y ont vu toutes sortes d'avantages et voici les idées originales qu'exprime à cet égard un journal de Londres :

« L'administration des postes ne s'est pas effrayée de la perte que le trésor pouvait éprouver de l'introduction de la carte-poste. Elle a compté que la publicité fixerait elle-même une limite à son emploi. Nous ne voudrions pas parier que cette limite sera aussi restreinte qu'elle le suppose. Après tout, pourquoi s'inquiéter que le facteur ou notre propre domestique sache qui nous invitons ou par qui nous sommes invités, qui nous recevons tel jour ou si nous allons en visite tel autre ! Cette publicité ressemblera à celle des télégrammes, à laquelle on ne fait plus d'attention, et la curiosité des domestiques peut être prévenue soit en mettant une serrure à la boîte aux lettres, soit en adoptant une mesure quelconque de précaution, mesure dont nous considérons l'invention comme une conséquence probable du nouveau système.

» Les dames écriront peut-être leurs messages en français, en allemand, en italien. Les messieurs peuvent envoyer les leurs en latin, en grec et autres

relations intimes. On adoptera des chiffres convenus pour tromper la curiosité et les regards inquisiteurs. Dans le premier cas, quel stimulant pour l'étude des langues étrangères et quelles excellentes histoires vont circuler sur le mauvais latin et le française gâché de nos connaissances !

» Beaucoup de personnes ne s'aperçoivent combien elles possèdent peu et mal une langue étrangère qu'au moment où elles sont appelées subitement à l'écrire, et nous soupçonnons fort que beaucoup de lettrés sortis d'Oxford et de Cambridge trouveront de grandes difficultés à accepter une invitation en grec correct. Ils seront de la force de nos évêques irlandais prononçant un discours latin au concile œcuménique.

» Quant aux chiffres à adopter, ils varient à l'infini ; ce sera une étude à faire, mais on sera forcément conduit à un système d'abréviation qui réduira la correspondance à sa plus simple expression. Ainsi nous pourrions exprimer le OUI par le signe algébrique PLUS et non par le signe moins. Nous inviterons nos amis à dîner par un O bien rond qui signifiera la table, etc., etc.

» Combien de système abrégera les ennuis de ce plaisir ou plutôt de ce travail de rédiger une lettre d'invitation. Ainsi au lieu de dire :

« Cher monsieur George,

» Voulez-vous faire le plaisir ou l'honneur à M. Jones ainsi qu'à moi de, etc. » M^{me} Jones pourra, en se servant de la carte qui excuse et encourage la brièveté, envoyer simplement une carte qui portera en haut un rond et au-dessous l'heure de la réunion. M. George, de son côté, répondra par une autre carte portant un seul signe, le plus algébrique pour oui.

» Enfin, pour les visites, nous pourrions faire lithographier nos noms sur la carte-poste, l'adresser à un ami selon que l'étiquette l'exige ; elle nous dispensera ainsi d'une longue course pour la remettre en personne.

» En vérité, avec de telles inventions, le fardeau de la vie à Londres sera bien soulagé et la consommation de ce fluide pestilentiel « l'encre » bien diminuée. Les relations d'amitié seront améliorées et les charges qu'elles imposent ne seront plus aussi lourdes, aussi sérieuses que beaucoup d'entre nous les trouvent aujourd'hui. »

Passant à l'examen des diverses cartes parues, que trouvons-nous :

En Autriche des cartes timbrées de petit format ; en Allemagne et en Bavière des cartes non timbrées de très-grand format ; en Wurtemberg les mêmes qu'en Allemagne, mais timbrées.

Nous ne connaissons pas celles employées à Bade et le moment n'est guère propice pour en demander. Nous attendrons donc des temps meilleurs pour faire leur connaissance.

A notre avis, aucune des cartes que nous venons d'énumérer ne réunit tous les avantages qu'on peut espérer. En Autriche la carte serait parfaite s'il n'y manquait les instructions relatives à son emploi. En Bavière et en Allemagne le format ne les rend pas portatives. L'absence du timbre est une grande erreur, car elle ôte à la carte cette facilité de correspondre qui est un de ses plus sûrs moyens de succès. On nous objectera peut-être que la poste délivre également des cartes sur lesquelles elle applique elle-même des timbres ; mais dans cette circonstance il nous paraît qu'il vaut mieux rendre la mesure générale et de ne délivrer que des formules timbrées : la poste y trouvera toujours son compte par le nombre perdu ou devenu inutile. Ne pouvant faire usage de la carte sans timbre et du timbre sans la carte, il est logique, nous paraît-il, de les réunir, l'absence de l'un vous forçant à vous enquérir de l'autre.

C'est ainsi qu'on l'a compris au Wurtemberg. Malheureusement c'est le format qui pêche ici et puis les instructions ne nous paraissent pas complètes. On ne dit rien de l'emploi de la carte 1 kreuzer et de celle 3 kreuzer.

En résumé, nous demandons pour la Belgique une carte timbrée selon le format de celles d'Autriche, indiquant les principales dispositions qui permettent de faire usage de la carte-correspondance.

A propos de luquettes.

MM. J. P. et Ph. nous adressent l'un et l'autre une lettre pour rectifier quelques lignes écrites par le docteur Magnus, dans sa réponse de mai dernier relativement aux observations de M. J. P. L'une des deux lettres faisant double emploi, nous nous contenterons d'en reproduire une seule, celle de M. Ph., que voici :

A M. le Rédacteur du TIMBRE-POSTE.

Monsieur,

Je vois dans votre numéro du mois de mai que M. J. P. a pris l'annulation de mes timbres, Post office de Maurice pour partie du mot anglais « CANCELLED » et que le docteur Magnus, pour se justifier de ne pas avoir avec sa *perspicacité habituelle*, découvert le rapiécetage du timbre de 1 penny, prétend que « contrairement à l'usage ordinaire, » j'ai collé ces deux timbres sur une doublure en papier ordinaire, et que je les ai ensuite montés à charnière.

M. J. P. a fait erreur en prenant le mot CANCELLED pour le mot PAID. Le docteur Magnus a fait erreur en disant que mes timbres ont une doublure en papier ordinaire et en donnant pour excuse que cette doublure l'a empêché d'apprécier la consistance et les défauts du papier.

J'affirme que mes timbres n'ont jamais eu et n'avaient aucune doublure quelconque lorsque le docteur les a examinés ; qu'ils sont simplement montés à charnière au moyen d'une bande très-étroite de papier pelure, et qu'on peut facilement juger du papier et voir le raccommodage au dos du timbre. Si donc, on peut dire avec le docteur « sans craindre d'être démenti, que M. J. P. avait oublié de mettre ses lunettes, » on peut à plus forte raison se demander : *où étaient donc les lunettes du docteur Magnus ?*

Permettez-moi d'ajouter que je suis de l'avis du docteur que ces timbres sont des essais, qui ont par hasard été appliqués sur des lettres et ont passé par la poste.

J'ai l'honneur, etc.

Fr. A. Ph.

La lettre qui précède confirme le fait de l'erreur de M. J.-P., mais en même temps attribue au Dr Magnus l'intention de s'excuser en en commettant une autre. Point n'était besoin au docteur, pour l'éviter, de *mettre de lunettes*. Passe pour les hommes de loi appelés à déchiffrer le grimoire de leurs dossiers poudreux d'orner leur appendice nasal de bésicles d'or qui accompagnent si agréablement leur figure. C'est pour les hommes de science que la loupe et le microscope ont été inventés. Le docteur, questionné par nous, nous répond :

« Ma mémoire me représente les deux timbres Post Office de M. Ph. adhérents l'un à l'autre et situés : le 2 p. à gauche, le 1 p. à droite pour rétablir l'oblitération dans sa forme. Les timbres m'apparaissent encore doublés d'une feuille de papier à lettre... vergé? (pelure, soit!) dont le prolongement en haut forme charnière qui sert à monter les timbres sur un papier carte. De quelle grandeur est la bande *très-étroite* de papier dont parle M. Ph.? Est-

elle de la hauteur des deux timbres (environ deux centimètres) ou seulement de 4 à 5 millimètres? Dans le premier cas c'est une véritable doublure. Dans le second on ne s'explique pas comment les deux timbres adhèrent ensemble s'il n'y a rien pour les tenir, et pourtant on ne peut retourner l'un sans retourner l'autre. M. Mahé qui a vu les timbres se rappelle parfaitement leur disposition, mais ne peut rien affirmer sur le reste, n'ayant tenu les timbres que quelques moments entre les mains. Pourtant de cette situation résulte que l'angle supérieur gauche du 1 p., *objet de la discussion*, se trouve nécessairement compris sur la charnière et adjacent au 2 p., puisque c'est le côté adhérent. J'ai donc raison de dire que cette disposition est mon excuse et qu'il est facile d'être induit en erreur lorsqu'on n'a pas auprès de soi le propriétaire des timbres pour vous dire et montrer le raccommodage. »

Au reste, la chose en elle-même vaut-elle bien toute l'importance qu'on semble y attacher? Nous ne le croyons pas. M. Magnus a constaté une différence à l'angle d'un des 3 timbres 1 penny *post office*. Cette différence, on le sait aujourd'hui, provient de ce que le timbre, imparfait à cet endroit, a été complété au moyen d'un timbre *post paid*. Maintenant, que les timbres de M. Ph. étaient ou n'étaient pas doublés, peu nous importe : la question des post office ne s'éclaircira pas en prolongeant davantage les débats ; aussi les déclarons-nous clos.

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature

de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par **J.-B. Moens,**

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché fr. 3 00

Reliure en pleine toile » 4 50

Maroquin plein » 9 00

Bruxelles, Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIQUES, GRÈCE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

BELGIQUE.

La taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, *distribuables dans la circonscription du bureau de poste dont elles sont originaires*, est représentée, depuis le 1^{er} août dernier, par des timbres adhésifs spéciaux, appelés *chiffres-taxes*, que les agents des postes appliquent d'avance sur les lettres pour le montant des sommes à percevoir.

Les chiffres-taxes sont de deux valeurs :

10 centimes vert.
 20 — bleu.

Ils appartiennent au même type reproduit ci-haut et sont imprimés sur papier blanc, piquage 14.



Il n'est pas permis au public de se servir de ces timbres pour affranchir les correspondances. Cette interdiction, du reste, est superflue puisque la poste n'en délivre pas au public.

Il est interdit aux agents des postes, lors de la remise de la catégorie de lettres dont il s'agit, de réclamer des destinataires un port non représenté par les chiffres-taxes.

On annonce que le département des travaux publics complètera prochainement la réforme postale par l'établissement d'une taxe uniforme de 50 centimes pour l'affranchissement des petits paquets.

Cet affranchissement se fera par l'application d'un *timbre-adresse*. La déclaration, le paiement, les reçus au départ et à l'arrivée seront supprimés pour les petits paquets, comme ils le sont pour les lettres; la responsabilité de l'État disparaîtra par voie de conséquence.

Les expéditeurs qui tiendraient à en conserver la

garantie pourront continuer à expédier aux conditions actuelles. Il y aura donc désormais paquet chargé et paquet ordinaire, au choix, comme il existe des lettres chargées et des lettres simples.

Nous avons vu le dessin de la carte-correspondance. On y voit les armoiries nationales, mais point de timbre, ce qui est une erreur pour les raisons données dans notre précédent numéro.

Les timbres-télégraphe à l'effigie de Léopold 1^{er} seront remplacés l'un de ces jours par d'autres, ayant pour toute différence une autre effigie : celle de Léopold II.

PAYS-BAS.

On nous annonce l'apparition prochaine de deux timbres, type connu, aux armoiries :

1/2 cent bleu.

2 1/2 — pensée.

Les cartes-correspondances paraîtront aussi incessamment.

Nous avons vu les 5 et 10 cents, *chiffres-taxes*, non dentelés et les timbres 5 cents bleu et 10 cents rouge, piqués 13 1/2.

FINLANDE.



Nous trouvons dans la collection d'un de nos correspondants le timbre ci-contre, sur lequel nous manquons complètement de renseignements.

Il est oblitéré en bleu, d'une griffe en demi-cercle, portant en bas la date : 1)2 1860

(1^{er} février 1860), et en haut, dans le centre, une inscription où il nous semble lire les lettres HEL (Helsingfors). Le reste est illisible ou n'est pas marqué, l'oblitération ayant porté moitié sur le timbre et moitié sur la lettre.

Le timbre est traversé obliquement du mot suédois *Stadspost* (poste de la ville) en lettres blanches; en haut, on lit sur une ligne droite : *Kanpungin*; en bas : *Posti*, inscription en langue finnoise ayant la même signification que *Stadspost*; à gauche : 10 *penni* (en finnois); à droite : 10 *pennia* (en suédois); dans les angles : un chiffre indicatif de la valeur.

Les armoiries de la ville (1) sont placées dans un

(1) Nous ne répondons pas de l'exactitude de celles reproduites ici, notre exemplaire ne représentant qu'un dessin informe. (Note de la rédaction.)

petit cercle, fond rouge, situé à la partie gauche supérieure du timbre; un chiffre 10, également sur fond rouge et dans un petit cercle, occupe la partie droite inférieure du timbre.

L'impression sur papier blanc laisse percer une teinte rose assez prononcée. Le timbre étant complètement dépourvu de marge, nous ne pouvons pas dire s'il est dentelé.

10 penni vert et rouge.

ALSACE ET LORRAINE.



Les tristes événements dont souffrent aujourd'hui les deux malheureuses provinces françaises occupées par les troupes prussiennes, nous obligent à parler d'une émission de timbres créés par les soins de l'administration des postes de la Prusse.

Le service des postes ayant été rétabli, les timbres ont été mis en circulation depuis peu.

Guerre, révolution, changement de gouvernement se traduisent maintenant par : émission de timbres-poste. Personne ne sera donc surpris de cette émission.

Lorsqu'en 1864 la Prusse poussa une reconnaissance dans le duché de Holstein, elle émit des timbres-poste dont le dessin ne différait des timbres danois remplacés, que par la suppression des armoiries suspectes de ce pays; mais dans le fond se détachait un petit P, à peine visible, qu'il était permis de prendre pour la première lettre de *Poste*, mais qui signifiait clairement : *Prusse*, pour qui voyait le jeu de ce pays. Six mois après, suppression du timbre, au petit P. Les idées d'annexion ayant grandi, la dimension du P devait être inévitablement doublée sur le nouveau timbre. C'est ce qui fût. Le grand jour de l'escamotage arriva à son tour : passez muscade; ni vu ni connu, disparu.

Nous ne voyons rien de semblable sur les timbres de l'Alsace et de la Lorraine, ce qui nous rassure un peu sur le sort réservé aux deux provinces. Il n'y a ni nom de pays ni quoi que ce soit, que pour déterminer la valeur du timbre. Un gros chiffre occupe le centre; au-dessous, le mot : *centime* ou *centimes* avec une S; en haut, le mot : *Postes* et non *Bostes* comme le prononcent généralement les Allemands. Chaque timbre est séparé par une ligne de couleur

de deux millimètres, tant dans la largeur que dans la hauteur, au milieu de laquelle est le piquage, contrairement au dessin que nous donnons et qui est ici en dehors de la ligne de couleur.

L'impression est sur papier blanc burelé de la couleur du timbre ; piquage 14 1/2.

Les couleurs des timbres français ont été conservées pour cette émission, qui n'est que provisoire, quelles que soient les destinées de ces provinces :

1	centime	vert.
2	—	brun.
4	—	gris.
10	—	bistre.
20	—	bleu.

Les feuilles de timbres en portent 150 sur 15 rangées. Ce chiffre permet une comptabilité facile, tant en monnaie française qu'en monnaie allemande et donne en plus. une juste réduction. En effet :

150 timbres	1 centime	valent fr.	1.50	ou	12 groschen
150	—	2	—	—	3.00 — 24
150	—	4	—	—	6.00 — 1 th. 18
150	—	10	—	—	15.00 — 4 th. 00
150	—	20	—	—	30.00 — 8 th. 00

ESPAGNE.

On nous communique une autre marque *Habilitado*, appliquée en b'eu, sur un timbre de 50 mil^l de esc^o, bistre et sur un autre brun foncé.

On n'a pu nous dire jusqu'à présent dans quelle province elle avait été usitée. La forme est ovale et semblable au fac-simile.

On nous remet par la même occasion le 20 cent de esc^o, lilas, de 1867, avec la marque *Habilitado por la Nacion*, en noir, sur trois lignes, répondant au 2^e type décrit n° 87.

Nous avons obtenu la série complète des timbres *Habilitados* usités dans la province de Biscaye. C'est le type 4 employé aussi à Cuba et aux Philippines.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons le 2 pence actuel, couronne et lettres A. S. en filagramme, piqué en largeur et percé en hauteur.

CUNDINAMARCA (NOUVELLE-GRENADE).

Le *Stamp Collector's Magazine* donne la description d'un timbre 5 centavos, rouge, semblable au 20 centavos bleu actuel de la Nouvelle-Grenade, reproduit n° 84 du *Timbre-Poste*.

Le nom de l'État est placé dans un cercle, au centre, et les mots : *Correos nales*, sont remplacés par *Correos*.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Depuis la guerre actuelle le public allemand fait usage, comme la Prusse en 1866, d'enveloppes *feldpostbrief*. Nous en avons vu de plusieurs espèces. Nous commencerons par celle que nous reproduisons ci-dessous et dont voici la traduction :

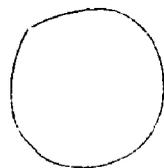
En haut : « lettre de la poste de campagne » ; en bas : « l'indication du lieu de destination n'a pas lieu, si le destinataire fait partie des troupes qui changent d'emplacement, par suite de mouvements militaires ». Les autres inscriptions se lisent facilement : nous n'en donnons pas la traduction.

Le revers porte, en haut : « Observations pour le destinataire. Pour les correspondances futures, le destinataire doit donner exactement à l'expéditeur les détails nécessaires pour remplir l'adresse ci-contre, relativement au corps d'armée » ; à gauche : « Observation. Le lieu de résidence ne doit être indiqué par l'expéditeur que lorsque le destinataire fait partie d'une garnison de forteresse ou est dans un corps de réserve; en général s'il a un quartier (militaire) fixe » ; à droite : « Pour l'expéditeur. La désignation de la résidence ne doit pas être mise, si le destinataire fait partie des troupes qui, en suite de mouvements militaires, changent d'emplacement » ; en bas : « Pour les lettres renfermant des valeurs on doit mettre la déclaration du contenu sur la première ligne à gauche » ; enfin tout au bas de l'enveloppe un dernier avis : « Nom et domicile de l'expéditeur. Cette indication est désirée, mais il n'y a pas d'obligation pour l'expéditeur de se nommer. »

L'impression de ces enveloppes est noire sur papier gris. Nous n'en avons que d'un format (16 1/2 × 10 1/2 centimètres), mais avec pattes différentes; il y en a avec la patte de fermeture légèrement échancrée de chaque côté vers l'extrémité; d'autres, sans échancrure. De celles-ci, nous en avons deux variétés : la face présente aux unes des lignes horizontales destinées à l'adresse; des petits points remplacent ces lignes à d'autres.

Une deuxième variété d'enveloppes *feldpostbrief* ne porte aucun avis. On lit seulement sur la face, en haut : *Feldpost-Brief* (en deux mots), puis les inscriptions : *armee-corps, Division, Regiment, etc.*

Feldpostbrief.



An den _____

_____ ^{tes} Armee-Corps.

_____ ^{te} Division.

_____ ^{tes} _____ Regiment N° _____

_____ ^{te} Compagnie.

_____ ^{te} Schwadron.

_____ Batterie.

Die Angabe eines Bestimmungsortes unterbleibt, wenn der Empfänger in den Truppen gehört, welche in Folge von Marschbewegungen den Standort wechseln.

Le format de ces enveloppes est de 15×8 centimètres; le papier blanc uni et quelquefois vergé; l'impression noire.

En tenant compte des observations que nous venons de traduire, on peut avoir la certitude de voir arriver la lettre à sa destination, la poste de campagne ayant un service des plus réguliers. Voici, du reste, ce qu'en dit une correspondance de *l'Écho du Parlement* :

« La poste a une voiture par corps d'armée conduite par des postillons, des trieurs à pied, des facteurs à cheval communiquant avec les vague-mestres des régiments, des fonctionnaires de toute hiérarchie à cheval et à pied. Au bivac, comme dans les lieux d'étape et de cantonnement, le militaire adresse et reçoit ses lettres aussi aisément, aussi régulièrement que dans la plus importante des villes de garnison. Dans les bureaux établis parfois sous la tente, à chaque endroit où l'on stationne, et dès l'installation des bivacs, les distributions s'opèrent, les départs des courriers s'effectuent, on touche des mandats, l'on envoie à sa famille le surplus de sa solde. Il est plus aisé de recevoir au bivac le journal du soir auquel on est abonné que de faire passer aujourd'hui une lettre de Bruxelles à Sarrebruck ».

On sait que les soldats allemands sont tous munis de cartes de correspondance. Il y écrivent leurs lettres au crayon ou à la plume. Dans le premier cas on applique contre l'écriture un morceau de drap humide, imbibé d'une préparation qui fixe l'écriture et l'assure jusqu'à la fin du voyage. Le nombre des lettres qui sont envoyées après chaque bataille est immense, et l'on peut dire que, dans ces occasions, le sixième au moins des soldats écrivent à leurs familles ou à leurs amis. Après chaque bataille aussi, des postillons parcourent les champs de bataille avec des cartes pour prendre les correspondances des blessés et, au besoin, écrire pour eux. On voit un grand nombre de blessés qui sont couchés par terre faire les plus grands efforts pour attirer l'attention des postillons avant même d'appeler les attachés de l'ambulance.

C'est par un avis du 30 juillet dernier que le directeur général des postes de Berlin annonçait que, pendant toute la durée de la mobilisation, il serait délivré des cartes correspondances franches de tout port, pour l'Allemagne du Nord, savoir :

(a) Pour envois à faire aux militaires mobilisés et aux employés militaires ;



Salin de

en de

de 187

Remite

(b) Pour envois à faire par les militaires mobilisés et par les employés militaires.

Les cartes correspondances (a) ont la face semblable à l'enveloppe *feldpostbrief* que nous avons reproduite, excepté qu'elle porte, en haut : *Feldpost-Correspondenzkarte* et que le bas porte une inscription dont voici la traduction :

1° Les cartes-correspondances à l'armée mobile sont expédiées *gratis* et sont délivrées dans tous les bureaux de poste de l'Allemagne du Nord à raison de 3 pfennig par 5 exemplaires;

2° On doit indiquer clairement, sur ces cartes-correspondances, à quel corps d'armée, à quelle division, à quel régiment et à quelle compagnie (ou autre partie de troupe) le destinataire appartient; quel rang de service ou quel emploi il occupe auprès de l'administration militaire;

3° Le verso de la formule peut être entièrement utilisé pour des communications de tous genres, lesquelles peuvent être écrites à l'encre, au crayon noir ou autre couleur;

4° En affaires privées, une recommandation des cartes-correspondances ne peut avoir lieu.

Les cartes (b) sont exclusivement destinées aux envois à faire par les membres de l'armée mobilisée. Ces cartes sont délivrées gratis aux hommes en campagne par les autorités militaires compétentes.

Nous n'avons pas vu jusqu'à présent les cartes (b)

mais celles (a) sont imprimées en noir sur carton chamois.

NOUVELLE-GRENADE.

Voici le changement des *cubiertas* demandé. Nous ne pensions pas être servi de si tôt. Jusqu'à présent nous n'avons qu'une seule valeur : le 50 centavos.

Un timbre chiffre-valeur au milieu d'un cercle portant l'inscription : *correos nacionales, cincuenta centavos*, est reproduit de chaque côté du drapeau qui occupe le milieu de la partie supérieure de l'étiquette. Ces deux timbres sont différents. Il suffit d'un simple examen pour se convaincre que le lithographe a gagné consciencieusement son argent.

Le drapeau flottait d'abord à droite; il était tout récemment à gauche; un coup de vent vient de le replier sur lui-même. On lit sur le drapeau l'inscription : *Estados Unidos de Colombia, certificación con contenido, vale cincuenta centavos* (États-Unis de Colombie — assurance avec contenu — valant cinquante centavos). Voir ci-haut.

Ce n'est plus là un timbre-poste; c'est un vrai modèle d'écriture, sur lequel on a réuni une quantité de caractères différents.

L'impression est noire sur papier blanc, avec drapeau aux couleurs grenadines: jaune, bleu, rouge.

On nous dit que le 5 pesos est paru. Reproduction remise à plus tard.

Angabe des Truppentheils, welchem der Adressat angehört.

Name und militär. Charge des Adressaten.

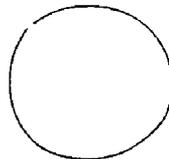
Grossh. Badische Division. — Brigade.

Regiment Nr. _____

Infanterie,	}	_____	Bataillon.
Mioniere		_____	Compagnie.
und Train :	}	_____	Colonne.
Cavallerie :		_____	Escadron.
Artillerie :	}	_____	Abtheilung.
		_____	Batterie.
		_____	Munitions-Colonne Nr. _____

Bestimmungsart ist nur dann anzugeben, wenn Empfänger ein festes Standquartier hat.

Post-Annahme-Stempel.



An _____

Feldpostbrief.

BADE.

Il nous est parvenu des cartes-correspondances de ce duché. Elles sont semblables à celles de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire sans timbre, avec place réservée à l'angle droit supérieur pour le timbre d'affranchissement et avec la formule qui est une répétition de ce que nous avons déjà traduit.

En haut, on lit : *Badischer Postbezirt, correspondenz-Karte.*

L'impression est noire sur carton chamois.

Nous pensons qu'il doit y avoir d'autres cartes pour l'armée et pour le public.

Voici ci-haut une enveloppe *feldpostbrief* dont l'impression est noire sur papier blanc vergé ; format $14 \frac{3}{4} \times 8 \frac{1}{2}$ centimètres. Dessins variés à la patte.

VÉNÉZUELA.

Le $\frac{1}{2}$ real nous arrive carmin lilacé sur papier blanc épais.

VICTORIA.



Nous avons un septième dessin qu'on voit à la patte des enveloppes 2 pence au format 12 sur $6 \frac{1}{2}$ centimètres. Nous en donnons le dessin.

Il nous vient un timbre de franchise, 2^e type,

Postmaster-General, imprimé en noir sur papier azuré.

ÉGYPTE.

On nous a fait voir trois essais de la *National Bank Note Company* de New-York, artistement gravés. On n'a pu nous dire s'ils appartaient à un récent projet. Espérons le, car ces timbres sont réellement magnifiques.

Tous trois représentent une pyramide au pied de laquelle est le sphinx. Au 20 paras ce dessin est dans une ogive ; au 1 piastre, dans un ovale perlé, et au 2 piastres, le haut seul fait cercle, le bas étant coupé par une inscription en caractères turcs. Les inscriptions qu'on voit sur les timbres actuels de mêmes valeurs se retrouvent ici aux mêmes endroits. De gros chiffres dans les angles inférieurs indiquent leur prix ; en haut, on voit les lettres : *P. E.* dans les angles des 1 et 2 piastres et *para.* au milieu de la partie inférieure du 20 paras.

LUXEMBOURG.

Par arrêté ministériel en date du 22 dernier, les cartes correspondances ont été introduites dans le service postal de ce duché, à partir du 1^{er} septembre courant. La circulation de ces cartes s'étend à tous les endroits du grand-duché, aux offices de l'Allemagne du Nord et du Sud et de l'Autriche.

Il y a des formules en langue française et allemande, calquées sur celles de l'Allemagne du Nord. L'impression est noire sur carton chamois.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La nouvelle série des enveloppes vient de recevoir un commencement d'exécution par la mise en usage des 2 et 3 cents. Le 2 cents à l'effigie d'Andrew Jackson, regardant à gauche, est frappé à droite sur bandes de papier jaune vergé horizontalement (24 × 16 centimètres), portant en filagramme le monogramme *U. S. P. O. D.* (*United States, post office despatch*) que nous figurons ici. Sa couleur est brune.

Le 3 cents représente Washington, dont l'effigie à relief est tournée à gauche, avec timbre frappé à droite sur enveloppes de trois couleurs : blanc, paille, chamois, tous au format 14 × 8 centimètres. Le *American Stamp Mercury* annonce cinq autres formats, dont nous donnerons plus tard les dimensions. Le papier porte également le filagramme *U. S. P. O. D.* ci-bas, mais la vergeure est oblique. Le timbre est vert foncé.



Le même journal que nous venons de citer dit tenir de source officielle qu'il est question d'émettre un timbre-poste de 7 cents pour l'affranchissement des lettres en destination de l'Allemagne du Nord, fixé depuis le 1^{er} juillet dernier à 7 cents. Le dessin n'est pas encore arrêté, mais on croit que le nouveau

timbre représenterait le profil du baron *Steuben* ou celui du dernier ministre de la guerre, *Edwin M. Stanton*.

GRANDE-BRETAGNE.



Après de longues hésitations ce pays se décide enfin à réduire la taxe à 1 penny et crée du même coup trois timbres à 1/2 penny.

Le premier est adhésif et de petite dimension oblongue. L'exécution et le dessin répondent parfaitement à la valeur minime de ce timbre. Il représente l'effigie de Victoria tournée à gauche, dans un ovale; de chaque côté : 1/2d.; dans les angles des lettres.

L'exemplaire qui nous a permis de reproduire ce timbre est non dentelé; il porte en filagramme les lettres anglaises : *lfp*, appartenant probablement à l'inscription : *Half penny*. L'impression est sur papier blanc.

1/2 penny rouge.

Le deuxième timbre est un rectangle plus haut que large, portant au centre l'effigie de Victoria tournée à gauche, dans un cercle; au-dessus, en cintre, l'inscription de la valeur en toutes lettres : *Half penny*; en dessous, les chiffres 1/10 70. Viennent ensuite quelques petits ornements pour remplir les parties du timbre non occupées par l'effigie ou les inscriptions.



Le timbre est imprimé en couleur sur bandes de papier blanc uni :

1,2 penny vert.

Le troisième timbre (voir ci-contre) est appliqué à droite (angle supérieur) sur des cartes-correspondances, dont nous annonçons la prochaine apparition dans notre dernier numéro.



Au milieu de la partie supérieure sont les armes d'Angleterre, au-dessus desquelles les mots : *Post Card*, et en-dessous : *The address only to be written on the side*; un petit dessin encadre la carte qui est imprimée en lilas sur papier chamois.

L'usage de ces timbres commencera, dit-on, le 1^{er} octobre prochain.

WURTEMBERG.

Nous avons à faire connaître deux espèces de cartes-correspondances que la guerre a fait naître. Comme pour l'Allemagne du Nord, il y en a à l'usage du public, correspondant avec l'armée et *vice-versa*.

La première de ces cartes porte en langue allemande l'inscription en demi-cercle, placée au milieu de la partie supérieure : *Poste royale de campagne de Wurtemberg*; en-dessous : les armoiries du royaume; plus bas, sur une ligne droite, en caractères gothiques : *Carte-correspondance* et en-dessous : *Mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg*; puis est réservé une place à l'adresse; à droite, on lit, en caractères gothiques : *Régiment, bataillon, compagnie, escadron, batterie*; chaque mot occupe une ligne; ils sont placés les uns sous les autres. La partie inférieure de la carte contient quelques observations sur son emploi. Voici ce qu'elles disent :

1° Des formules peuvent être obtenues à tous les bureaux de poste et aux facteurs ruraux à raison de 1 kreuzer les 4 exemplaires;

2° La formule imprimée ci-dessus doit être clairement et complètement remplie;

3° Le verso de la formule peut être entièrement utilisé pour des communications de tous genres, lesquelles peuvent être écrites à l'encre, au crayon noir ou autre couleur;

4° Le recouvrement des déboursés ainsi que les recommandations par express ne peuvent pas avoir lieu par ces cartes-correspondances;

5° L'expéditeur doit se nommer sur le verso de la carte.

La deuxième espèce de cartes-correspondances à l'usage de l'armée, ne diffère de celles que nous avons décrites dans notre n° 91, que par l'inscription cintrée. Elle porte : *Service de la poste royale de campagne de Wurtemberg*. En bas de la carte il est observé que les formules sont délivrées gratis.

L'impression de ces deux espèces de cartes-postes est noire sur carton mince azuré.

Nous avons encore à mentionner une enveloppe émise pour la facilité d'envoi de la correspondance à l'armée wurtembergeoise. La face porte les inscriptions suivantes, disposées de la façon connue et qui est la même pour toutes les enveloppes de ce genre :

Service de la poste de campagne. A M., mobilisé dans la division royale de campagne de Wurtemberg. — Nom., rang de service ou emploi. dans le. régiment, bataillon, compagnie, escadron, batterie, — lieu de destination. Sur la patte inférieure, on lit : « Avis. Le n° du régiment, de la compagnie, etc., doit être placé devant les indications imprimées; si le destinataire n'appartient pas à une troupe à laquelle les désignations indiquées peuvent s'appliquer, ce genre de troupe doit être renseigné à la plume. Il n'est pas nécessaire d'indiquer le lieu de destination. »

L'impression de ces enveloppes est noire sur gris et sur verdâtre. Il n'y en a que d'un format : $14 \frac{1}{2} \times 11$ centimètres.

On nous dit qu'il y a encore des enveloppes à l'usage des soldats en campagne.

FRANCE ÉDOUARD.



M. A. Smith nous remet un timbre de 4 1/2 pence, qu'il a annoncé le mois dernier dans *Stamp Collector's Magazine*.

Le dessin représente l'effigie de Victoria, 3/4 de face, entourée de l'inscription ovulaire : *Prime Edward island postage*; en bas, sur une ligne droite : *3 d. sty.-Cy, 4 1/2 d.* (3 pence sterling, 4 1/2 pence currency).

Ce timbre, de loin, a quelque ressemblance avec les 2, 5 et 10 cents du Nouveau Brunswick. Son faux air est surtout remarquable.

Attendez de colifichets royaux une grosse fille de la campagne, bien jouffle et vous aurez le portrait de Victoria ici présent.

L'impression est sur papier blanc uni; piquage 13.

4 1/2 pence roux.

GUADALAJARA.

M. Ph. nous communique, au millésime 1867 :

un real jaune, papier uni.

La couleur du timbre ne nous a pas édifié du tout sur son authenticité.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE ALLEMAGNE ET FRANCE	5-30
ESPAGNE ET ITALIE	4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

ANGLETERRE ET PORTUGAL	4-20
ÉTATS PONTIQUES, GRÈCE, MALTE, PAYS D'OUTRE-MER, RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE	5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur cuivre, 10 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



L'émission des timbres actuels, commencée en 1868 et qui n'a pu être complétée jusqu'à présent, vient de faire place à une nouvelle émission. Le 5 cent est remplacé par celui ci-contre, qui commence la série. Avec l'acti-

tivité qu'on lui connaît, l'administration générale des postes de Bogota fera bientôt suivre les autres valeurs : c'est une vraie mitrailleuse de timbres que cette administration.

Le nouveau-né est imprimé sur papier blanc et non dentelé.

5 centavos, jaune pâle.

TRANSVAAL.

On nous signale le 6 pence bleu, non dentelé.

PARAGUAY.

Les nouveaux timbres dont nous avons parlé antérieurement ont été mis en circulation le 1^{er} août dernier, par les soins de l'administration générale des postes de Buénos-Ayres, comme nous l'avions annoncé.

Il y a trois valeurs : 1, 2, 3 reales, tous de types différents, à reproduire le mois prochain.

Le 1 real représente, sur fond ligné horizontal, un lion debout tenant entre les pattes une hampe, au bout de laquelle est le bonnet phrygien; autour, dans un cercle, est l'inscription : *Republica del Paraguay — un real*; au-dessus et en-dessous du cercle : *uno*; dans les angles un chiffre 1, dans un petit cercle.

Le 2 reales a les mêmes armoiries, mais dans un ovale contenant : *Republica del Paraguay — dos reales*; dans les angles, le mot : *dos*.

Le 3 reales représente également le lion debout, mais dans un losange ayant la même inscription que

les deux précédents, sauf la valeur : *tres reales*. Les angles portent de gros chiffres indiquant la valeur.

Ces lions ressemblent assez à des chiens savants dans l'exercice de leurs fonctions. Ils paraissent d'âges différents : le 3 reales nous semble le plus jeune; le 2 reales le plus vieux et le 1 real est de moyen âge.

L'impression de ces timbres est couleur sur papier blanc épais; point de dentelure :

- 1 real, rose carminé.
- 2 — bleu foncé.
- 3 — noir.

Le *Stamp Collector's Magazine* qui avait nié cette émission, reconnaîtra, nous l'espérons, que nos renseignements ne sont pas du genre Bancroft et autres si pions semblables, dont la prose trouve un trop facile accès dans ce journal. Si nous nous sommes laissé prendre un jour à faire le jeu de ces Messieurs, nous nous sommes amendé depuis et nous ne laissons passer que ce qui nous est confirmé.

Notre confrère a tort de rappeler les timbres de Moresnet. Notre but, en les annonçant, était de prouver le sans-*façon* des copistes. Nous avons réussi, le *Stamp Collector's Magazine* doit le savoir tout particulièrement.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le 6 cents enveloppe de la nouvelle série vient de paraître. Il représente le buste de Lincoln à relief et tourné à gauche dans un ovale portant, en haut : *U. S. postage*; en bas : *six cents*; de chaque côté : un chiffre valeur.

Nous en avons du format ordinaire sur papier blanc et sur papier paille avec le filagramme reproduit le mois dernier. Le timbre est frappé à droite, sa couleur est chair pâle et foncé.

6 cents, chair pâle et foncé.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1^{er} octobre a donné le jour aux trois timbres 1/2 penny que nous signalions dans notre dernier numéro. Le timbre adhésif a bien le filagramme : *half penny*, supposé.

Le même jour est venu un timbre 3/2 pence gravé depuis huit ou dix ans.

Nous le reproduisons le mois prochain.

Nous avons reconnu deux variétés de cartes-correspondances. La première a un encadrement de 11 × 7 1/2 centimètres; la deuxième de 11 1/4 × 6 1/2 centimètres.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



Le *American Stamp Mercury* donne la reproduction ci-contre d'un timbre obtenu d'un de ses correspondants et qui aurait été employé à Livingston, comme le porterait son annulation : *Livingston, nov. 23*. N'ayant pas vu le timbre et n'ayant aucun renseignement, nous ne pouvons que signaler le type.

Au milieu est un grand chiffre 5 placé sur un écu surmonté d'une étoile; de chaque côté, des branches de..... tabac à gauche, coton à droite, dit notre confrère américain. L'encadrement porte, à gauche : *Livingston*; à droite : *post office*; en haut : *paid*; en bas : *cents*; dans les angles la tête d'une femme qui se passe la main dans les cheveux.

L'impression est sur papier blanc uni.

5 cents, bleu.

FRANCE.

Nous apprenons que l'administration des postes est autorisée à expédier par la voie d'aérostats montés les lettres ordinaires à destination de la France, de l'Algérie et de l'étranger. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne doit pas dépasser quatre grammes. La taxe à percevoir pour le transport de ces lettres reste fixée à vingt centimes. L'affranchissement en est obligatoire. L'administration des postes est, de plus, autorisée à transporter par la voie d'aérostats libres et non montés, des cartes-poste portant sur l'une des faces l'adresse du destinataire et sur l'autre la correspondance du public. Les cartes-poste sont en carton velin, du poids de 3 grammes au maximum et de 11 centimètres de long sur 7 centimètres de large. L'affranchissement des cartes-poste est obligatoire. La taxe à percevoir est de 10 centimes pour la France et l'Algérie. Le tarif des lettres ordinaires est applicable aux cartes-poste à destination de l'étranger. Le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisés par l'ennemi.

Feldpost-Sache.

An den mit der **R. württemb. Felddivision** ausmarschirten

(Name) _____

(Dienstgrad
ober Amt) _____

im

_____ Regiment _____ Bataillon _____ Compagnie

_____ Escadron _____ Batterie

Formulare können bei allen württemb. Poststellen und Landpostboten
gegen Entrichtung von 1 fr. für 4 Stüd bezogen werden.

Siehe Anmerkung auf der Rückseite.

WURTEMBERG.



Nous avons reçu sur une
enveloppe de lettre le timbre
ci-contre dont on se sert à l'ar-
mée et qui donne la franchise
à sa correspondance.

L'impression est noire.

Nous possédons aussi des
enveloppes à l'usage des soldats en campagne que
nous annonçons dans notre dernier numéro, sans les
connaître. Elles sont blanches et de format ordinaire
avec dessin à la patte. Elles portent la simple in-
scription noire suivante, en haut de l'enveloppe,
en caractères gothiques, sur deux lignes : *Feldpost-
Sache, von der R. Württemb. Felddivision* (Ser-
vice de la poste royale de campagne de Wurtemberg).

Il existe encore des enveloppes feldpost à l'usage
du public, d'un format ordinaire. Les inscriptions
sont semblables aux enveloppes de grand format
(voir notre n° 93), mais la disposition conforme à
notre modèle ci-haut. Le papier est blanc, un des-
sin à relief orne la patte de l'enveloppe.

LUXEMBOURG.

On nous communique des cartes-correspondances,
texte allemand, imprimé sur carton jaune-brun foncé
et brun-rougeâtre. Il n'y en aurait eu qu'un nombre
fort restreint, épuisé aujourd'hui.

RUSSIE.

Il nous est venu un 20 kop. piqué 15 et *vergé*,
sans filigramme.

MAURICE.



Nous avons à faire
connaître un timbre
de franchise dont se
sert le secrétaire de
la colonie à Maurice,
comme l'indique, au
reste, l'inscription
circulaire.

Le centre repré-
sente les armoiries

royales du Royaume-Uni.

Le timbre est imprimé en rouge.

Nous avons un 2 pence bleu, avec grecque, por-
tant : *two pence*.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons reçu des *feldpost-correspondenzkarte*,
sur carton chamois *satiné*, à l'usage du public et
nous possédons aussi de ces cartes à l'usage de
l'armée. Elles sont semblables aux *Correspondenz-
Karte* ordinaires, sauf l'inscription du haut, qui
est : *Feldpost-Correspondenzkarte*.

L'impression est invariablement noire sur carton
chamois.

CUBA.



Il nous vient, par l'entremise de notre collaborateur M. P. de Figueroa, un timbre dont on se sert pour envoyer les lettres en franchise venant de l'armée.

Autour d'une conférence : *Comandancia general* (commandement général) de *operaciones de* (des opérations de); en bas : *E. M.*, abréviation de *Estado Mayor* (état-major).

Le timbre est imprimé en noir.

Nous trouvons dans un album deux timbres non dentelés, au millésime 1867 :

10 centimos bleu.
20 — vert.

La marge ne laisse aucun doute sur leur état.

Mentionnons deux timbres télégraphe 1869, à l'effigie d'Isabelle, répondant pour le type à celui de 1868 :

300 mill. brun sur blanc, piquage 14.
1 escudo orange — —

Les timbres télégraphe 1870/71 dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, ont pris cours le 1^{er} juillet de cette année et resteront en vigueur jusqu'au 30 juin 1871.

PRUSSE.



Un de nos correspondants, prisonnier de guerre à Cologne, nous envoie une lettre sur laquelle est apposée le timbre ci-contre imprimé en bleu et qui donne la franchise aux correspondances pour l'Allemagne.

Ce timbre, nous l'avons encore reçu en 1866 dans de semblables circonstances.

GUADALAJARA.

Nous avons omis de dire, en parlant le mois dernier du un real jaune 1867, que M. Ph. en nous le communiquant, sur notre demande, était complètement de notre avis que l'authenticité de son timbre laissait à désirer.

Nous faisons cette rectification avec plaisir, parce qu'on a pu croire que M. Ph. ne partageait pas notre opinion, et qu'il n'était pas fixé sur la sienne.

Les Habilitados d'Espagne.

La décision prise par le gouvernement provisoire de Madrid d'apposer la marque : *Habilitado por la Nacion*, sur les timbres-poste, a été publiée par la *Gazette de Madrid*, d'où je l'extrais. Voici la traduction :

ASSEMBLÉE PROVISOIRE RÉVOLUTIONNAIRE
DE MADRID.

M. l'Administrateur de la fabrique des timbres,

Afin de sauvegarder les intérêts du domaine public et les importantes valeurs que contient cette fabrique, l'Assemblée provisoire décrète :

Sur tous les papiers timbrés, il sera ajouté la phrase : *Habilitado por la Nacion*. Les timbres de télégraphes, de postes et autres sur lesquels le manque d'espace rendrait l'application difficile, porteront la formule imprimée sur le buste de l'ex-reine. Madrid, 30 septembre 1868.

Pour l'Assemblée provisoire,
Laureano Figuerola; — Nicolas Maria Rivero; — Francisco Timenez de Guinea; — Mariano Vallejo; — José Maria Carraseon.

Dans ma lettre de mars, sur cette affaire, publiée dans le numéro 87 de ce journal, je vous disais n'avoir point vu de timbres *Habilitado por la Junta Revolucionaria* et j'ajoutais que cette marque avait dû être appliquée à Madrid pendant quelques jours seulement.

Je n'ai pu découvrir jusqu'à présent de ces timbres; mais, mieux informé, je puis vous assurer qu'il n'a existé nulle part, au moins d'une manière officielle et authentique, des timbres avec cette marque. J'ai parcouru en vain la *Gazette de Madrid* et n'ai pu trouver que le document transcrit ci-dessus. Je serais très-heureux si quelqu'un pouvait me fournir copie de l'ordre relatif aux *Habilitados por la Junta Revolucionaria*.

Maintenant, permettez à un obscur et ignorant philatéliste de vous donner à ce sujet son opinion :

La formule *Habilitado por la Nacion*, quoique absurde, est claire et logique. *La Nacion*, on comprend ça, c'est l'Espagne. Il n'en est pas de même de : *Junta Revolucionaria* (assemblée révolutionnaire). Chaque ville et village ayant possédé des assemblées révolutionnaires, il eût fallu pour compléter le sens de la formule, écrire, par exemple : *Habilitado por la Junta Revolucionaria de Madrid*,

de Ronda, de Cadix, de Jerez, etc., etc. A mon avis, cette marque n'est pas sérieuse. Cette opinion se confirme par la non-existence de l'ordre d'apposer ladite formule, mais seulement celle de *Habilitado por la Nacion*.

J'ai vu de mes yeux vu, plusieurs cachets en bronze avec la marque *Habilitado por la Nacion* correspondant parfaitement aux types 1 et 4 décrits dans le *Timbre-Poste*, n° 87, mais je n'ai pu rencontrer les types 2 et 3 que je crois douteux, ainsi que la marque qui figure dans le n° 90 du même journal, composée des lettres *HPN* dans un ovale (1).

Les numéros 41 ou 44, qui auraient été vus sur le timbre porteur de cette griffe, sont respectifs aux administrations espagnoles de Saint-Sébastien et Ségovie.

Une observation digne de remarque, quoique étrangère à la philatélie, c'est le rapprochement des dates suivantes : le *pronunciamento* de Madrid eut lieu le 29 septembre 1868; l'ordre sur les *Habilitados* parut le lendemain, le 30 ! Voyez donc la toute puissante, magnifique et plus que royale « *Junta Revolucionaria* » de Madrid, s'occupant avant tout d'une affaire si chétive, si mesquine, si ridicule et si misérable !! C'est bien là le caractère des révolutionnaires de mon pays. Et comme dit un dicton populaire : ils épargnent le son et jettent au vent la farine !

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
de l'Académie d'Histoire.

(1) Le type 2 est parfaitement authentique. Un de nos correspondants l'a reçu d'un de ses amis qui en avait fait l'achat à la poste de Valladolid et plusieurs de nos amis en ont trouvé des exemplaires sur des lettres venant de Madrid.

Nous n'en dirons pas autant du type 3, qui est décidément faux. Une remarque le prouvera.

Les 2 et 4 cuartos 1867 retirés de la circulation six mois après leur émission furent remplacés par les 25 et 50 mil de escudo. Néanmoins, quoique supprimés et remplacés, les 2 et 4 cuartos existent avec la marque type 3 dont la création, si elle était vraie, n'aurait dû avoir lieu que le 30 septembre 1868. Il n'est donc pas possible que la mesure décrétée en 1868, aurait eu son application quinze ou seize mois avant.

Quant à la marque ovale *HPN*, nous la tenons d'un correspondant trop honorable pour la mettre en doute. Elle a été trouvée par lui sur des timbres provenant de correspondances reçues de Gironne ou Carthagène.

(Note de la Rédaction)

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

L'existence réelle des timbres de la première émission est toujours mise en doute par quelques saints Thomas. La raison en est, qu'on manque complètement de renseignements sur cette série, ce que le docteur Magnus n'a pu que constater dans son excellente brochure sur les timbres de ce pays, sans pouvoir éclaircir davantage le mystère qui enveloppe cette émission.

Ces doutes, nous pouvons les dissiper enfin aujourd'hui, en assignant une date exacte à cette émission, ce que nous avons obtenu non sans peine. C'est qu'il n'est pas aisé d'avoir là-bas des renseignements : le bon vouloir qui ne s'y rencontre pas tous les jours est à la hauteur de la vie contemplative qu'on y semble partager avec l'Espagne. Quand nous nous adressions à Jassy, on nous renvoyait, six mois après, à Bucharest. A Bucharest, lorsqu'on se décidait à nous répondre, on nous engageait amicalement à voir à Jassy. Bref, nous dûmes renoncer à notre projet : convaincre, pièces en mains, les incrédules.

M. N. Rondot, que sa position mettait à même de réussir là, où nous ne pouvions l'espérer, n'a pas été plus heureux que nous et s'est contenté de nous apprendre par le *Magasin Pittoresque*, p. 183, année 1864, que les premiers timbres avaient vu le jour, selon toute apparence, vers 1854, lors de la guerre de Crimée. Dans un moment de doux épanchement on nous avait écrit de Jassy que c'était en octobre 1859. Ces deux dates sont erronées, comme on va voir.

L'obligeant correspondant de qui nous tenons enfin nos renseignements, nous informe que c'est le ministre des finances de la Moldavie qui, par un ordre du 11 juillet 1858, n° 6313, annonce que le prince Caïmacan ou Caïm-Mékam (1) Vogoridi a approuvé (ordre 2663) l'usage du timbre-poste qui devra commencer à être mis en usage le 15 juillet 1858. Les timbres, annonçait-on, seront frappés à la main et seront au nombre de quatre valeurs : 27, 54, 81 et 108 para.

Le 27 para affranchissait une lettre *petite* et pour une distance de 4-8 postes (la poste a 12 à 14 kilomètres);

(1) Caïm-Mékam veut dire littéralement celui qui tient la place d'un autre. Désigne spécialement le lieutenant et substitut du grand vizir.
N. D. L. R.

Le 54 para une lettre *petite* (1) et pour une distance de plus de 8 postes;

Le 81 para une lettre *grande* (1);

Le 108 para une lettre avec récipissé.

D'après ces quelques données, nous croyons que l'existence de la première émission de timbres est suffisamment établie; néanmoins, si, comme nous l'espérons, notre correspondant nous remet copie du décret, nous ne manquerons pas de le publier *in extenso*. D'abord, parce que ces précieux documents sont curieux à connaître; puis enfin pour ne plus devoir revenir sur cette question.

Nous ferons remarquer, puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, que le 27 para que nous avons découvert il y a quelques temps et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire est parfaitement authentique *malgré* sa rareté, commel'a fort bien présumé, du reste, le docteur Magnus, dans sa brochure, où il nous donne en même temps toutes les raisons qui militent en faveur du timbre.

Il n'existe point de doute concernant la deuxième série de timbres et les suivantes; mais possédant les dates authentiques de leur émission, nous les résumerons ici :

Le rapport n° 8823 du ministre des finances, en date du 18 septembre 1858, demande le changement des timbres. Le prince Caïmacan approuve la demande par un ordre n° 4288 et décide que l'émission aura lieu le 1^{er} novembre 1858, comme suit :

40	para,	pour	une	lettre	simple.
80	—	—	—	—	avec récipissé.
5	—	—	—	—	les Journaux.

Ces timbres ont été supprimés le 31 décembre 1861.

Le 1^{er} janvier 1862 sont mis en circulation les timbres aux armes de l'union : Moldavie et Valachie. Il y avait 3 valeurs : 3, 6 et 30 para, supprimés le 31 décembre 1864.

En janvier 1865 nous arrivent les timbres à l'effigie du prince Couza : 2, 5, 20 para. Ils font place, en juin 1866, aux timbres représentant l'effigie du prince Charles : 2, 5, 20 para. Ceux-ci sont remplacés le 1^{er} janvier 1868 par des timbres ayant la même effigie, mais avec la valeur en bani : 2, 4, 18 bani. Viennent, le 1^{er} avril 1869, les 5, 10, 15,

(1) Nous ne savons ce qui était considéré petite ou grande lettre, notre correspondant ne nous ayant pas fait connaître les dimensions.

25 et 50 bani et enfin paraît le 3 bani, le 22 mai 1870, tous à l'effigie du prince Charles.

Le 18 bani n'existant plus aujourd'hui, on forme la taxe des lettres ayant cette valeur, avec les timbres 3 et 15 bani.

Des enveloppes timbrées.

Suite. Voir n. 92.

SAXE (Suite).

OFFICE DU DRESDEN EXPRESS COMPAGNIE.

On a révoqué en doute l'existence même de cette Compagnie. On nous affirme cependant avoir vu dans un journal de Dresde l'annonce d'un changement de ses timbres. Sans admettre donc l'authenticité de tout ce qui a paru sous son nom, nous ferons connaître les enveloppes qu'on lui attribue.

Émission de 1865.

La première émission de timbres de cette Compagnie participe à la fois du timbre mobile et de l'enveloppe timbrée.

Le timbre se compose de deux parties se séparant au moyen d'un perçage en ligne. L'une de ces parties se colle sur la lettre; l'autre restée flottante est détachée pour former contrôle comme pour les registres à souche.

1^o Partie collée sur l'enveloppe. — Dans un rectangle oblong formé par des filets grecs, on lit : *Express Compagnie Dresden. Frei per Expressen.*

2^o Partie flottante. Carré formé par un même filet grec, avec l'inscription : *Express Compagnie Dresden. Abonnement 1 ngr. Bis zur Entfernung von 1 Viertelstunde* (jusqu'à la distance d'un quart de lieue); au revers est une instruction en allemand.

Ce timbre était vendu collé sur l'enveloppe et c'est ce qui nous a fait dire qu'il participait du système des timbres mobiles et de celui des enveloppes.

Ce timbre servait, dit-on, à la perception d'une taxe supplémentaire demandée par la Compagnie pour le transport des lettres en gare des chemins de fer jusqu'à la dernière limite des départs du soir. Sur la même enveloppe se plaçaient les timbres ordinaires de la poste destinés à en opérer l'affranchissement.

Ce timbre a été remplacé par des timbres mobiles et par les enveloppes suivantes.

2^o Émission de 1865.

Timbre ovale 20 sur 23 millimètres lithographié

en couleur à l'angle supérieur droit ou gauche de l'enveloppe.



D. Armes de Saxe grossièrement dessinées sur fond ligné horizontalement dans un cadre ovale portant la légende.

L. Sur le fond, au-dessous des armes : *Express Comp.*; sur le cadre en haut : *Dresden*; en

bas, *neugroschen* ou *pfennige* : sur les côtés, petit ovale contenant le chiffre de la valeur.

Impression sur papier varié. Enveloppes moyennes avec ou sans dessin à la patte.

Valeurs : 5 pfennige, 1/2 et 1 neugroschen.

Espèces et variétés. (Nous donnons la liste suivante, malgré son peu d'intérêt, pour les amateurs qui en voudront profiter.)

a. Timbres imprimés à l'angle supérieur droit de l'enveloppe.

A. Enveloppes sur papier ordinaire blanc, mince.

- 5 pfennige, orange.
- 1/2 neugroschen, jaune clair, orange.
- 1 — rouge vineux, lilas, violet pâle et carmin.

B. Enveloppe sur papier blanc uni chamois.

- 5 pfennige, orange, bistre, jaune foncé.
- 1/2 neugroschen, orange.
- 1 — carmin, rouge foncé.

C. Enveloppes sur papier blanc vergé avec jarretière à la patte.

- 5 pfennige, jaune-orange.
- 1/2 neugroschen, rouge-orange.
- 1 — rouge foncé.

D. Enveloppes sur papier blanc vergé portant en filigrane un écu surmonté d'une couronne, et au milieu un cor de poste avec l'inscription : *Superfine Post.* (Marque d'une fabrique anglaise? qu'on retrouve sur les enveloppes d'autres pays.)

- 5 pfennige, ?
- 1/2 neugroschen, orange.
- 1 — gris lilas.

E. Enveloppes sur papier chamois vergé.

- 5 pfennige, ?
- 1/2 neugroschen, ?
- 1 — rouge foncé.

b. Timbres imprimés à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe.

Tous ces timbres ont à la patte une jarretière dont le milieu rempli par un treillis, comme en C., de l'article précédent.

A. Enveloppes sur papier blanc vergé.

- 5 pfennige rouge pâle, rouge brun.
- 1/2 neugroschen, ?
- 1 — ?

B. Enveloppes sur papier chamois uni.

- 5 pfennige, orange, brun noir, rouge foncé.
- 1/2 neugroschen, orange (nuancé).
- 1 — vermillon (nuancé).

Emission de 1868.

Timbres rectangulaires gaufrés en couleur à l'angle supérieur droit.



D. Écu aux armes de Saxe gaufré sur fond uni dans un cadre rectangulaire.

L. En haut, *S. Express.*; sur les côtés, valeur en chiffres. En bas, valeur en chiffres suivie du mot *groschen.*

Enveloppes moyennes.

Valeurs : 1/4, 1/3, 1/2, 1, 2 et 5 groschen.

Espèces et variétés.

A. Papier blanc vergé, sans dessin à la patte.

- 1/4 groschen, vert.
- 1/3 — violet.
- 1/2 — orange.
- 1 — rose.
- 2 — bleu.
- 5 — bistre.

B. Papier blanc uni, sans dessin à la patte.

1/4 groschen, vert.

On trouve encore la plupart des valeurs précédentes aux couleurs indiquées sur les papiers suivants :

- C. Papier azuré vergé.
- D. Papier chamois uni.
- E. Papier chamois vergé.
- F. Papier rose vergé.
- G. Papier vert (nuancé), vergé.

A ces enveloppes, il faut joindre une bande pour les journaux de la valeur de 2 pfennige (émise en 1868).

Timbre circulaire gaufré.

D. Jarretière formant un cadre entourant un fond uni sur lequel ressort la légende.

L. *Dresden Express.* 2 pfennige sur quatre lignes d'impression en couleur sur blanc.



2 pfennige, bleu outremer vif.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

**La franchise des lettres en Espagne
en 1716.**



Je viens de trouver parmi d'anciennes paperasses une enveloppe contenant un ordre officiel, daté de Séville le 15 janvier 1809, signé par le président de la Cour de justice et adressée à MM. les prier et consuls du tribunal de commerce à Cadix.

Cette lettre porte comme marque d'affranchissement un timbre ovale, noir, aux armoiries royales, selon le fac-simile. C'est la plus ancienne marque d'affranchissement connue en Espagne. Elle a été créée en vertu du décret royal du 7 décembre 1816, qui stipule que « les secrétaires de la Couronne, tribunaux, etc., etc., auront le privilège d'apposer sur les lettres adressées aux autres autorités un cachet à l'encre, aux armoiries royales de Castille et Léon, qui donnera la franchise. »

L'ordonnance générale des postes (8 juin 1794) titre XIX, chapitre X, prévient que « l'usage du cachet imprimé en noir, aux armoiries de Castille et Léon, permis aux personnes et aux tribunaux signalés au décret royal du 7 décembre 1716, n'est autorisé que pour ce qui concerne les affaires publiques et non pour celles privées. »

Les lettres ordinaires, à cette époque, étaient affranchies au bureau de poste. L'employé apposait sur ces lettres le mot : *franca* et traçait à la plume, sur l'adresse, une croix de saint André.

MARIANO PARDO DE FIGUEROA,
de l'Académie d'histoire.

VARIA.

Toujours drooles les Français. Récemment un compatriote de notre ami Mahé, porteur d'une lettre, entre dans un cabinet de lecture :

» Je voudrais un timbre-poste pour la France? — Voilà, Monsieur. Trente centimes. »

Le monsieur regarde le timbre avec étonnement. — Mais c'est pas français, ce timbre-là! — Non, monsieur, il est belge — Et ma lettre irait au Havre avec ce petit machin-là? — Mais certainement. — C'est étonnant.

Il tire son porte-monnaie et donne une pièce de 50 centimes.

La demoiselle lui rend deux pièces en nickel de 10 centimes. — Voilà votre compte, monsieur. — Vous n'avez pas de sous français? Je ne connais pas la monnaie allemande. — Mais c'est de la monnaie belge. — Est-ce que je sais, moi? C'est si drôle vos petits sous. »

Affranchissement des chiens. Le *Lloyd* de Pesth nous apprend que l'application de l'impôt sur les chiens a donné lieu à un malentendu très-comique.

A Pesth, les timbres fiscaux, les timbres-poste, ainsi que les tablettes que l'on assujettit au collier des chiens comme preuve que l'impôt qui les frappe a été payé, tout cela se désigne en allemand du nom commun de « marque. »

Or, ces jours-ci, une dame envoya sa servante avec deux petits chiens pour acheter quatre florins de marques et les assujettir ensuite au collier.

La servante, n'ayant jamais entendu parler de l'impôt sur les chiens, en fut très-étonnée; mais obéissant néanmoins aux ordres de sa maîtresse, elle acheta des timbres-poste pour quatre florins, et après les avoir collés sur le cou des pauvres bêtes, elle s'en alla au marché faire d'autres emplettes. On comprend l'hilarité produite par cette nouvelle et coûteuse manière de décorer le corps des chiens.

HISTORIQUE. — Un gendarme se présente au guichet d'un bureau de poste, en province, et tend à l'employé une lettre :

« Le brigadier vous demande de peser cette lettre et de dire si elle ne pèse pas plus de 15 kilogrammes? »

L'employé a pesé; et il a reconnu que la lettre n'avait pas 15 grammes de poids.

Les nouvelles boîtes aux lettres sont, paraît-il, d'une dimension majestueuse à Anvers.

Hier, une jeune servante de la campagne, une lettre à la main, était surprise, frappant à coups redoublés sur un de ces coffres.

— Un passant lui demande ce qu'elle désire.

— Hé! monsieur, fit-elle, j'attends un timbre-poste et on ne vient pas m'ouvrir.

— Il faudrait frapper plus fort, dit le loustic en s'éloignant.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20
 ETATS PONTIQUES, GRECE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE ET TURQUIE . 5-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

CUBA ET PORTO-RICO.



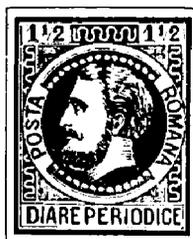
« La grosse réjouie » est bien malade. Son existence finira avec l'année. Ce type sera supprimé pour les Antilles espagnoles, appelées dans la mère-patrie « *ultramamar* ». Le successeur dont nous donnons aujourd'hui le type est du même graveur que précédemment. Il a soin, au reste, de nous l'apprendre lui-même par ses initiales E. J. (Eugenio Julia), qu'on voit à droite de l'angle inférieur.

Il nous est impossible, quant à présent, de donner les couleurs adoptées. Ce sera pour prochainement.

AUSTRALIE DU SUD.

D'après le *Philatelist*, il y aurait un 4 pence bleu, surchargé de l'inscription 3 pence en rouge.

ROUMANIE.



Le 15 octobre dernier a été mis en circulation un timbre destiné à l'affranchissement des imprimés et journaux pour l'intérieur.

Ce timbre, placé à gauche, est imprimé en noir sur papier vert et vert-bleu, donnant des bandes de 3 1/2 centimètres de haut sur 38 de large.

L'effigie représente le prince Charles tourné à gauche dans un cercle perlé, coupé des deux côtés par les mots : *Posta Romana*; en haut, la valeur 1 1/2, répétée dans chaque angle; en bas, *diare periodice* (journaux périodiques).

1 1/2 bani, vert.
 1 1/2 — vert-bleu.

Le 10 bani est actuellement d'un bleu outre-mer vif.

HOLTE (DANEMARK).



A deux lieues environ de Copenhague existe une localité sur la ligne du chemin de fer, qui a nom Holte ; — ne pas la confondre avec Holte (Norwège) ou Holte en Hanovre et en Frise.

Depuis deux ans environ — on n'a pu nous indiquer la date précise — Holte emploie le timbre que nous reproduisons. Il sert à l'affranchissement des lettres qui sont expédiées dans l'intérieur du rayon postal de Holte.

Tous les facteurs ruraux appartenant à l'administration des postes de cette ville sont munis de ces timbres et d'un emporte-pièce dont ils se servent comme marque d'annulation, en enlevant aux timbres une petite rondelle.

A Holte, on oblitère les timbres indistinctement, d'une marque ayant trois lignes concentriques portant au centre le n° 206.

On nous dit que cette poste locale est le fait d'une entreprise particulière qui n'existe plus, les frais n'ayant pas été couverts. D'autre part, nous recevons avis, de Holte même, que la poste locale fonctionne toujours et fait emploi d'un seul timbre, celui ci-haut. Ce renseignement nous semble plus fondé, puisqu'il nous arrive de l'administration de cette ville.

Le timbre que nous signalons est imprimé en couleur sur papier blanc uni. Au centre d'un ovale est la valeur, 2 B. ou 2 skilling R. M.; dans l'ovale, en haut, le nom de la ville; en bas, *landpost*, c'est-à-dire, poste rurale; dans les angles, un cor de poste; de chaque côté de l'ovale, une étoile.

2 skilling, brun-roux.

PÉROU.

Le 5 cent. *Lima, Chorrillos, Callao* que nous avons reproduit n° 94, remplace le 5 cent. qui avait la même destination que ce nouveau timbre. Il n'est donc pas d'une entreprise privée.

Le 1 peseta brun, aux armoiries à relief, a été remis en circulation.

Nous publierons le mois prochain des renseignements reçus de ce pays, entre autres sur le nouveau 5 centavos.

DANEMARK.

Prochaine apparition de cartes-correspondances portant un timbre d'affranchissement. Les timbres de

service que nous avons annoncés sont aussi à la veille de paraître.

Le timbre de 4 sk., nouveau type, semblable au 48 sk., est en circulation depuis le 1^{er} novembre. Il a le centre carmin et le cadre gris-vert. Même filigranne que pour le 48 sk.

4 skilling, carmin et gris vert.

Le 4 skilling enveloppe, chiffre non suivi d'une s, a subi un changement dans l'indication de la valeur en chiffre. Le 4, semblable à celui du timbre de 48 sk., est en deux parties. Le trait vertical n'est plus réuni au trait oblique et le trait horizontal se termine à droite, vers le haut seulement, au lieu d'aller encore vers le bas.

PAYS-BAS.

Les 15 et 20 cents nous viennent non dentelés.

FRANCE.

Une note publiée par le *Journal Officiel* de Paris, annonce qu'à partir du 1^{er} novembre courant les timbres-postes à l'effigie impériale cesseront d'avoir cours et seront remplacés par un nouveau modèle, portant une figure de la République, avec l'exergue : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

En appelant notre attention sur cette note, un de nos correspondants trouve la mesure arbitraire. Arbitraire, en effet, si la chose était faisable, mais l'est-elle? Nous ne le pensons pas.

L'impression des timbres se faisant à l'hôtel des monnaies de Paris, il n'est guère probable que l'administration générale des postes de cette ville ait pu trouver un moyen d'approvisionnement de nouveaux timbres les différents bureaux des postes départementales. La mesure ne doit donc concerner que Paris, où chacun aura pu échanger les timbres à l'effigie impériale contre ceux au nouveau type.

Des raisons d'économie ont déterminé depuis, dit-on, l'administration des postes de France à épuiser les anciennes figurines qu'elle possède en grand nombre, avant de mettre en circulation les timbres nouveaux. Est-ce bien la raison d'économie ou est-ce devant l'impossibilité d'approvisionner les départements que cette mesure a vu le jour? Mais nous y songeons. Est-ce que par hasard l'image de Sa Majesté... l'Empereur... Napoléon III, couronné de... lauriers (!) effaroucherait nos fiers républicains? Dans ce cas, ils ont tort. Cette image, aussi glorieuse qu'elle puisse être ou qu'elle paraisse être ne saurait nuire à l'état actuel des choses; au con-

traire. Nous ne voyons donc pas qu'il y ait nécessité absolue de tant hâter l'émission des timbres à l'effigie de la République, alors que la France n'a pas encore fait choix d'un gouvernement.

M. Ch. Roussin, le premier de tous nos correspondants parisiens qui ait eu quelque souvenir de nous depuis l'investissement de Paris, nous a communiqué, en date du 15 octobre dernier, deux timbres, les seuls parus à cette date, qu'il croit provisoires et qui appartiennent au type émis en 1849.

L'impression a eu lieu sur les anciennes planches des timbres de la République conservées à l'hôtel des Monnaies. Les timbres ont été piqués 13 1/2. Il n'y a que deux valeurs :

10 centimes, bistre.
20 — bleu.

Donc, point de liberté, d'égalité, ni de fraternité sur les timbres, mais par contre sur tous les monuments. Ça fait bien, ça sonne agréablement aux oreilles et puis c'est tout. C'est l'absence de ces mots qui fait dire probablement à M. Roussin que les timbres ne sont que provisoires.

Il est possible qu'il s'urgisse dans les départements d'autres timbres provisoires, là où certaines valeurs manqueraient.

A propos de timbres de la République M. W. en possède un fort rare, type 1849. C'est un 20 centimes bleu qui a passé par la poste. Il porte le n° du bureau d'origine.

On sait qu'il fut question, lors de l'émission du 25 cent. bleu, d'émettre provisoirement un timbre de 20 centimes, de cette couleur, avec la surcharge en rouge 25 cent. On craignait à cette époque de ne pouvoir livrer les timbres pour la date fixée, les planches du 25 centimes n'étant pas prêtes. On imprima donc des 20 centimes bleu et on en surchargea une partie. Le 25 centimes ayant pu paraître à sa date, les 20 centimes bleus devenaient inutiles : on les détruisit. Une feuille de 20 centimes passa probablement avec celles de 25 centimes, dont les timbres avaient la couleur; elle fut débitée en tout ou en partie par le bureau n° 7280.

MEXIQUE.

Le *Philatelist* parle dans son dernier numéro d'un timbre 25 centavos actuel, bleu sur rose, ayant la valeur marquée 50 centavos, probablement par erreur.

Nous laissons à notre confrère la responsabilité de ce qu'il annonce, n'ayant pas rencontré le timbre.

NOUVELLE-GRENADE.



La série 1868/70 sera bientôt complète. Viennent d'arriver les 5 pesos et 5 centavos. Ce dernier pour les lettres chargées.

Le premier est aux armoiries de la république; le dessin est à peu près celui du 10 pesos; la dimension est la même.

L'inscription est abrégée : *E. E. U. U. de Colombia*. Il y a des chiffres 5 partout : Cinq du haut, cinq du bas, soit encore le chiffre 5; il y a aussi un chiffre 5 aux côtés latéraux.

L'impression est noire sur papier couleur glacé vert, comme le timbre qu'il remplace.

5 pesos, vert.

Le timbre réservé aux lettres chargées a perdu ses dimensions affiché. Son dessin est plus coquet que précédemment. La lettre R n'est plus dans une étoile, mais entourée d'étoiles. Le cercle dans lequel elle est renfermée porte, en haut : *Registro*; en bas : *5 centavos*; en dehors du cercle remplissant tout l'espace compris jusqu'à l'encadrement, sont les mots suivants : *Correos Navales*, en haut; *E. E. U. U. de Colombia*, en bas. Les lettres diminuent de grandeur jusqu'au milieu du timbre pour reprendre les mêmes proportions en sens contraire.



L'impression est noire sur papier blanc uni.

5 centavos, noir.

TERRE-NEUVE.

Il aurait paru, d'après le *Stamp Collector's Magazine*, deux timbres nouveaux représentant la reine Victoria en costume de veuve, ressemblant aux timbres fiscaux du Canada et de la N.-Écosse. Valeurs 3 cents, rouge; 6 cents, carmin.

PHILIPPINES.

Le timbre provisoire 1 real, avec la marque *Habilitado por la Nacion*, existe en deux types : le 2° et le 3°.

On aura probablement dû utiliser tout ce qu'il restait de cette valeur pour faire face aux demandes du public, le 12 4/8 cent étant épuisé, comme on le sait par notre n° 90.

PARAGUAY.



On ne contestera pas, pensons-nous, cette émission de timbres, lorsqu'on saura qu'elle nous a été annoncée et envoyée par M. A. de Posadas, l'administrateur général des postes de la République Argentine. Certain confrère anglais n'a donc pas besoin de faire ses réserves.



Nous avons donné la description des types le mois dernier ; voici la reproduction des trois timbres. Rappelons leurs couleurs.

- 1 real rose-carminé,
- 2 — bleu foncé
- 3 — noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 2 cents enveloppe nous parvient imprimé sur papier vergé paille et chamois ; format 14×8 centimètres. Le 6 cents nous est adressé sur papier vergé blanc, $22 \frac{1}{2} \times 10$ centimètres. Ils ont l'un et l'autre le filagramme récemment reproduit et qu'on prétend signifier : *United states post office department* et non *despatch*, comme nous avons dit.

Le *Philatelist* annonce l'apparition du 1 cent enveloppe, imprimé en bleu.

Le même journal dit qu'il est probable qu'il y aura une autre émission d'enveloppes pour remplacer l'émission partielle en cours. Voici, dit-il, ce qui a été publié à ce sujet :

« *Washington D. C.*, 27 août. Le traité avec MM. Dempsey et O' Toole, soumissionnaires pour la fourniture de toutes les enveloppes pour la direction des postes pendant quatre ans, a été approuvé par le directeur général des postes et signé aujourd'hui.

« Les fabricants d'enveloppes vont faire tous leurs efforts auprès du Congrès, pour obtenir l'abolition du présent système de soumission, pour la fabrication des enveloppes qui, en mettant à charge des fabricants, le port des enveloppes fabriquées, avantage

les fabricants qui sont près, au détriment de ceux qui sont éloignés. »

Nous ne voyons rien là qui nous annonce une autre émission d'enveloppes, sauf une adjudication nouvelle dans quatre ans. Et rien ne nous dit que les types seront changés.

Le *Philatelist* prend ses prédictions d'un peu loin. SUISSE.

La mise en usage des cartes-correspondances a eu lieu le mois dernier. On voit à gauche, partie supérieure, un timbre semblable au type des enveloppes, et à droite, un cercle réservé au timbre du bureau d'origine. En haut : *Carte-correspondance* ; en dessous, l'avis suivant en trois langues : allemand, français, italien : *le revers de la carte est réservé pour les communications manuscrites* ; plus bas : *Adresse — Indirizzo*. Le tout est entouré d'un cadre fleuroné et imprimé en couleur sur carton paille très-pâle.

5 centimes, vermillon pâle et vif.
8 — carmin pâle et vif.

La couleur vermillon, nous dit-on, a été produite accidentellement ; elle n'existe plus. Parmi les cartes imprimées de cette couleur, nous en avons rencontré où les mots *carte-correspondance* ne sont pas séparés de l'inscription qui suit par une petite ligne ondulée.

RUSSIE.



Il est paru un nouveau timbre local de Belozersk ; valeur : 2 kop. Rectangle long, cadre formé de deux lignes ; le chiffre 2 dans un fond circulaire paraît à chaque coin ; l'inscription est au centre sur lignes jaunes formant fond. Le reste est noir ; le tout est imprimé sur papier blanc sans filagramme.

2 kop. noir et jaune.

L'inscription signifie : *Poste rurale de Belozersk* ; prix : 2 kop.

URUGUAY.

On nous informe que l'administration des postes mettra incessamment en vente une série nouvelle de timbres sortant des ateliers de la *American Bank note Company*.

Signalons l'enveloppe de petit format 12×7 centimètres. Valeur : *cento Simos*.

AÇORES.

Nous trouvons parmi un lot de timbres un 25 reis, rose, piqué, ayant le mot *Açores* en lettres maigres et mesurant $21 \frac{1}{2}$ millimètres au lieu de 14.

GRANDE-BRETAGNE.



Selon notre promesse, nous reproduisons le timbre paru le 1^{er} octobre dernier. L'effigie est celle de Victoria regardant à gauche dans un encadrement en forme d'écu. En haut, on lit : *Three*; à droite, *Half pence*; à gauche, *postage*; dans les

angles se trouvent des lettres.

L'administration des postes a choisi la couleur rouge pour l'impression de ce type. Ça fait trois timbres d'une même couleur qui sont en circulation ! C'est beaucoup, nous semble-t-il.

Le papier porte en filigramme une couronne comme les 1 et 2 pence; le piquage est 15.

3/2 pence, rouge.

Puisqu'on exhume les vieux types gravés depuis une éternité pour les mettre aujourd'hui en circulation, nous rappellerons le timbre de 1 sh., dont nous n'avons vu qu'un seul exemplaire, dans la collection si riche de M. A. de R., et qui remplacerait avantageusement le 1 sh. en vigueur.

Dans un ovale brisé à gauche et à droite par les fleurs héraldiques : roses, chardon, trèfle, est l'effigie de Victoria, finement gravée. En haut, on lit le mot : *postage* dans l'ovale; en bas : *one shilling*; dans les angles, au lieu de ces affreuses lettres, de légers ornements viennent dignement compléter le type. Cet essai est imprimé en vert sur carton glacé blanc.

BELGIQUE.

On nous a fait voir les timbres suivants, non dentelés :

1 cent, vert
10 — —
30 — ambre.

Décidément les cartes-correspondances porteront un timbre de 5 cent. Les retards apportés à leur apparition proviennent, nous a-t-on dit, des changements apportés par le nouveau ministre des travaux publics à la décision de son prédécesseur.

Un ministre clérical ne saurait approuver complètement ce qu'a fait un ministre libéral et *vice versa*. C'est dans la force des choses.

Le 6 centimes est reconnu inutile. Il ne paraîtra pas. Il y a cependant deux types de cette valeur qui ont été gravés !!

CUNDINAMARCA (NOUVELLE-GRENADE).



En septembre dernier, nous avons annoncé d'après le *Stamp Collector's Magazine* un 5 centavos rouge. Dans le dernier numéro de ce journal, notre confrère parle d'un 5 centavos bleu pâle et d'un 10 centavos

rouge, mais il écrit en se répétant *Cundinamaica*. Nous aimons à croire que c'est une erreur typographique, quant au nom. Mais quant à la couleur du 5 cent., il serait bon de savoir s'il y a un rouge et un bleu. En attendant, voici un 10 cent rouge, imprimé sur papier blanc uni :

10 centavos rouge.

ESPAGNE.

On nous communique un timbre faux de 200 mils, type actuel, qui a servi à l'affranchissement de dépêche télégraphique. C'est un report lithographique du timbre officiel. Est-ce son apparition ou l'inconstance du caractère espagnol qui nous vaudra une nouvelle série en 1871 ? Nous n'en savons rien. Mais voici les timbres qu'on nous annonce :

1, 2, 10 cents de peseta, imprimés comme ceux de 1870. Ils sont applicables aux imprimés et servent également à compléter les taxes étrangères.

6, 12, 25, 40 et 50 cents de peseta, gravés en taille douce et représentant l'Espagne en un buste de face.

1, 4 et 10 pesetas pour les taxes élevées et pour les dépêches télégraphiques, représentant l'Espagne en un buste de profil.

AVIS.

Nous renouons volontiers à faire paraître ce mois-ci, un article que nous avons préparé sur certains timbres faux de Guadalajara, qui circulent depuis peu, pour laisser la parole à notre collaborateur, M. Magnus, qui n'a pas oublié le *Timbre-Poste*, malgré toutes ses préoccupations. Espérons qu'il pourra reprendre bientôt son article sur les enveloppes timbrées.

Le siège de Paris et la timbrophilie.

Paris, le 6 novembre 1870.

Monsieur le Directeur,

Depuis que l'invasion en France de l'armée allemande, en appelant sous les armes toute la population valide du pays, a suspendu toutes les affaires, l'étude

des timbres s'est gravement ressentie pour nous de cette perturbation violente. Tandis que notre ami B. L. subissait à Strasbourg un siège épouvantable dont nous ignorons encore les résultats pour lui, d'autres à Paris fuyaient précipitamment devant l'invasion ou le renversement du gouvernement impérial. Le plus grand nombre restait dans la ville et concourait à sa défense dans les rangs de la garde nationale. Sans parler des nombreux dérangements occasionnés par les exorcices de tous les jours, les gardes sur le rempart, qui ont été communes à tout le monde, il nous a fallu à nous, habitants de la banlieue, quitter précipitamment nos pénates, emportant nos effets les plus précieux. Comme vous le pensez bien, ma collection n'a pas été oubliée ; mais elle est emballée dans quatre ou cinq caisses ou cartons, où il n'est guère facile de la consulter pour le moment. Impossible donc de continuer la révision de mon manuscrit sur les enveloppes timbrées et de vous en envoyer la copie. C'est un travail que nous reprendrons à la paix. Je veux seulement vous apprendre, si vous ne les connaissez pas, certaines particularités qui pourront intéresser vos lecteurs.

L'investissement de Paris par l'armée allemande a été, dès le début, aussi complet que possible et quelques individus isolés ont seuls pu franchir les lignes ennemies pour pénétrer dans la ville. Impossible de compter sur des moyens aussi restreints pour communiquer avec le dehors. Il a donc fallu songer à des procédés plus réguliers qui ont été les aérostats et les pigeons. A la date du 26 septembre, le gouvernement de la défense nationale rendait les deux décrets suivants :

PREMIER DÉCRET.

Art. 1^{er}. L'administration des postes est autorisée à expédier par la voie d'aérostats montés les lettres ordinaires à destination de la France, de l'Algérie et de l'étranger.

Art. 2. Le poids des lettres expédiées par les aérostats ne devra pas dépasser 4 grammes.

La taxe à percevoir pour le transport de ces lettres reste fixée à 20 centimes.

L'affranchissement en est obligatoire.

Art. 3. Le ministre des finances est chargé du présent décret.

(Suivent les signatures.)

DEUXIÈME DÉCRET.

Art. 1^{er}. L'administration des postes est autorisée

à transporter, par la voie d'aérostats libres et non montés, des cartes-postes portant sur l'une des faces l'adresse du destinataire et sur l'autre la correspondance du public.

Art. 2. Les cartes-postes sont en carton vélin du poids de 3 grammes au maximum, et de 11 centimètres de long sur 7 centimètres de large.

Art. 3. L'affranchissement des cartes-postes est obligatoire.

La taxe à percevoir est de 10 centimes pour la France et l'Algérie.

Le tarif des lettres ordinaires est applicable aux cartes-postes à destination de l'étranger.

Art. 4. Le gouvernement se réserve la faculté de retenir toute carte-poste qui contiendrait des renseignements de nature à être utilisés par l'ennemi.

Art. 5. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

(Suivent les signatures.)

Le lendemain, le nouveau directeur des postes faisait publier le règlement suivant :

» En exécution des décrets qui précèdent, le directeur général des postes a l'honneur d'informer le public que l'ascension des ballons montés ne pouvant avoir lieu qu'à des époques indéterminées, des ballons libres seront lancés à partir de demain, 28 septembre, si le temps le permet.

» Les correspondances que le public voudrait tenter de faire parvenir par ce moyen devront être écrites sur carton-velin, du poids de 3 grammes au maximum, et ne dépassant pas les dimensions d'une enveloppe ordinaire, savoir : longueur, 11 centimètres ; largeur, 7 centimètres. Cette carte sera expédiée à découvert, c'est-à-dire sans enveloppe, et l'une des faces sera exclusivement réservée à l'adresse.

» L'affranchissement en timbres-postes des dites cartes, fixé à 10 centimes pour la France et l'Algérie, sera obligatoire ; celles qui seraient adressées à l'étranger devront être affranchies d'après le tarif des lettres ordinaires.

» Le public comprendra qu'il n'est possible de confier aux ballons non montés que des correspondances à découvert, à cause du défaut de sécurité de ce mode de transport et du risque que courent ces ballons de tomber dans les lignes prussiennes.

» Les lettres fermées que le public entendra réserver pour être acheminées par les ballons montés devront porter sur l'adresse la mention expresse : *par*

ballon monté. L'affranchissement en sera également obligatoire, d'après les tarifs actuellement en vigueur, tant pour l'intérieur que pour l'étranger.

» Le poids desdites lettres ne devra pas dépasser 4 grammes.

» Dans le cas où toutes les lettres recueillies ne pourraient être expédiées par le ballon monté en partance, la préférence sera donnée aux lettres les plus légères. »

Paris, 27 septembre 1870.

G. RAMPONT.

De ces deux moyens, les ballons libres et les ballons montés, je crois qu'il a été fait très-peu usage des premiers, le départ des seconds n'ayant pas tardé, grâce aux soins de MM. Godard et Nadar, à prendre une régularité et une fréquence qui satisfaisaient amplement tous les désirs du public.

La carte-poste a donc été employée en France pour la première fois pendant le siège de Paris; mais comme la carte de la Confédération de l'Allemagne du Nord, elle ne porte pas son affranchissement. On s'est servi de simples morceaux de carton-velin du poids et de la dimension réglementaires ou de morceaux de ce même carton portant la formule imprimée *par les soins de particuliers*, sur lesquels on appliquait les timbres-postes en usage. L'expédition par les ballons montés a pris au contraire une très-grande extension. La lettre close qu'on pouvait leur confier ne devant pas dépasser le poids de quatre grammes, on a préparé divers papiers fins, mais non transparents, qui permettent aux défenseurs de Paris de donner à leur famille certains détails que les Prussiens ne doivent pas connaître ou que le gouvernement a intérêt à cacher. Une de ces formules est constituée par un petit feuillet double de 43 centimètres sur 10 environ. La première page porte en tête, imprimé : Paris, le 1870. La quatrième *Par ballon monté* — Placer ici le timbre-poste. — Affranchissement : France et Algérie, 20 centimes; étranger, taxe ordinaire. En pliant le feuillet, suivant les lignes tracées, on obtient le billet réglementaire.

Une deuxième formule sur papier azuré (*celle où j'écris*) porte sur la page destinée à l'adresse les armes de la république, soit une sorte de pierre funéraire, portant les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*; au-dessus, *République française* dans une gloire, et une main dont les deux derniers doigts

sont fermés; au-dessous deux mains qui s'étreignent, comme sur les anciens timbres de la République argentine; le tout entouré de drapeaux et de branches de chêne et de laurier et appuyé sur une ancre. Des sentences en allemand et en français sont imprimées sur le surplus de la page. Est-ce une satire que cette épitaphe de la République française, un projet de monument funèbre conforme à sa modestie? Je laisse à vos lecteurs le soin de décider.

Enfin, un troisième type est à la fois une lettre et un journal. Deux pages imprimées contiennent le récit succinct des événements des derniers jours; la troisième est destinée aux épanchements de la famille; la quatrième porte l'adresse du destinataire. L'idée ayant paru bonne, elle a donné lieu à la *Lettre Journal*, à la *Gazette des absents*.

Quoi qu'il en soit, les ballons montés ont emporté toutes nos lettres pour nos chers absents.

Un avis de l'administration nous apprenait il y a peu de jours qu'au moment de l'investissement, il existait à Paris un stock de plus de 1800 kilos de lettres; que les ballons partis ont enlevé non-seulement toutes les dépêches remises chaque jour à la poste, mais une partie des anciennes et qu'aujourd'hui *tout* est parti et parvenu sans doute à sa destination. Les succès obtenus par l'arrivée en lieu sûr de tous les ballons ont engagé l'administration à recevoir les mandats de poste ne dépassant pas la somme de trois cents francs, mais la délivrance se fait par les procédés ordinaires.

Voilà pour l'expédition; mais pour la réception, combien avons-nous à désirer. Les dernières lettres reçues l'ont été le 17 ou le 18 septembre. Depuis cette époque, à un petit nombre d'élus ont été distribuées les lettres apportées par de rares courriers échappés à la vigilance prussienne. Le gouvernement ne correspond avec Tours qu'à l'aide des pigeons voyageurs qu'emportent les ballons et qui nous rapportent des dépêches photographiées microscopiques. Ce n'est pas là de la correspondance régulière, et si nos amis nous écrivent, *au petit bonheur*, quelle masse de wagons faudra-t-il employer pour nous apporter ces lettres qui doivent encombrer tous les bureaux de poste des principales directions.

Je ne vous ai parlé que des lettres. Des journaux et des imprimés, il n'en est plus question. Le jour-

nal officiel seul est emporté par les ballons montés. Nous avons vu comment le troisième type de lettres a cherché à y suppléer.

Parlons maintenant des timbres-postes. Quelque temps avant l'investissement de Paris, la direction générale avait en magasin des timbres pour une valeur d'environ 15 millions. Par les soins de M. Vandal, ce stock fut disséminé dans tous les chefs-lieux de département de la France pour servir à leur approvisionnement pendant l'interruption des communications et empêcher messieurs les Prussiens de s'en emparer. Car ils sont très-friands de nos timbres et mettent la main sur tous ceux qu'ils trouvent dans les caisses de nos bureaux de poste envahis. L'empire tombé, les républicains farouches ont trouvé mauvais qu'on fit usage des timbres à l'effigie de l'ex-empereur. On aurait pu les satisfaire, à la plus grande joie des collectionneurs, en faisant subir aux timbres une petite addition dans le genre de celle qui *embellit* les timbres habilitados d'Espagne. Mais les inventions étrangères sont longues à s'acclimater en France. Cependant il ne faut pas désespérer d'apprendre quelque jour que le secrétaire en herbe d'un de nos proconsuls, propriétaire d'une *collectionnette* de timbres a suggéré à son patron cette idée sublime!! Mais le nouveau directeur n'eut qu'à se rappeler (ou à apprendre?) qu'il avait existé déjà en France, une série de timbres-postes à l'effigie de la République, dont les planches de cuivre conservées pouvaient encore servir. Or, cette série, on se le rappelle avait été émise comme suit :

1 ^{er} janvier 1849,	20 centimes, noir.
	1 franc, vermillon, puis carmin.
Décembre,	40 centimes, orange.
1 ^{er} juillet 1850,	25 — bleu.
12 — —	15 — vert.
12 sept. —	10 — bistre.

Puis en 1862, lesdits timbres avaient été réimprimés en mêmes couleurs, sinon identiques, plus un 20 centimes bleu, dont le correspondant n'avait servi qu'à supporter une surcharge destinée à en faire un timbre provisoire de 25 centimes, dont on peut trouver des exemplaires dans les collections, mais qui n'a jamais été émis par l'administration avec ou sans surcharge. Les timbres de 10, 20 et 40 centimes, valeurs encore employées, pouvaient être réimprimées de suite. Les deux premières valeurs, 10 et 20 centimes, trouvent leur usage pour l'acquittement de la taxe des lettres pour Paris et pour

les départements. La troisième ne s'appliquant qu'à la taxe étrangère de pays (Italie, Portugal) avec lesquels la correspondance doit être en ce moment à peu près nulle, pouvait être négligée. On l'a donc laissé de côté, ainsi que les valeurs de 15, 25 centimes et 1 franc, qui n'entrent plus dans notre système. Cependant nous ne voulons rien préjuger pour l'avenir.

Les timbres de 10 et 20 centimes ont été émis vers le 11 octobre, ainsi que le constate l'article suivant du *Petit Moniteur universel*, du 14 octobre (paru la veille) :

« Depuis hier on a mis en vente au bureau central de l'hôtel des postes les nouveaux timbres de la République. Les bureaux d'arrondissement de la capitale vont être successivement approvisionnés des mêmes timbres et avant quelques jours M. Rampon aura satisfait aux aigres réclamations qui lui ont été adressées à ce sujet par certains républicains. »

Ce qui distingue à première vue ces timbres des anciens et de la réimpression, c'est la présence de la dentelure. Les timbres de 1849-1850 et de 1852 n'étaient pas piqués. Les timbres actuels le sont et comme on s'est servi de la même machine que sous l'empire, ils sont comme ceux de cette époque, piqués 13 1/2. La couleur diffère très-peu pour le 20 cent. avec certains exemplaires pâles de la réimpression. Cela tient surtout à la teinte du papier, qui est plus pâle sur le nouveau timbre; mais il serait possible de trouver parmi ceux-ci des exemplaires identiques. Quand au 10 centimes, la couleur est complètement différente. Le timbre de 1850 est bistre foncé jaune, le timbre de 1862 est bistre jaune plus pâle. Celui de 1870 est bistre rougeâtre. Comme pour le 20 centimes, la teinte du papier est totalement différente. L'ancien papier était jaunâtre; le dernier est presque blanc.

Que vous dirai-je maintenant que vous ne connaissiez mieux que nous? Les journaux ont parlé de timbres-postes allemands employés dans nos provinces envahies, où la valeur est exprimée en monnaie française. Ce n'est pour nous qu'un bruit, car les derniers journaux de timbres reçus ont été les journaux du 1^{er} septembre. Quand donc finira cet isolement qui pèse si lourdement sur nos fronts?

Veillez agréer mes sincères salutations.

D^r MAGNUS.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20
 ÉTATS PONTIQUES, GRECE,
 MALTE, PAYS D'OUTRE-MER,
 RUSSIE, SUÈDE et TURQUIE . 8-00

Les abonnements pris au bureau du journal ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 10 fr.

Chronique.

FRANCE.

De nouveaux timbres-poste à l'effigie de la République française s'impriment à Bordeaux depuis le mois dernier. Ce travail s'opère à l'hôtel des monnaies, sous la surveillance de la direction des postes de la Gironde et pour les besoins de tous les départements non envahis.



Paris se trouvant dans l'impossibilité de remplir actuellement cet office, le gouvernement de la défense a dû se résoudre d'émettre provisoirement ces timbres, qui ont été livrés à la circulation en remplacement des mêmes valeurs, épuisées, à l'effigie impériale.

Les nouveaux timbres-poste sont absolument semblables, pour le dessin, à ceux émis en 1849 et

qu'on a remis en usage à Paris, mais *dentelés*, ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement; seulement ceux qui s'impriment à Bordeaux sont lithographiés au lieu d'être gravés sur cuivre.

Il existe à notre connaissance deux types du 20 centimes; un seul de chacun des 10 et 80 centimes, seules valeurs parues selon le type 1849.

Voici les signes caractéristiques qui distinguent les deux types du 20 centimes :

PREMIER TYPE.

Inscriptions et chiffres. Sont mal faits et très-irréguliers; étant plus maigres paraissent de dimensions plus grandes qu'au 2^e type. Le C de 20 c., placé à droite, incline du bas vers ce côté.

Couronne et cheveux. La feuille plus maigre à droite s'étend davantage vers le bas; les raisins plus nombreux, sont plus petits. Ils se trouvent ainsi distribués: deux au premier rang, puis 6, 1, 4, 3 et 2. Les bandeaux de cheveux sont unis.

DEUXIÈME TYPE.

Régularité plus grande qu'au 1^{er} type. Inscriptions et chiffres plus prononcés.

La feuille de droite est plus courte; les raisins occupent l'ordre suivant: 2, 4, 1, 4, 3 et 2; les bandeaux sont ondulés.

Ombres. Celles de la figure sont *pointillées*; celles qui simulent les cheveux sont très-rapprochées.

Cercle perlé. Irrégularité de petites perles. Le cercle est à un millimètre du cadre supérieur.

Cette dernière remarque est la principale pour reconnaître à première vue les deux types, dont le premier n'existe déjà plus.

Les 10 et 80 centimes ont le type qui se rapproche beaucoup du 2^e type 20 centimes; mais il n'y a pas nécessité d'en décrire les différences, puisqu'il n'y a qu'un type de chaque valeur.

L'impression de ces timbres est sur papier blanc uni; ils ne sont point dentelés :

- 10 centimes, bistre pâle; bistre jaunâtre; bistre foncé.
- 20 — bleu vif, bleu terne (1^{er} type).
- 20 — bleu pâle, bleu foncé (2^e type).
- 80 — carmin vif.

Ces nuances prouvent l'irrégularité de l'impression.

Le 1 centime que nous faisons figurer ici forme un type complètement nouveau pour la série des timbres de la République. Il est également lithographié. On ne manquera pas de faire cette remarque, c'est qu'à part l'effigie, le timbre est semblable au 1 centime de l'Empire dont il a même la couleur; restant d'habitude de laisser penser pour soi.

Il y a des points devant et après chaque chiffre ou inscription; c'est la négation même que ce timbre. L'impression est couleur sur papier verdâtre; point de dentelure :

1 centime vert-bronze.

Il nous arrive à l'instant deux autres valeurs semblables au 1 centime, mais différent par les détails, chaque valeur étant gravée séparément. Ce sont :

- 2 cent brun clair sur paille.
- 4 " gris sur blanc.

Le contrôle des timbres se fait encore de la même façon que jadis. Chaque feuille porte un petit timbre ovale large de 8 × 15 millimètres ayant sur deux lignes les mots suivants, imprimés en bleu : *contrôle — T. P.*

KACHMIR.

On nous a montré au millésime 1866, 1/2 anna rouge vif, imprimé sur papier vergé blanc.

A part le millésime, le dessin et les inscriptions sont semblables au 1/2 anna bleu 1867. Toutefois le 1/2 anna rouge forme un autre type à cause de ses dimensions plus grandes dans la largeur. L'ovale surtout est notablement plus grand.

Les ombres de la figure sont représentées par des *petits traits*; à la tête, ces traits sont plus distancés qu'au 1^{er} type.

Régularité de *grosses perles*. Le cercle est à un demi-millimètre du cadre supérieur.

ESPAGNE.

Depuis le 11 novembre dernier on se sert à la Chambre des députés du timbre ci-contre imprimé en bleu, le timbre précédent étant complètement usé. La prérogative qu'on accorde aux députés, en donnant la franchise de



port à leurs correspondances, moyennant apposition du timbre de la chambre, n'est pas une lettre morte pour ces Messieurs, qui ont mis hors d'usage, en moins de 8 mois, le timbre dont ils se servaient. Cela promet pour l'avenir.

Ce qu'il y a de particulier au nouveau timbre, c'est la façon d'orthographier le mot *congreso* aujourd'hui avec deux *s*. Serait-ce par suite d'une dernière décision prise par les savants d'Espagne ou bien a-t-on voulu donner non l'orthographe mais la prononciation (*congréssso*) à l'usage des Italiens nouvellement naturalisés? Nous livrons ces réflexions à notre ami de Figueroa.

On annonce la mise en usage, pour bientôt, de cartes-correspondances.

SUISSE.

L'influence de la guerre a produit aussi en Suisse des enveloppes *feldpost*. Elles ont également le privilège d'accorder la franchise de port aux lettres *de et pour* l'armée.

En les appliquant sur des paquets dont le poids n'excède pas un chiffre fixé, on obtient la même franchise. Voici les enveloppes qui nous sont venues :

Enveloppes employées par le public pour l'envoi de la correspondance à l'armée. En haut, les armes de Suisse : croix dans une gloire; à gauche, angle supérieur : *Service postal militaire*; à droite, la même inscription en allemand : *Eidgenössische Feldpost*; plus bas : *A... Grade... Arme... n° de la compagnie... n° du bataillon... n° de la division*;... à gauche, de haut en bas : *Nom de l'expéditeur... à...*; enfin à l'extrémité inférieure de l'enveloppe :

OBSERVATION. *L'adresse, indiquant aussi le grade, doit être écrite lisiblement. On désigne l'arme. Le n° de la compagnie, du bataillon et surtout de la division remplace le lieu de destination; on n'indiquera pas ce dernier, à cause des fréquents chan-*

gements de quartier. Il est bon, en cas de doute, de s'assurer de l'exactitude d'une adresse auprès d'un bureau postal ou du président de la commune.

La disposition de l'enveloppe est à peu près la même que celle d'Allemagne. Les inscriptions y sont en deux langues : allemand et français. L'impression est noire sur papier couleur vergé. Nous avons :

Format 15 1/2 × 9 1/2 centimètres, noir sur azur.

—	—	—	—	—	jaune foncé.
—	14	× 11	—	—	— azur.
—	17	× 10 1/2	—	—	— jaune foncé.
—	—	—	—	—	— paille.

Pour la correspondance de l'armée. Au milieu de la partie supérieure, le mot : *Eidgenössische*; en dessous : les armes de la Suisse, croix rayonnante; à gauche : *Grenzbesetzung* (occupation de la frontière); à droite : *feldpost*. Il n'y a pas d'autre inscription sur l'enveloppe, sauf à la patte, où on lit : *Eidg. Feldpost*; le tout est imprimé en noir.

Nous en avons de deux espèces :

14	× 8	centimètres, rose, vert pâle et lilas vergé.
15	× 8	— jaune et azur vergé.
—	—	— blanc uni.
15 1/2	× 9 1/2	— rose uni.
15 1/2	× 10	— jaune vergé.

Enfin une variété avec les inscriptions et armes petites.

16 × 9 1/2 centimètres, rose uni.

Le soldat n'était pas admis à faire usage de ces enveloppes. Elles étaient destinées exclusivement à l'état major pour la correspondance non officielle. La petite dimension de l'enveloppe lilas est cause qu'elle fut supprimée au début et remplacée par l'enveloppe de plus grand format.

Nous ne savons si l'emploi de ces enveloppes nécessitait une nouvelle formalité : l'apposition d'un cachet; mais nous possédons une enveloppe lilas, ayant servi, portant un timbre bleu oblong, au centre duquel les armes de Suisse et dans le cadre l'inscription : *Eidgenössischer — Oberfeld = arzt*; ce qui signifie : médecin en chef de l'armée fédérale. Les enveloppes non employées ne portent aucun cachet.

Pour la correspondance officielle il y a des enveloppes blanches, impression noire, ayant les dispositions suivantes. Nous en avons une de :

15 × 8 centimètres.

Officiel.

MONSIEUR

LE LIEUTENANT FÉDÉRAL
Chancellerie milit. fed.

Une deuxième enveloppe que nous avons, de 21 × 13 centimètres, est imprimée sur papier gris verdâtre.

Elle porte en ronde, à l'angle gauche supérieur : *Amtlich* (officiel); au milieu, en italique : *Ambulance-Commissär*, et à l'angle gauche inférieur un grand timbre rond aux armoiries de Suisse avec drapeaux, entourées d'une inscription allant de haut en bas : *Militair departement*, et d'une autre inscription de bas en haut, mais placée dans le cadre extérieur : *Schweizerische eidgenossens chuft*. Le tout est imprimé en noir.

Sur les lettres de soldats, le vaguemestre appliquait le timbre de la compagnie, des enveloppes de franchise n'existant pas pour les soldats. Nous avons un exemplaire d'un de ces timbres, imprimé en bleu, portant dans un ovale les armes de Bâle; dans le cadre extérieur, l'inscription ovulaire : *Militardienst*, en haut; *Basel-stadt*, en bas (service militaire, ville de Bâle).

La lettre n'était libérée du port que pour autant que le soldat renseignait sur l'enveloppe le numéro du bataillon et de la compagnie auquel il appartenait.

RIGHI COULM (SUISSE).



De même qu'au Righi Kaltbad et au Righi Scheideck, on y emploie un timbre pour l'envoi des lettres au bureau de poste le plus proche. Sa valeur est de 10 centimes, comme on peut le voir sur le fac simile.

Au centre d'un double ovale renfermant les mots : *hôtel du Righi Coulm, franco*, est une fleur dont les contours sont quelquefois bleus et plus souvent ne sont pas marqués. Un pointillé bleu règne aussi dans le premier cas au-dessus de l'ovale. Donc deux types de ce timbre.

L'impression est sur papier blanc avec burelage rose comme la fleur; l'inscription, les chiffres et l'ovale sont bleus :

10 centimes, bleu et rose.

Nous avons vu un timbre rouge-brun du Righi-Scheideck et on nous dit qu'il en existe pareillement un bleu.

Le service de la poste particulière du Righi sera supprimé probablement l'année prochaine, à cause de l'installation de la voie ferrée actuellement construite.

Les hôtels du Righi sont en même temps des bureaux de poste et de télégraphe.

ITALIE.

Prochaine apparition de cartes-correspondances.

TRANSVAAL.

Le 1 penny nous est arrivé couleur rouge-carmin vif et percé. Depuis il est imprimé en noir plus ou moins intense.

PAYS-BAS.

Le 2 1/2 cent violet est paru depuis le 1^{er} courant.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Le *Briefmarken - Sammler* donne comme article de foi l'émission d'une série d'enveloppes dont il y aurait trois valeurs : 5, 10 et 15 centavos, tous de types différents, mais disposition du 15 centavos reproduit

Les trois valeurs portent, dit-il, dans le cadre, l'inscription : *Republica Argentina*. Le chiffre de la valeur, au 5 cent., est dans le coin supérieur ; au 10 cent., il est dans un octogone allongé au cadre supérieur. On voit ici où il est au 15 centavos.

L'indication de la valeur : *cinco centavos* est placée sur une banderole au bas ; au 10 centavos elle est en ligne droite au bas du cadre. Les couleurs sont rose pour le 5 centavos, bleu pour le 10 et vert pour le 15 centavos.

Nous n'avons pas vu les enveloppes, mais le type ci-haut nous rappelle des étiquettes qu'on plaçait il y a quelques années en Angleterre, sous le nom d'*essais* ; la vente s'étant probablement ralentie, on a songé de les présenter aujourd'hui comme des enveloppes émises à Buénos-Ayres.

Pour nous, ces soi-disant timbres d'enveloppes sont le fruit d'une spéculation déshonnête. Car comment admettre que l'administration des postes émettrait des monstruosité pareilles, dont elle ferait trois types, alors qu'elle possède les coins des timbres 1864 magnifiquement gravés ?

Enfin, quand il y a émission de timbres à Buénos-Ayres, nous avons toujours été prévenu en temps. Témoin encore les timbres de Paraguay, qui nous ont été envoyés tout récemment.

Ces lignes, faute de place, n'ont pu paraître le mois dernier : Nous avons eu l'occasion depuis de voir ces enveloppes. Notre opinion n'a pas varié.

C'est bien d'Angleterre qu'elles nous viennent et non pas de Buénos-Ayres comme le prétendent ceux qui veulent lancer ces enveloppes.

BAVIÈRE.

Nous avons reçu le 7 kreuzer bleu, piqué 12.

CUNDINAMARCA (NOUVELLE GRENADE).



M. Ph. nous communique le timbre bleu de 5 cent, dont il a été question dans notre dernier numéro. Ce timbre ne diffère guère du 10 centavos déjà reproduit.

Les timbres de Guadalajara.

Quatre timbres, au millésime 1867, ont fait apparition sur le marché. Ce sont :

Un real. (1) Noir	sur papier azuré uni.		
2 reales.	—	—	blanc —
2 —	—	—	rose —
2 —	—	—	vert-jaune-pâle.

En présence de ces timbres, trois opinions différentes se sont formées :

Les uns prétendent que leur authenticité n'est pas douteuse ;

D'autres croient que ce sont des réimpressions ; Enfin, le troisième avis, auquel nous nous rallions, est que ce sont bel et bien des imitations, mais des imitations des plus dangereuses.

En affirmant que les timbres n'ont rien à se reprocher, on donne comme argument principal, argument irrésistible, qu'ils viennent en ligne droite de Guadalajara ; ils viennent de Guadalajara, c'est possible, objecte-t-on, mais dans ce cas ça ne prouve qu'une chose, c'est que ce sont des réimpressions, l'aspect des nouveaux venus ne se retrouvant sur aucun des timbres reconnus bons. Il ne suffit pas, dirons-nous, pour reconnaître l'authenticité d'un timbre, d'être certain, d'avoir même la preuve qu'il vient du pays qui en a créé le type, il s'agit d'examiner si le dessin de l'un est conforme en tous points au dessin de l'autre.

Or, en cette circonstance, les inscriptions qui forment à elles seules le type, l'impression, le papier, tout enfin diffère. Que conclure après cette constatation ? Que les timbres sont faux. C'est ce que nous allons prouver sans peine.

(1) L'énonciation de la valeur et la ponctuation sont observées ici comme sur les timbres.

Légende circulaire.

Ici est le nœud gordien de la question. Existe-t-il un type ; en existe-t-il plusieurs ? Le type de 1868 est-il semblable à celui de 1867 et n'y a-t-il pas plusieurs types de l'une ou l'autre de ces années ?

L'examen d'une cinquantaine de ces timbres 1867 et 1868 nous a appris qu'il n'y avait qu'un seul type ; que la légende circulaire est toujours la même pour les deux années ; que le millésime 1867 diffère complètement de celui de 1868, mais que, cependant, tous les timbres de chaque année ont les mêmes chiffres ; que l'énonciation de la valeur seule varie, soit par la ponctuation, soit par la disposition des caractères ou chiffres ; mais caractères et chiffres sont invariablement les mêmes. Ceci établi, énonçons toutes les différences que nous avons remarquées :

Franco. La première lettre a plus les apparences d'un E que d'un F. Les trois traits horizontaux sont d'inégales grandeurs : celui du milieu est le plus grand ; celui d'en bas est le plus petit ; voilà pour le timbre authentique. L'imitation a les deux premiers traits de la même dimension que le plus grand trait du timbre authentique.

L'N est plus étroite à l'imitation.

Enfin, les deux extrémités du C se rapprochent davantage.

En. Le dernier trait horizontal de l'E est plus épais que les autres au timbre authentique. L'imitation ne marque pas cette particularité.

L'N est plus distante du haut de l'E qu'au timbre authentique.

Guadalajara. A l'imitation, la lettre U est plus éloignée du bas, de la lettre G, qu'au timbre officiel où les deux lettres se touchent presque.

D. L'imitation a cette lettre qui suit la même direction que le jambage droit de l'A précédent ; au contraire, la lettre D doit s'écarter du haut.

J de l'imitation a l'extrémité inférieure recourbée d'environ un demi millimètre en plus et touche presque la lettre qui précède.

JA. Le jambage gauche est trop ouvert du bas et semble suivre la même direction que le J, contrairement à ce qu'on voit au timbre authentique.

Énonciation de la valeur.

Un real. Lorsque le timbre est imprimé sur papier azuré, la lettre U chevauche et les lettres N et R n'occupent pas non plus la même ligne que les

trois dernières lettres. L'imitation porte sur une ligne droite : *un real.*

2 reales. Le chiffre est toujours le même en 1867 et 1868. C'est un 2 avec tête droite et extrémité du trait horizontal *relevé*. Les timbres faux de cette valeur ont un chiffre 2 penché avec trait horizontal *droit*.

Quand le timbre est imprimé en rose, il a toujours les lettres R et ES qui chevauchent ; le chiffre suivi d'un point et *reales* sans ponctuation.

Lorsque l'impression est faite sur papier *vert* ou sur papier *blanc*, la ponctuation est observée seulement après le mot *reales*. Le chiffre chevauche sur tous les exemplaires que nous avons vus, sauf sur un seul timbre vert ; toutefois, la forme du chiffre indique suffisamment ce qu'est le timbre, lorsqu'il y a doute pour les caractères.

Les mots *real* ou *reales* sont composés régulièrement sur une ligne droite, mais sont d'un italique tant soit peu plus grand avec l'S différant du tout au tout d'avec les timbres authentiques.

Millésime.

1867. Sur les timbres faux le 8 est plus large du haut que du bas, contrairement aux timbres officiels qui ont le chiffre d'une même largeur ; le 6, au lieu de chercher à se rapprocher du haut du chiffre 7, doit avoir la partie supérieure qui touche presque celle inférieure ; le 7 plus large de la tête est également plus grand que les trois chiffres qui précèdent, aux imitations.

Impression.

Les timbres authentiques sont généralement imprimés d'une encre grasse et noire intense ; lorsque des exemplaires ont l'impression grise comme les timbres faux, ils ont néanmoins une impression franche ; bien au contraire, les timbres faux ont été imprimés d'une encre fluide. Il règne même, au centre, sur les derniers, un pointillage noir qu'on ne voit pas sur les timbres vrais.

Les remarques que nous avons faites ont été relevées sur timbres bien venus, bien marqués : il n'est donc pas impossible de trouver sur des timbres reconnus bons, mais mal venus, des différences que nous avons passées sous silence ou des particularités que nous avons indiquées et qu'on chercherait en vain. C'est ainsi que des timbres au millésime 1868, parfaitement authentiques, se présentent tantôt avec le millésime 1863, quelquefois avec celui

1869, preuve qu'il faut tenir compte d'une bonne ou d'une mauvaise impression.

Lorsque nous voulons être fixé sur l'état d'un timbre et avant de nous attacher aux moindres détails, nous examinons si le D de GUAD est plus distant du haut que du bas de la lettre A. Si tel est le cas, nous poursuivons notre examen, pour plus de sécurité; mais lorsque le D est à égale distance de l'A tant en haut qu'en bas, il n'y a pas doute : *le timbre est faux.*

Le poste aux pigeons en 1870.

Nous voilà forcés d'avouer que les pigeons sont bons autrement qu'à manger. Le siège de Paris est là pour nous l'apprendre.

Un décret de la délégation de Tours et un arrêté du directeur général des postes et télégraphes, inséré au *Moniteur officiel* du 7 novembre, pose les bases et détermine les règles du service des pigeons-messagers.

Les dépêches sont reçues, depuis le 7 novembre, dans tous les bureaux de poste et télégraphe de France et sont centralisées à Tours, où elles sont reproduites par la photographie microscopique, pour être transmises et distribuées à Paris.

Le maximum des dépêches est fixé à 20 mots. Chaque pigeon peut transporter 70,000 mots ou 3,500 dépêches de 20 mots, représentant une valeur de 35,000 francs, chaque mot étant fixé à raison de 50 centimes.

Ce résultat presque fabuleux s'obtient par un procédé aussi simple qu'ingénieux : les dépêches sont transcrites en caractères très-fins, les unes à la suite des autres et sans perte de place, sur une même feuille, dont il est pris ensuite une réduction photographique sur papier pelure. Et c'est cette photographie même qui est confiée au pigeon messager et portée par lui à Paris.

Ce n'est pas tout. Le procédé que nous venons de décrire peut être encore perfectionné à l'aide des clefs abrégatives déjà employées par certaines administrations télégraphiques, et notamment par la télégraphie sous-marine.

On espère que, grâce à ce perfectionnement, les résultats déjà obtenus pourront être décuplés, et qu'ainsi un seul pigeon pourra transporter pour 350,000 francs de dépêches.

« Les pigeons, dit l'*Étoile belge*, ont joué un rôle

important dans bien d'autres sièges que ceux de Paris et de Metz. Quand Brutus était assiégé dans Modène par Antoine, il fut informé, par des pigeons, de l'arrivée du consul Pansa.

» Tandis que les Croisés assiégeaient Tyr, ils aperçurent dans l'air un pigeon qui dirigeait son vol vers la ville.

» L'armée, nous dit-on, poussa une telle clameur que l'oiseau, effrayé, tomba dans les lignes.

» Le message qu'il portait venait du sultan de Damas, annonçant qu'il venait en toute hâte au secours de la cité.

» Le Bismark de cette époque fit substituer à ce message une dépêche annonçant que le sultan était lui-même serré de près chez lui et se voyait obligé d'abandonner Tyr à son tour. On relâcha ensuite le pigeon, qui arriva dans la ville porteur de cette fausse nouvelle. La garnison y crut, et, ne comptant plus sur le secours qu'elle avait espéré, se rendit immédiatement aux Croisés. »

Les pigeons de nos jours sont plus braves que ça : ils ne redoutent que la casserole et les coups de fusil.

Timbres locaux de Russie.

Nous extrayons du *Stamp Collector's Magazine* un article sur les timbres locaux de Russie, qui a paru dans le *Saint-Petersbourg Exchange News*, du 15/27 septembre dernier, qui peut se résumer comme suit :

Le Gouvernement de Voronej avait créé, en décembre 1869, une poste particulière pour les besoins de sa population; cette création étant contraire aux lois, il fut obligé d'y renoncer. L'attention cependant fut par cela même attirée sur l'utilité d'une réforme postale et, en conséquence, l'autorité supérieure donna permission aux divers gouvernements de l'empire russe de créer des postes rurales à certaines conditions. La plus saillante est que la correspondance ainsi envoyée ne devait l'être que par les chemins et pour les localités non employées et non desservies par la poste générale.

Cette organisation étant tout à fait indépendante de l'organisation de la grande poste impériale, il n'est pas étonnant que lorsqu'on a demandé à différentes reprises, à des directeurs de la poste, des renseignements sur les postes locales ainsi que sur les timbres employés par ces dernières, on n'ait obtenu

que des réponses évasives ou négatives. D'un degré inférieur, ces postes existaient ou n'existaient pas ; on ne s'en préoccupait guère. Du reste, ces postes locales s'implantent difficilement dans le pays et sont peu connues et peu appréciées.

Le siège de Paris et la timbrophilie

(2^e article.)

Paris, le 10 novembre 1870.

L'avis suivant a paru dans les journaux de Paris :

« Le gouvernement de la défense nationale a rendu, sous la date du 10 novembre 1870, le décret dont la teneur suit :

» Le gouvernement de la défense nationale,

» Considérant la nécessité de rétablir dans une certaine mesure les communications postales entre les départements et Paris pendant la durée du siège,
Décrète :

» Art. 1^{er}. L'administration des postes est autorisée à faire reproduire par la photographie microscopique et à expédier par les pigeons voyageurs ou par toute autre voie, des dépêches que les habitants des départements adresseront à Paris et dans l'enceinte fortifiée.

» Art. 2. Ces dépêches pourront consister en quatre réponses, par OUI ou par NON, écrites sur cartes spéciales envoyées par le correspondant de Paris. Les habitants des départements auront en outre la faculté d'expédier, sous forme de lettres, des dépêches composées de quarante mots au maximum, adresse comprise.

» Art. 3. L'administration des postes mettra en vente dans les bureaux de Paris, au prix de 5 centimes, des cartes que les habitants de Paris inséreront dans les lettres adressées par eux aux personnes dont ils désirent des réponses.

» Art. 4. Le prix de la *dépêche-réponse* par OUI ou par NON est fixé à 1 franc, en dehors des 5 centimes, montant du prix de la carte.

» Le prix des *dépêches-lettres* sera de 50 centimes par mot.

» Dans les deux cas l'affranchissement est obligatoire. Le prix en sera perçu, dans les départements, aux guichets des bureaux de poste.

» Art. 5. Des mandats de poste, jusqu'à 300 fr. inclusivement, pourront être délivrés à destination de Paris et de l'enceinte fortifiée, moyennant le

paiement des droits ordinaires et d'une taxe de 3 francs en sus.

» Art. 6. Les dépêches-réponses, les dépêches-lettres et les mandats à destination de Paris seront adressés par les soins des receveurs des postes au délégué du directeur général, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

» Art. 7. Les dépêches photomicroscopiques seront, à leur arrivée à Paris, transcrites par les soins de l'administration des postes et distribuées à domicile.

» Art. 8. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

» Paris, le 10 novembre 1870.

(*Suivent les signatures*).

» Le directeur général des postes ne doit pas laisser ignorer du public que l'exécution des dispositions arrêtées sur sa proposition, par le gouvernement de la défense nationale, doit rencontrer de sérieuses difficultés, et qu'il est impossible à son administration de garantir la régularité des communications tout à fait exceptionnelles que le décret du 10 novembre 1870 tend à établir entre Paris et les départements. L'administration des postes fera tous ses efforts pour assurer aux populations le bienfait de ces dispositions et elle espère que, de son côté, le public lui tiendra compte des difficultés de la situation. Les habitants de Paris trouveront, à partir d'aujourd'hui, dans tous les bureaux de poste, les cartes spéciales dont il est fait mention à l'article 2 du décret, et qui sont destinées à recevoir les réponses par OUI et par NON aux questions posées dans les lettres qu'ils expédient dans les départements par ballons montés. Le prix de vente de ces cartes est fixé à 5 centimes. L'envoi devra en être fait directement par les intéressés, qui apposeront sur les cartes, au recto, dans l'emplacement indiqué à cet effet, un timbre-poste de cette valeur.

» L'affranchissement de ces cartes, au retour, ne peut avoir lieu que par les soins des correspondants des départements, en présence des receveurs des postes des bureaux d'expédition.

» La distribution des *dépêches-réponses*, ainsi que celle des *dépêches-lettres* mentionnées à l'article 4, aura lieu par les facteurs au domicile des destinataires.

» Quant aux mandats d'articles d'argent qui pourront être expédiés des départements à Paris, aux termes de l'article 5, ils seront envoyés par l'administration aux ayants droit, qui auront la faculté d'en obtenir le paiement dans tous les bureaux de poste.

» Paris, le 11 novembre 1870.

» G. RAMPONT. »

Après cet avis au public, il est inutile d'entrer dans des explications. Le temps d'ailleurs me manque.

DÉPÊCHE-RÉPONSE.

(Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)

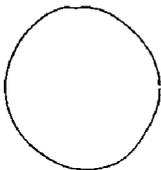
Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les colonnes 4 à 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4; la taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles atteignent ce nombre ou qu'elles y soient inférieures, est uniformément fixée à 1 franc.

La vente de la présente carte est soumise à une taxe de 5 c. qui doit être représentée au moyen d'un timbre-poste de cette valeur qui sera placé dans le cadre ci-dessus.



La présente carte, revêtue des réponses par **oui** ou par **non** qui doivent être portées aux colonnes 4 à 7, d'autre part, devra être remise par l'envoyeur entre les mains du receveur du bureau de poste d'expédition, qui est tenu d'y apposer lui-même, ci-dessous, les timbres-postes destinés à en opérer l'affranchissement, et de l'adresser ensuite, par le premier courrier, au délégué du Directeur général des postes à Clermont Ferrand.

Verso.



Timbre à date du bureau expéditeur.

NOMS DU PAYS ou RÉSIDE L'EXPÉDITEUR.	INITIALES DU PRÉNOM ET DU NOM de l'expéditeur.	NOM ET DOMICILE (en toutes lettres) DU DESTINATAIRE		RÉPONSE AUX QUATRE QUESTIONS POSÉES.			
				1. ^{re} question	2. ^o question	3. ^e question	4. ^e question
1	2			6	5	4	7

La carte ci-jointe, reproduite ici, a été achetée ce matin par moi dans un bureau de poste de Paris. Le timbre de 5 centimes qu'elle porte est à l'effigie de l'empereur, preuve qu'il n'a pas encore été émis de timbres de cette valeur à celle de la République.

Dr MAGNUS.

AVIS.

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les abonnements au *Timbre Poste* finissent avec ce numéro. Il ne sera renouvelé aucun abonnement que sur demande expresse et accompagnée du montant. Nous avons fait connaître plusieurs fois les raisons qui nous engagent à ne pas renouveler d'office les abonnements.

Le catalogue prix-courant qui devait former la prime de cette année n'est pas complètement composé, quoique en mains depuis trois mois. Notre imprimeur nous fait espérer qu'il le sera sous peu et que nous pourrons l'envoyer dans les premiers jours de janvier.

Pour éviter les retards qu'entraîne inévitablement la recomposition d'un catalogue aussi important que le nôtre, nous ferons dorénavant paraître notre prix-courant par feuille d'impression de trente-six pages, lequel sera envoyé gratis à nos abonnés de 1871.

L'*Album timbres-poste* que nous avons édité et qui était à sa 8^e édition est complètement épuisé. Il ne nous reste plus en ce moment que l'*Album timbres-poste, édition populaire*, et l'*Album timbres-télégraphe*.

LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année, 3 francs.

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SES.

Tout abonné recevra en PRIME le Catalogue prix-courant de timbres-poste.

1^{re} année, 12 numéros brochés, 36 illustr. Prix. fr. 3 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Baggenhoudt, 42, rue d'Isabella.



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

HUITIÈME ANNÉE

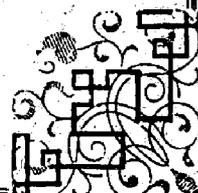
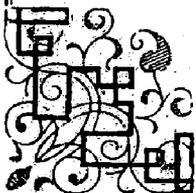


BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

1870



Recto.

DÉPÊCHE-RÉPONSE.

Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)

Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les colonnes 4 à 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4; la taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles aient ou non un timbre-poste de cette valeur qui sera placée dans le cadre ci-dessous, est uniformément fixée à 1 franc.

La vente de la présente carte est soumise au taxe de 5 c. qui doit être représentée au moyen d'un timbre-poste de cette valeur qui sera placé dans le cadre ci-dessous.

NOMS DE PAYS OU RÉSIDE L'EXPÉDITEUR.	INITIALES DU PRÉNOM ET DU NOM de l'expéditeur.	SOMME ET DOUBLE (en toutes lettres)		RÉPONSE AUX QUATRE QUESTIONS POSÉES.															
		DE DESTINATAIRE		1 ^e question	2 ^e question	3 ^e question	4 ^e question	5 ^e question	6 ^e question	7 ^e question									
1	2			4	5	6	7												

Verso.

La présente carte, revêtue des réponses par **oui** ou par **non** qui doivent être portées aux colonnes 4 à 7, d'autre part, devra être remise par l'expéditeur entre les mains du receveur du bureau de poste d'expédition, qui est tenu d'y apposer lui-même, et-dessous, les timbres-postes destinés à en opérer l'affranchissement, et de l'adresser ensuite, par le premier courrier, au délégué du Directeur général des postes à Clermont Ferrand.

Timbre à date
du bureau expéditeur.

La carte ci-jointe, reproduite ici, a été achetée ce matin par moi dans un bureau de poste de Paris. Le timbre de 5 centimes qu'elle porte est à l'effigie de l'empereur, preuve qu'il n'a pas encore été émis de timbres de cette valeur à celle de la République.

DE MAGNUS.

AVIS.

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les abonnements au *Timbre Poste* finissent avec ce numéro. Il ne sera renouvelé aucun abonnement que sur demande expresse et accompagnée du montant. Nous avons fait connaître plusieurs fois les raisons qui nous engagent à ne pas renouveler d'office les abonnements.

Le catalogue prix-courant qui devait former la prime de cette année n'est pas complètement composé, quoique en mains depuis trois mois. Notre imprimeur nous fait espérer qu'il le sera sous peu et que nous pourrons l'envoyer dans les premiers jours de janvier.

Pour éviter les retards qu'entraîne inévitablement la recomposition d'un catalogue aussi important que le nôtre, nous ferons dorénavant paraître notre prix-courant par feuille d'impression de trente-six pages, lequel sera envoyé gratis à nos abonnés de 1871.

L'*Album timbres-poste* que nous avons édité et qui était à sa 8^e édition est complètement épuisé. Il ne nous reste plus en ce moment que l'*Album timbres-poste, édition populaire*, et l'*Album timbres-télégraphe*.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année, 5 francs.

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SUS.

Tout abonné recevra en PRIME le Catalogue prix-courant de timbres-poste.

De année, 12 numéros brochés, 36 illustr. Prix. fr. 3 00

Bruxelles. Typ. de H. Thiery-Van Buggenhouët, 42, rue d'Isabelle.



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DE COLLECTIONNEUR

~ ~ ~ ~ ~
HUITIÈME ANNÉE



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

1870



TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

par le Dr **MAGNUS**

2^e édition, revue, corrigée et augmentée,
illustrée de 50 gravures sur bois, br. in-12, tirée à
200 exemplaires fr. 1 50
Idem sur papier de couleur, tirée à 16 ex. seulement 6 00

ALBUM TIMBRES-POSTE

Édition populaire de 1870

ill. de 140 types.

Ce volume contient la place pour tous les timbres connus.

Albums cartonnés. fr. 5 00
Reliure pleine toile » 4 50

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE

Joli volume in-12 de 310 pages.

PRIX : 3 FRANCS.

HÉRALDIQUE UNIVERSEL

ARMOIRIES DES PRINCIPAUX ÉTATS DU GLOBE,

Grand in-plano, contenant 96 armoiries coloriées et
rehaussées d'or, pouvant servir à illustrer les albums
de timbres-poste.

PRIX : 5 FRANCS.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS,

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES

avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Cartonné ou broché fr. 3 00
Reliure en pleine toile » 4 50
Maroquin plein » 9 00

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature

de toutes les imitations et falsifications ainsi que des
divers timbres d'essais de tous pays,

Par **J.-B. Moens.**

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

LES

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12, illustré de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage; un tableau des monnaies et leur rapport avec le franc, et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier
vélin. Exemplaire d'amateur.

PRIX : 10 FRANCS, FRANCO.

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu **M. JAMES LESLEY**

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : 60 centimes (FRANCO).

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

*Essais divers, Timbres-télégraphe, Timbres fiscaux,
Timbres de chemins de fer, etc., etc.,*

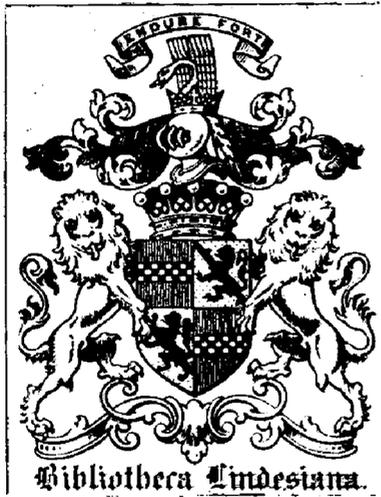
PAR

J.-B. MOENS.

PRIX 1,25 FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous les abonnés
du *Timbre-Poste*.

Bruxelles. — Typ. H. Tuvy, rue d'Isabelle, 42-44.



Bibliotheca Lundiana.

PHILATELIC SECTION.